



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
جامعة زيان عاڤور-الجلوة  
Université Ziane Achour – Djelfa  
كلية علوم الطبيعة و الحياة  
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

## Projet de fin d'étude

En Vue De l'obtention Du Diplôme De Master Académique  
Option : Villes, dynamique spatiale et gestion

### Thème

**L'ARMATURE URBAINE LES TENDANCES  
D'URBANISATION DANS LES HAUTS  
PLATEAUX CENTRE**

Présenté par :

**BELKHEIRI Nadia .**

Promoteur : Mr. ORABI SALEM Mohamed

Devant le jury composé de:

..... .. **President**  
..... .. **Examineur**  
..... .. **Examineur**

Année Universitaire 2020/2021



***REMERCIEMENT***



## Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail*

*À mes chers parents Mohamed et Fatima*

*À mes frères et sœurs Mahmoud et Houria*

*À mes amis(es) Hadjira*

*À mes professeurs*

*À tous les membres de ma famille sans aucune exception.*

*Et à tous ceux que ma réussite leur tient à cœur.*



## ***Remerciements***

*Avant tout, nous remercions DIEU qui a illuminé notre chemin et qui nous a armés de courage pour achever nos études.*

*Nous remercions profondément notre promoteur : Mr ORABI SALEM Mohamed nous avoir orientés par ses conseils judicieux dans le but de mener à bien ce travail. et pour l'effort fournie pour réaliser cette modeste étude.*

- *Tous les enseignants qui ont contribué à notre formation.*
- *Les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer notre travail.*
- *Le corps d'enseignants et les étudiants.*
- *Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans l'élaboration de notre mémoire.*

*A la fin nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.*

# **LISTES**

| <b>❖ Liste des tableaux :</b> |  |           |
|-------------------------------|--|-----------|
| <b>01</b>                     | <b>Distribution De La Superficie Totale Par Wilaya</b>   | <b>37</b> |
| <b>02</b>                     | <b>Températures Et Précipitations Selon Les Différentes Stations De La Région Des Haut-Plateaux Centre</b>                     | <b>44</b> |
| <b>03</b>                     | <b>La Population Nomade En 2008</b>  | <b>46</b> |
| <b>04</b>                     | <b>Répartition De La Population De La Région Des Hauts-Plateaux Centre Selon Les Wilayas (2008)</b>                            | <b>47</b> |
| <b>05</b>                     | <b>Répartition De La Population De La Région Des Hauts-Plateaux Centre Par Dispersion Selon Les Wilayas (2008)</b>             | <b>48</b> |
| <b>06</b>                     | <b>Evolution Des Densités De La Population De La Région Des Hauts-Plateaux Centre (1966-2008)</b>                              | <b>48</b> |
| <b>07</b>                     | <b>Evolution De La Population Selon Les Wilayas De La Région Des Hauts-Plateaux Centre (1966-2008)</b>                         | <b>51</b> |
| <b>08</b>                     | <b>Evolution Du Taux D'accroissement De La Population Selon Les Wilayas De La Région Des Hauts-Plateaux Centre (1966-2008)</b> | <b>51</b> |
| <b>09</b>                     | <b>Evolution Du Taux D'agglomération Selon Les Wilayas De La Région Des Hauts-Plateaux Centre (1987-2008)</b>                  | <b>54</b> |
| <b>10</b>                     | <b>Répartition De La Population De La Région Des Hauts-Plateaux Centre Selon Les Grandes Catégories D'âge (2008)</b>           | <b>54</b> |
| <b>11</b>                     | <b>Principales Villes Des Hauts-Plateaux-Centre.</b>   | <b>60</b> |
| <b>12</b>                     | <b>Hiérarchie Des Villes Des Hauts Plateaux Centre Par La Taille De La Population</b>  | <b>61</b> |
| <b>13</b>                     | <b>Réseau Routier Dans La Région HPC (Longueurs)</b>   | <b>67</b> |
| <b>14</b>                     | <b>Infrastructures D'accueil À L'industrie</b>   | <b>73</b> |
| <b>15</b>                     | <b>Infrastructures Universitaires Des Hauts Plateaux Centre</b>  | <b>78</b> |
| <b>16</b>                     | <b>Laboratoires De Recherches Des Universités Des HPC</b>  | <b>79</b> |

| <b>❖ Liste Des Cartes</b> |   |           |
|---------------------------|---|-----------|
| <b>01</b>                 | <b>Situation Géographique De La Région Des Hauts Plateaux Centre</b>      | <b>39</b> |
| <b>02</b>                 | <b>Structures Geographiques Topographie Régionale</b>                     | <b>41</b> |
| <b>03</b>                 | <b>Structures Geographiques Pentes</b>                                    | <b>42</b> |
| <b>04</b>                 | <b>Population Communale 2008 Et Taux Annuel D'accroissement 1998-2008</b> | <b>53</b> |
| <b>05</b>                 | <b>Le Réseau Routier De La Wilaya De DJELFA</b>                           | <b>68</b> |
| <b>06</b>                 | <b>Le Réseau Routier De La Wilaya De LAGHOUAT</b>                         | <b>69</b> |
| <b>07</b>                 | <b>Le Réseau Routier De La Wilaya De M'SILA</b>                           | <b>71</b> |
| <b>08</b>                 | <b>Zones Industrielle Et Zone D'activité (Wilaya De DJELFA)</b>           | <b>74</b> |
| <b>09</b>                 | <b>Zones Industrielle Et Zone D'activité (Wilaya De LAGHOUAT)</b>         | <b>75</b> |
| <b>10</b>                 | <b>Zones Industrielle Et Zone D'activité (Wilaya De M'SILA)</b>           | <b>76</b> |

#### **❖ SIGLES ET ACRONYMES :**

|             |  |
|-------------|--|
| <b>HPC</b>  | HAUTS PLATEAUX CENTRE  |
| <b>SRAT</b> | Schéma Régional d'Aménagement du Territoire                    |
| <b>EPT</b>  | Espace De Programmation Territoriale                           |
| <b>DUC</b>  | Direction de L'urbanisme et de la Construction                 |
| <b>RGPH</b> | Recensement Général de la Population et de l'Habitat           |
| <b>ONS</b>  | Office Nationale des Statistiques                              |
| <b>PAW</b>  | Plan d'Aménagement de la Wilaya                                |
| <b>PDAU</b> | Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme                    |
| <b>POS</b>  | Plan d'occupation de sol                                       |
| <b>PUD</b>  | Plan d'Urbanisme Directeur                                     |
| <b>PUP</b>  | Plan d'Urbanisme Provisoire                                    |
| <b>SCU</b>  | Schéma de Cohérence Urbaine                                    |
| <b>SNAT</b> | Schéma National d'Aménagement du Territoire                    |
| <b>NTIC</b> | Nouvelles Technologies De L'information Et De La Communication |



# **SOMMAIRE**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION GÉN ÉRALE .....</b>  | <b>01</b> |
| <b>Problématique.....</b>  | <b>02</b> |
| <b>CHAPITRE 01: DÉFINITIONS GÉNÉRALE EN RAPPORT AVEC LE SUJET DE RECHERCHE</b>               |           |
| <b>Introduction.....</b>   | <b>04</b> |
| <b>Définitions Générales.....</b>  | <b>05</b> |
| <b>1. Armature Urbaine .....</b>   | <b>05</b> |
| <b>1.1. Réseau Urbain.....</b>   | <b>05</b> |
| <b>1.2. Hiérarchie Urbaine.....</b>  | <b>05</b> |
| <b>2. Evolution Des Armatures Urbaines.....</b>  | <b>05</b> |
| <b>3. Les Objectifs Des Politiques Globales De Développement Des Armatures Urbaines.....</b> | <b>06</b> |
| <b>3.1. Enjeux Economiques.....</b>  | <b>06</b> |
| <b>3.2. Enjeux Sociaux.....</b>  | <b>06</b> |
| <b>3.3. Enjeux De Qualité Du Cadre De Vie Urbain.....</b>                                    | <b>06</b> |
| <b>3.4. Enjeux De Maitrise De Développement Urbain.....</b>                                  | <b>06</b> |
| <b>4. Réseau.....</b>  | <b>06</b> |
| <b>5. Réseau Urbain.....</b>   | <b>06</b> |
| <b>6. Réseau De Villes.....</b>  | <b>07</b> |
| <b>7. Réseau De Transport.....</b>   | <b>07</b> |
| <b>8. Dynamique.....</b>   | <b>08</b> |
| <b>9. Dynamiques Urbaines.....</b>   | <b>08</b> |
| <b>10. Ville.....</b>  | <b>08</b> |
| <b>11. La Région.....</b>  | <b>10</b> |
| <b>12. Territoire.....</b>   | <b>10</b> |
| <b>13. Région Frontalière / Transfrontalière.....</b>  | <b>11</b> |
| <b>14. Urbain.....</b>   | <b>12</b> |
| <b>15. Population, Peuplement.....</b>   | <b>12</b> |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>16. Urbanisation.....</b>   | <b>12</b> |
| <b>17. Territoire, Territorialisation, Territorialité.....</b>             | <b>13</b> |
| <b>17.1. Le Territoire.....</b>  | <b>13</b> |
| <b>17.2. La Territorialisation.....</b>                                    | <b>13</b> |
| <b>17.3. La Territorialité.....</b>  | <b>14</b> |
| <b>18. Transition.....</b>   | <b>14</b> |
| <b>18.1. Transition Territoriale.....</b>                                  | <b>16</b> |
| <b>18.2. Transition Urbaine.....</b>                                       | <b>17</b> |
| <b>18.3. Transition Démographique.....</b>                                 | <b>18</b> |
| <b>18.4. Transition Paysagère.....</b>                                     | <b>18</b> |
| <b>19. Démographie.....</b>  | <b>18</b> |
| <b>20. Croissance Démographique.....</b>                                   | <b>19</b> |
| <b>21. Taux.....</b>   | <b>19</b> |
| <b>22. Taux De Croissance.....</b>   | <b>19</b> |
| <b>23. Taux D'accroissement Démographique.....</b>                         | <b>20</b> |
| <b>24. Population Limite.....</b>  | <b>20</b> |
| <b>25. Pyramide Des Ages.....</b>  | <b>20</b> |
| <b>26. La Densité.....</b>   | <b>21</b> |
| <b>27. Densité De Population.....</b>                                      | <b>22</b> |
| <b>28. Milieu Physique (Milieu Géographique, Milieu « Naturel »).....</b>  | <b>22</b> |
| <b>29. Dynamiques Démographiques Et Développement.....</b>                 | <b>23</b> |
| <b>30. Urbanisme Et Planification Urbaine.....</b>                         | <b>24</b> |
| <b>31. Agglomération, Agglomération Urbaine.....</b>                       | <b>25</b> |
| <b>32. Aménagement Du Territoire, Aménagement « Des Territoires ».....</b> | <b>25</b> |
| <b>33. Transfrontalier.....</b>  | <b>26</b> |
| <b>34. Frontières.....</b>   | <b>26</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>35. Migrations.....</b>  | <b>27</b> |
| <b>36. Migrations Internes.....</b>   | <b>28</b> |
| <b>37. Accessibilité.....</b>   | <b>28</b> |
| <b>38. Mobilité.....</b>  | <b>28</b> |
| <b>39. Mobilités Pendulaires, Mobilités Triangulaires.....</b>                                | <b>29</b> |
| <b>40. Mobilités Urbaines.....</b>  | <b>30</b> |
| <b>41. Mobilités Transfrontalières.....</b>   | <b>31</b> |
| <b>42. Marchabilité.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>43. Le Transport.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>44. Un Mode De Transport.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>45. Choix Du Mode De Transport.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>46. Le Transport Routier.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>47. Concevoir Les Réseaux De Transport Comme Un Outil d'Aménagement Du Territoire.....</b> | <b>33</b> |
| <b>48. Le Parallèle Réseau / Territoire : Concepts Et Logiques.....</b>                       | <b>33</b> |
| <b>Conclusion.....</b>  | <b>34</b> |

## **CHAPITRE 02 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction.....</b>  | <b>36</b> |
| <b>Présentation De La De La Région Des Hauts-Plateaux Centre.....</b> | <b>37</b> |
| <b>I. La situation de la région des hauts-plateaux centre.....</b>    | <b>37</b> |
| <b>I.1. Situation Administrative.....</b>                             | <b>38</b> |
| <b>I.2. Situation Physique Et Naturelle.....</b>                      | <b>39</b> |
| <b>II. Les Caractéristiques Du Milieu Physique.....</b>               | <b>40</b> |
| <b>II.1.relief.....</b>   | <b>40</b> |
| <b>- L'altitude.....</b>  | <b>41</b> |
| <b>- La pente.....</b>  | <b>42</b> |
| <b>II.2. Les Sols.....</b>  | <b>43</b> |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>II.3. Le Climat.....</b>  | <b>44</b> |
| <b>III. Démographie De La Région Des Hauts-Plateaux Centre.....</b>  | <b>46</b> |
| <b>III.1. Répartition De La Population.....</b>  | <b>47</b> |
| <b>III.1.1. Répartition De La Population Par Wilaya.....</b>   | <b>47</b> |
| <b>III.1.2. Répartition De La Population Par Dispersion.....</b>   | <b>47</b> |
| <b>III.2. Densité de La population.....</b>  | <b>48</b> |
| <b>III.2.1. La Répartition De La Population Résidente Selon La Taille Des Communes.....</b>  | <b>49</b> |
| <b>III.2.2. la répartition de la population résidente selon la densité de la population résidente<br/>des communes.....</b>            | <b>49</b> |
| <b>III.3. Evolution de la population.....</b>  | <b>50</b> |
| <b>III.3.1. Evolution De La Population Selon Les Wilayas De La Région.....</b>   | <b>51</b> |
| <b>III.3.2. Evolution de la population par dispersion.....</b>   | <b>53</b> |
| <b>IV. Structure De La Population.....</b>   | <b>54</b> |
| <b>Conclusion.....</b>   | <b>56</b> |
| <br><b>CHAPITRE 03 : Réalité De L’armature Urbaine Et L’urbanisation Dans<br/>La Région Des Hauts Plateaux Centre</b>                  |           |
| <b>Introduction.....</b>   | <b>58</b> |
| <b>L’armature Urbaine.....</b>   | <b>59</b> |
| <b>I. Structure De L’armature De L’espace Hauts Plateaux Centre.....</b>   | <b>59</b> |
| <b>II. Structure des agglomérations urbaines par taille de population.....</b>   | <b>61</b> |
| <b>III. Fonctionnement De L’armature Urbaine et Aire D’influence Des Principales Villes De L’espace<br/>Hauts Plateaux Centre.....</b> | <b>62</b> |
| <b>IV. Les Réseaux Structurants De L’armature Urbaine.....</b>   | <b>66</b> |
| <b>IV.1. Les réseaux de communication.....</b>   | <b>66</b> |
| <b>IV.1.1. Le réseau routier.....</b>  | <b>67</b> |
| <b>- Deux axes verticaux Nord-Sud .....</b>  | <b>67</b> |
| <b>- Un axe horizontal Est-Ouest .....</b>   | <b>70</b> |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>- Un axe Nord-est-Ouest.....</b>  | <b>70</b> |
| <b>IV.2. Le Réseau Ferroviaire.....</b>  | <b>72</b> |
| <b>IV.3. Le réseau aéroportuaire .....</b>   | <b>72</b> |
| <b>IV.4. Les infrastructures d'accueil à l'industrie.....</b>                        | <b>73</b> |
| <b>IV.5. Les Infrastructures énergiques.....</b>                                     | <b>77</b> |
| <b>IV.5.1. Les énergies nouvelles et renouvelables.....</b>                          | <b>77</b> |
| <b>IV.6. Les infrastructures universitaires.....</b>                                 | <b>78</b> |
| <b>IV.7. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication.....</b> | <b>79</b> |
| <b>Conclusion.....</b>   | <b>80</b> |
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>  | <b>82</b> |

# ***INTRODUCTION GÉNÉRALE***

## Introduction Générale

L'Algérie, avant la colonisation était un pays à dominante rurale avec une population à majorité nomade et semi-nomade. Les actions politiques et militaires coloniales successives, le développement de l'économie et son organisation ont été à l'origine de mutations profondes dans la répartition spatiale de sa population.

Les infrastructures de communication et les unités industrielles sont concentrées dans les villes du littoral qui ont vu leurs populations progresser plus vite que la population totale.

Cette tendance à la littoralisation et surtout à la croissance rapide de la population urbaine a connu une intensification durant la guerre de libération nationale qui a vu de grandes opérations coloniales visant le contrôle des populations par leur regroupement.

Le système urbain algérien hérité de la colonisation se caractérisait par une littoralisation de l'urbanisation et par une concentration excessive de la population dans le Nord du pays alors que les régions des Hauts Plateaux et surtout ceux du Sud restaient relativement dépeuplés.

Une forte croissance démographique a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante. Elle a été accompagnée d'un exode rural et de flux migratoires importants qui ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien.

Durant la décennie 1990, bien qu'un ralentissement de la pression démographique ait été enregistré, ce processus d'urbanisation a été accentué par l'exode rural amplifié par la situation sécuritaire vécue par les campagnes algériennes.

En effet, les recensements effectués en 1998 et 2008 avaient montrés :

- Une persistance de la croissance de la population urbaine à des taux supérieurs à la croissance naturelle.
- Au Nord, sur le littoral, cette croissance s'orientait de plus en plus vers les petites et moyennes agglomérations. Dans les Hauts Plateaux et au Sud elle se concentrait autour de grandes et moyennes agglomérations.

Les hauts plateaux Centre manifestait aussi les mêmes situations de la croissance urbaine mais un peu moins aigüe par rapport au rythme de d'accroissement naturel de la population avec des taux d'urbanisation s'élevèrent à 3.63 en 1998 et 4.55 en 2008 contre des taux d'accroissement annuel moyens qui s'élevèrent à 5.24 en 1998 et 4.64 en 2008<sup>1</sup> ces derniers sont plus ou moins fort ce qui montre le problème de surpopulation des zones urbaines.

---

<sup>1</sup> ONS, RGPH 2008, Armature Urbaine Collections Statistiques N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales , Alger, septembre 2011, page 91.



## **Problématique :**

L'importante croissance de la population urbaine qui caractérise l'Algérie indépendante a d'abord concerné les wilayas du Nord du pays ; celles qui comprenaient les grandes agglomérations enregistraient les taux de croissance les plus forts. Cette situation a connu des modifications considérables dans les deux dernières décennies, les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés autour des villes de l'intérieur qui étaient les moins urbanisées précédemment (Djelfa, Médéa, M'sila, Sétif...), ce problème est connu aussi dans les régions de l'intérieur tel que les Hauts plateaux Centre touché surtout dans les grandes villes et les villes moyennes ainsi aux grandes agglomérations.

Notre problématique dans ce mémoire est de comprendre comment est devenu l'armature urbaine des hauts plateaux Centre et qu'elles sont les problèmes liés aux taux d'urbanisation et à la forte croissance démographique qu'a connue la région ?

**CHAPITRE 01: DÉFINITIONS  
GÉNÉRALE EN RAPPORT AVEC LE  
SUJET DE RECHERCHE**

## ***Introduction***

***Chaque domaine scientifique moderne ou ancien contenait un ensemble de termes et de concepts propres visant à définir l'idée scientifique, mais ces termes peuvent souvent être vagues pour certains lecteurs ou chercheurs. Pour cela, nous avons recherché dans ce chapitre une collection de références scientifiques et de revues scientifiques en ligne sur l'explication des termes les plus importants de notre étude afin de clarifier et de faciliter la connaissance de la signification de ces termes et concepts pour le lecteur et chercheur du sujet de notre étude.***

- **Définitions Générales:**

### 1) Armature Urbaine :

Le fonctionnement d'un territoire dépend pour partie de l'armature urbaine que l'histoire et les hommes ont contribué à définir. Cette notion renvoie à «un ensemble de villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence qui assurent dans un territoire donné, les fonctions qui nécessitent un minimum de population desservie.»<sup>1</sup>

Cette notion est étroitement liée à deux autres :

- ❖ **Réseau Urbain :** qui est l'inscription géographique de l'armature urbaine et qui se caractérise par les relations exprimées par des flux de personnes, de marchandises, de communications immatérielles et des capitaux entre des villes qui sont des pôles pour leur aire d'influence, que ces relations soient de type hiérarchique ou intermédiaire.
- ❖ **Hierarchie Urbaine:** qui implique une structuration en différents niveaux et des rapports de dominance entre les villes voisines de différents niveaux.
- Le classement des villes s'effectue selon ces critères suivants :
  - la taille (nombre d'habitants),
  - les fonctions (quantité, rareté, variété des biens et des services).

L'ensemble du parc urbain, dans un pays avec indications de son ampleur, de sa forme et de la répartition spatiale de ses grands ensembles urbains (villes, agglomération, etc...).<sup>2</sup>

L'armature urbaine désigne l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein d'un territoire donné.

La notion est très voisine de celle de réseau urbain, auquel on la préfère parfois pour éviter la confusion avec les réseaux techniques des villes. Toutefois, géographes, aménageurs et acteurs politiques tendent à l'abandonner pour sa connotation de rigidité quand ils trouvent à la notion de réseau urbain une idée de fluidité et de dynamique plus grande.<sup>3</sup>

### 2) Evolution Des Armatures Urbaines<sup>4</sup>:

Ce système de villes (ou armature urbaine) dont les évolutions sont rendues interdépendantes (elles se transforment d'une manière cohérente) par les multiples interactions (échanges, réseaux, concurrence et complémentarité) qu'elles ont entre elles

---

<sup>1</sup> Françoise Choay, Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Numéro d'édition:4, Editeur : Presses Universitaires de France - P.U.F, Date de parution: 01/04/2015 .

<sup>2</sup> Website (<http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/glossaire/armature-urbaine>)

<sup>3</sup> Website (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/armature-urbaine>)

Dans le monde moderne, ces systèmes de villes correspondent le plus souvent au territoire des états (les frontières, les règlementations, les cultures, limitent les interactions externes).

Mais, depuis très longtemps, les plus grandes villes de chaque système ou certaines villes très spécialisées ont des interdépendances qui dépassent les limites nationales, dans des réseaux internationaux.

### 3) Les Objectifs Des Politiques Globales De Développement Des Armatures Urbaines<sup>5</sup>:

- **Enjeux économiques:** Recherche d'une organisation des transports et de l'espace efficace qui permet un accès optimal des agents économiques aux activités sur lesquelles ils agissent.
- **Enjeux sociaux:** équité d'accès aux emplois et aux services publics et privés.
- **Enjeux de qualité du cadre de vie urbain:** sécurité, préservation de l'urbanité, limitation des nuisances (bruit, pollution et coupures), consommation d'espace et d'énergie.
- **Enjeux de maîtrise de développement urbain:** assurer le développement de l'habitat et des activités d'une part et l'offre de transports d'autre part.

### 4) Réseau:<sup>6</sup>

Ensemble de lignes, d'axes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes. Les réseaux sont les supports des flux d'échanges. La mondialisation est l'augmentation des échanges de flux de toutes natures à l'échelle mondiale, et donc de l'importance des réseaux qui les supportent. Si ces flux sont de plus en plus souvent immatériels (données, capitaux, informations, messages...), les axes qui les supportent restent toujours matériels (câbles, serveurs, centres de données...).

En topologie, un réseau est formé de nœuds, de segments, de sommets et d'arcs (voir la "théorie des graphes"). Leur étude permet d'analyser leur connexité, leur connectivité, leur nodalité. Un réseau reliant des éléments interdépendants et s'influencant les uns les autres est un système.

### 5) Réseau Urbain<sup>7</sup>:

L'expression de réseau urbain a été employée par les géographes français depuis les années 1950-1960 (thèses de Raymond Dugrand, de Michel Rochefort) pour désigner l'organisation hiérarchisée, à la fois complémentaire et concurrente des villes au sein d'un territoire régional ou nationale. L'expression évoque les relations qu'entretiennent les villes entre elles à travers les voies qui assurent leurs échanges, les flux qui en traduisent l'intensité. Elle met ainsi

---

<sup>4 5</sup> EXPOSE Armatures Urbaines, Encadré par Mr Betrouni et Mr Krim et Mme Mezghana, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, Département Architecture, 4ème année, Année universitaire 2009/2010.

l'accent sur les supports techniques de ces relations : c'est pourquoi on peut alors lui préférer l'expression de système de ville, plus englobante. La représentation graphique et cartographique des réseaux urbains peut parfois poser le problème d'une confusion avec celle des réseaux techniques (voiries, infrastructures diverses).

#### 6) Réseau de Villes<sup>8</sup> :

Les réseaux de villes ont été consacrés par la loi Pasqua de 1995. Il s'agit d'encourager des dynamiques et des synergies territoriales nouvelles. Une charte d'objectifs, qui peut servir à l'élaboration des Contrats de plan État-région ou des Contrats de ville, précise les projets d'intérêt national commun aux villes du réseau que l'État peut soutenir. Elle affirme une volonté de solidarité et de coopération institutionnellement souple. Les réseaux de ville peuvent se situer à une échelle plus vaste que la région et s'intégrer dans des entités telles que celles d'Arc atlantique, méditerranéen, etc.

#### 7) Réseau de Transport<sup>9</sup> :

Les réseaux de transport de biens matériels ou immatériels, ou de personnes, construisent un espace réticulé polarisé par des points desservis (carrefours, échangeurs, gares, téléports, etc.) et reliés par des axes ou des faisceaux (autoroutes, voies ferrées, faisceaux hertziens, etc.).

Les réseaux peuvent être classés selon leurs usages, leur domaine spatial, leur mode, leur statut juridique. On peut aussi les caractériser par leur forme : réseaux maillés, polaires ou en étoile, en arbre. La représentation des réseaux sous forme d'un graphe, à l'aide de points (pôles, nœuds ou sommets) et d'arcs (ou arêtes), permet d'en analyser différentes propriétés (topologie) : indices de complexité et de connexité, indicateurs locaux de position permettent de mesurer le degré de centralité ou d'accessibilité, par exemple.

Les réseaux créent des contraintes spatiales et sont producteurs d'anisotropie. Les angles morts, du fait de leur enclavement, deviennent propices à l'établissement de sites protégés et patrimoniaux (parcs naturels, réserves), territoires, parfois, de l'immobile et de l'immuable.

Il n'est pas possible de traiter des réseaux de transport ou de communication indépendamment des sociétés qui les font naître : il faut y lire des systèmes de valeurs producteurs d'un espace et de ses représentations . Si les réseaux peuvent donner naissance à de nouvelles stratégies spatiales, ils amplifient aussi les tendances existantes. Tout à la fois produit et support de l'activité sociale, ils accélèrent aussi bien le déclin que la croissance d'une région. L'organisation spatiale des réseaux est donc productrice de discontinuités.

Certains réseaux physiques contemporains, aux mailles de plus en plus vastes, aux nœuds de plus en plus rares , concentrent leurs avantages sur quelques lieux privilégiés où ont tendance à s'agglomérer les personnes, les activités, les richesses, réalisant ainsi d'importantes économies d'échelle. Ils contribuent aux phénomènes contemporains de métropolisation, laissant de côté des territoires victimes de l'effet tunnel.

---

<sup>6789</sup> website ([http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire?sort\\_order=&b\\_start:int=40&search\\_letter=r](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire?sort_order=&b_start:int=40&search_letter=r))

**8) Dynamique<sup>10</sup> :**

Changement, évolution et, par extension, capacité à changer, à évoluer. Au demeurant, la notion ne doit pas être interprétée uniquement en termes de croissance positive. Une dynamique, dans telle situation socio-spatiale, peut-être négative, elle peut traduire le déclin, la déshérence, la déprise. La dynamique des territoires étudie les changements qui sont en œuvre du point de vue :

- des localisations des populations et de leurs activités,
- des aménagements et des capacités de maîtrise des territoires étudiés.

On pourra analyser différents types de dynamiques spatiales avec leurs manifestations : fronts pionniers, mutations territoriales (urbaines, rurales), dynamiques de la mondialisation, etc.

**9) Dynamiques Urbaines<sup>11</sup> :**

C'est le processus d'évolution d'une ville, évolution vue sous l'angle de l'extension et de la croissance. On parlera de dynamique démographique pour signifier la croissance ou la diminution de la population sous l'effet de la migration et des facteurs naturels que sont la natalité et la mortalité.

Il existe des manières très diverses d'envisager la dynamique urbaine, selon que l'on privilégie les dimensions temporelle ou spatiale. La dynamique urbaine peut aussi faire l'objet d'une analyse systémique : ce sont alors les relations entre une ville et son environnement ou entre les différentes villes d'un même ensemble – un pays par exemple – qui importent.

Une première façon d'appréhender la dynamique des villes consiste à identifier les contributions respectives de la croissance naturelle et de l'exode rural à l'accroissement d'une ville particulière ou de l'ensemble des villes d'un pays.

Une façon simple d'estimer l'apport de la migration à la croissance des villes consiste en une comparaison du taux de croissance de la population urbaine et du taux de croissance de la population totale. Ainsi, en Bolivie, le taux de croissance de la population urbaine de la période 2000-2005 est estimé à 2,66 % et celui de la population totale à 1,88 % : en faisant l'hypothèse que le rythme de croissance naturelle est le même en milieu urbain et en milieu rural, on peut considérer que 0,78 point de la croissance urbaine s'explique par l'exode rural : un peu moins de 30 % de l'accroissement de la population urbaine tiendrait ainsi à la migration des campagnes vers les villes. Cette hypothèse d'un niveau de croissance naturelle identique n'est sans doute pas très réaliste, même si des rythmes de croissance naturelle comparables peuvent être obtenus à partir de combinaisons de niveaux de mortalité et de natalité fort différentes...

**10) Ville:**

La ville est un terme du langage courant désignant le lieu de concentration des humains et d'accumulation historique. La citadelle d'Erbil, peut-être la plus ancienne occupation humaine continue depuis 6 000 ans, illustre l'empilement historique qui définit une ville. C'est l'accumulation des vivres (ou des richesses) qui permet de dégager des surplus pour des classes sociales non productives, et donc de stimuler les échanges, l'accumulation des strates qui surélève progressivement le niveau des rues et du bâti, et l'accumulation humaine, qui contribuent à différencier la ville de la campagne, bien qu'aucune opposition nette entre les deux termes ne puisse être définitivement tranchée.

<sup>10</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/dynamique>

<sup>11</sup> Jacques Véron, L'urbanisation du monde, Edition la découverte paris 2006, page 33

La difficulté à définir la ville provient à la fois d'une question de seuil statistique et d'un problème de limites dans l'espace. Certains pays adoptent un seuil démographique au-delà duquel un village devient une ville. Mais, outre la variabilité du seuil (200 habitants au Danemark, 50 000 au Japon), il existe un effet de seuil : y a-t-il une différence de nature entre le gros village juste inférieur à la limite et la petite ville légèrement supérieure ? D'autant qu'une petite variation de la population peut entraîner un changement de catégorie. Ce flou est d'ailleurs ancien, ce dont témoigne l'étymologie du mot (la villa latine est d'abord une exploitation agricole ou un domaine foncier, et seulement ensuite, par extension, un lieu de peuplement aggloméré). L'autre problème de définition est celui des limites spatiales : est-ce la continuité du bâti (définition morphologique) qui définit la ville, et si oui à partir de quel espacement entre les constructions estime-t-on que la continuité est rompue ? Faut-il tenir compte du maillage administratif (auquel cas par exemple seule la commune-centre a le rang de « ville ») ?<sup>12</sup>

Le problème du seuil et des limites peut être contourné. Dans certains cas, la ville découle tout simplement d'un statut accordé politiquement à une municipalité, indépendamment de sa population (définition légale). Ailleurs la ville est définie par une part faible (mais pas forcément nulle) d'agriculteurs dans la population : c'est la définition fonctionnelle. L'approche marxiste propose une autre définition fonctionnelle : la ville serait « un cadre bâti, exprimant la socialisation croissante de la production et des échanges » (Bouvier-Ajam, Ibarrola et Pasquarelli, p. 704). Les définitions fonctionnelles plus récentes introduisent l'importance des fonctions de commandement et des liens avec les autres villes, y compris très éloignées. Cela dit, elles tendent à différencier nettement un petit nombre de métropoles très bien reliées entre elles au niveau mondial d'un côté, et de l'autre la multitude des petites villes restées en interaction forte avec un arrière-pays rural restreint, comme les petites villes chinoises ou indiennes.<sup>13</sup>

Ces écueils de définitions font que le mot ville relève davantage du langage courant que du vocabulaire géographique, aussi est-il surtout employé en géographie pour faire référence à l'idée courante qu'on se fait, dans les représentations collectives, du fait urbain. C'est par l'expérience collective, par les pratiques spatiales, ou, comme l'écrit Jacques Lévy, par la coprésence, qu'un espace est identifié comme relevant de l'urbain, donc de la ville, par ses habitants (au sens géographique, des personnes qui pratiquent l'espace). L'urbanité, toujours pour Lévy, est caractérisée par un maximum d'interactions sociales, et s'affaiblit selon un gradient centre-périphérie. La ville est alors l'association de la densité et de la diversité : deux caractéristiques qu'on rencontre certes dans les espaces ruraux, mais rarement réunies et rarement autant qu'en ville.<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Sur la citadelle d'Erbil : Nasa Earth observatory, History on a Hill, 2 avril 2019

<sup>13</sup> Maurice Bouvier-Ajam, Jésus Ibarrola et Nicolas Pasquarelli, Dictionnaires économique et social, Centre d'études et de recherches marxistes, Éditions sociales, 1975

<sup>14</sup> Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin, 2013 (1e éd. 2003), p. 1078–1081.



### 11) La Région<sup>15</sup>:

La région est une portion de l'espace terrestre d'échelle extrêmement variable allant d'une partie de continent à une petite unité paysagère. Polysémique et imprécis, le terme relève du vocabulaire courant. Le terme vient du latin regio, direction en ligne droite, et par extension limites, frontières, et enfin portion délimitée par ces limites (CNRTL). L'échelle régionale est dans tous les cas une échelle intermédiaire, regroupant des échelons plus petits (une région comprend plusieurs quartiers, contrées, provinces, voire plusieurs États dans le cas d'une région du monde), sans jamais atteindre l'échelle planétaire.

La délimitation de régions caractérisées par une relative unité (dans les paysages, dans les « genres de vie ») était l'une des vocations de l'École française de géographie conduite par Paul Vidal de la Blache et ses disciples à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Une région peut devoir son identité à un caractère commun à l'espace concerné : régions historiques, naturelles, industrielles, agricoles, etc., ce qui correspond à l'idée d'une homogénéité dans au moins un domaine. La définition fonctionnelle de la région renvoie à la cohésion interne et aux système de flux qui la relie aux autres espaces régionaux ou supra-régionaux. Pour bien comprendre une région donnée, l'analyse géographique doit mettre à jour ses contraintes et ses atouts, son fonctionnement au travers des localisations, des polarisations et des flux, ses dynamiques, les périmètres administratifs qui la composent et ceux dont elle fait partie, les acteurs qui contribuent à son organisation et à son identité.

### 12) Territoire:

Au sens large, le territoire est une portion d'espace appropriée.

C'est l'un des mots les plus polysémiques de la géographie, d'autant qu'il est couramment utilisé dans le langage commun comme synonyme d'espace. Maryvonne Le Berre distingue trois éléments de définition qui remonte aux premiers usages du mot territoire à l'époque moderne : ce sont la domination (un pouvoir qui s'exerce sur elle), l'aire (dominée par ce contrôle territorial) et les limites qui la ceignent, qui font d'une portion d'espace un territoire (Le Berre, 1995).

Dans la mesure où ces trois éléments peuvent se retrouver sous forme symbolique, la définition du territoire peut recouvrir des réalités innombrables, d'autant que le terme peut être utilisé par analogie.

Le Berre écrit : « Tout est prétexte à parler de territoire, tout est territoire : l'hiver, l'historien, les cafés, les plages, Belfort, Hong Kong, (les Nouveaux territoires), les Indiens (ceux du temps de la conquête de l'Ouest américain), les jeux, les sports. Il y aurait même "des territoires sans lieux" (Roux, 1980). »

Dans leur dictionnaire, Pascal Baud, Serge Bourgeat et Catherine Bras donnent trois sens au mot territoire : 1°) un découpage administratif (les Territoires du Nord-Ouest au Canada) ; 2°) un espace étatique (le territoire français) ; 3°) tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille.

<sup>15</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/region>

Au-delà des deux premiers sens, qui relèvent du langage courant, tous les auteurs insistent sur la dimension appropriée d'un territoire, que cette appropriation soit le fait d'un pouvoir politique ou de ses habitants, qu'elle soit matérielle ou symbolique. Roger Brunet et Hervé Théry écrivent : « Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi [...] » et « La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale et culturelle, et même affective. Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. »

La biologie comportementale parle de territoires animaux et d'animaux territoriaux ; comme science étudiant le rapport des sociétés humaines à leurs espaces, la géographie ne précise pas que les territoires qu'elle étudie sont des territoires humains. Elle ne s'abstient pas non plus d'étudier les territoires animaux pour autant qu'ils sont en interaction permanente avec les territoires humains<sup>16</sup>.

### 13) Région frontalière / transfrontalière<sup>17</sup> :

Une région frontalière, au sens strict, est une collectivité territoriale publique située immédiatement au-dessous du niveau de l'État et qui a une frontière terrestre (ou parfois maritime) commune avec une ou plusieurs collectivités de même type situé dans un autre État voisin.

C'est à des problèmes spécifiques aux niveaux spatial, socio-économique, socioculturel, politique, juridique et institutionnel qu'ont à faire face les régions frontalières, souvent périphériques, quels que soient les systèmes politiques dans lesquels elles s'inscrivent.

Le recours à l'analyse systémique pour aborder le problème frontalier permet de révéler d'abord que la frontière, plus que "borne physique", est avant tout limite de système entre États-nations. Elle nécessite donc une démarche originale, interdisciplinaire et internationale, indispensable pour dégager les différents types de relations sociales, économiques, culturelles et politiques qui émergent ou se développent dans ces aires qui ne doivent pas être définies selon des critères a priori mais qui doivent être envisagées de façon assez souple selon les fonctions étudiées. Les divisions politiques administratives, régionales et/ou sub-régionales définissent alors le champ d'application de la souveraineté nationale des États concernés et donc de la coopération transfrontalière.

---

<sup>16</sup> Maryvonne Le Berre, « Territoires » in Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, 1995 (2e éd.). Voir notamment encadré p. 603 : des définitions du territoire dans les dictionnaires de géographie. / Pascal Baud, Serge Bourgeat, Catherine Bras, Dictionnaire de géographie. Hatier, coll. « Initial », 2003 [rééd. 2013]. / Roger Brunet et Hervé Théry, « Territoire », in Brunet, Ferras et Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus, La Documentation française, 1993 (1e éd. 1992).

<sup>17</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/regions-transfrontalieres>

**14) Urbain<sup>18</sup> :**

Traditionnellement utilisé sous la forme d'un adjectif désignant ce qui se rapporte à la ville, le terme d'urbain s'est peu à peu imposé sous la forme d'un substantif dans le vocabulaire géographique. Il désigne alors « la civilisation qui se met en place à l'échelle planétaire, supprimant l' ancestrale différence entre rural et urbain » (Françoise Choay). Les phénomènes d'étalement urbain et de périurbanisation, entamés après la Seconde Guerre Mondiale, ont entraîné le bouleversement de tous les référents classiques de la ville (sociaux, économiques, spatiaux, idéologiques et culturels) et ont conduit à repenser conjointement l'identité de la campagne et celle de la ville (Françoise Choay, « Penser la non-ville et la non-campagne », La France au-delà du siècle, 1994).

Michel Lussault voit trois principales phases en matière d'urbanisation : la cité, la ville et l'urbain. La ville héritière de la cité cède devant l'urbain généralisé. L'urbain se déploie partout, sans bornes claires, tout en multipliant les limites internes.

Les organisations urbaines ne répondent plus au modèle radio-concentrique de la ville, mais ressemblent à des assemblages disparates sans modèle organisateur. Au sein de l'urbain, le centre et la périphérie peuvent se présenter partout. Il en résulte des pratiques spatiales extrêmement diversifiées de la part des habitants.

En même temps, l'urbain est marqué par la séparation spatiale tant des fonctions (zoning) que des groupes sociaux (ségrégation). Cet assemblage fait système grâce à la mobilité généralisée.

**15) Population, Peuplement<sup>19</sup>:**

L'étude géographique de la population n'est pas réductible à son approche démographique. Elle appelle l'étude du peuplement et des dynamiques territoriales à l'œuvre: distribution des hommes sur un territoire (trame de peuplement), ses modifications (migrations, concentrations, déprises, etc.). En géographie, l'étude du peuplement d'un espace n'est pas l'histoire de l'occupation de celui-ci mais part du constat de l'inégale intensité de l'occupation de cet espace et en recherche les facteurs explicatifs puisés, pour partie seulement, dans l'histoire.

**16) Urbanisation :**

Croissance de la population vivant en zone urbaine<sup>20</sup>

L'urbanisation désigne le processus, continu depuis la première révolution<sup>21</sup> industrielle, de croissance de la population urbaine et d'extension des villes. Au début du XXIe

<sup>18</sup> Michel LUSSAULT, Urbain mondialisé, in J-M STEBE et H. MARCHAL, Traité sur la ville, 2009. / Denise PUMAIN, Thierry PAQUOT, Richard KLEINSCHMAGER, Dictionnaire de la ville et de l'urbain, Anthropos Economica, 2006. / Jacques LEVY, Michel LUSSAULT, Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés, Belin, 2ème éd. 2013

<sup>19</sup> - Vieille Europe, jeune Europe : une dualité rhétorique ou réelle ?, / (Gérard-François Dumont). /dans le cadre du dossier "La frontière, discontinuités et dynamiques",

<sup>20</sup> <https://www.ined.fr/fr/lexique/>

<sup>21</sup> (ST), juin 2006, modifié et actualisé (LF) en décembre 2020.

siècle, le phénomène tend même à s'accélérer avec le développement des pays dits émergents et un exode rural parfois massif.

En 2010, on comptait déjà 32 agglomérations de plus de 10 millions d'habitants dans le monde : elles regroupaient près de 10 % de la population mondiale sur moins d'un millième de la superficie terrestre (Dorier, Lecoquierre, 2018). On compte aujourd'hui plus de 400 villes dont la population est comprise entre 1 et 5 millions d'habitants, et les mégapoles de plus de 10 millions d'habitants qui étaient au nombre de 4 en 1975 sont aujourd'hui plus de 50, à la tête desquelles on retrouve Tokyo dont l'agglomération dépasse les 37 millions d'habitants.

Le métropolisation désigne le même processus que l'urbanisation mais prend davantage en compte ses dimensions économiques, politiques et symboliques, en désignant les niveaux supérieurs d'organisation des systèmes urbains en fonction du niveau d'échelle étudié.

L'urbanisation est un mouvement historique de transformation des formes de la société que l'on peut définir comme l'augmentation du nombre d'habitants en ville par rapport à l'ensemble de la population. C'est donc un processus de développement des villes et de concentration des populations dans ces dernières . Le processus spatio-temporel de l'urbanisation se fait différemment selon les pays et les villes.

L'urbanisation peut se faire autour de villes déjà existantes, généralement dans des territoires jugés attractifs ou pour des raisons culturelles et historiques (capitales) ou religieuses (ex. : La Mecque, Lourdes), ou sur des zones commercialement, industriellement ou militairement stratégiques (ex. : bases militaires). Certaines villes champignons sont nées autour de ports et d'industries positionnés autour de ressources minérales, énergétiques ou humaines (main-d'œuvre bien formée et/ou bon marché).

L'urbanisation présente un caractère exponentiel (nettement avéré depuis les années 1800) qui semble être vécu comme une fatalité par la plupart des gouvernements et aménageurs. En 2007, le taux d'urbanisation mondial a dépassé les 50 %<sup>22</sup>.

### 17) Territoire, Territorialisation, Territorialité :<sup>23</sup>

**Le territoire** est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir. Les territoires s'étudient donc en fonction des mailles de gestion de l'espace mais ils peuvent être emboîtés.

**La territorialisation** est un processus qui consiste en une appropriation qui peut être juridique et économique (la propriété) ou symbolique (le sentiment d'appartenance, de

<sup>22</sup> Website <https://fr.wikipedia.org/wiki/Urbanisation>

<sup>23</sup> Martin Vanier cité par Romain Thévenet in « Martin Vanier : l'interterritorialité, nouveau design des territoires », 3 avril 2009, La27eRegion.fr. / Jérémy Drisch, « Territorialisation des mers et des océans : entre mythes et réalités », *Inflexions*, n° 30, 2015, p. 129-139. / Patricj Picouet, « Éléments de construction de la territorialité en France. Entre objectif politique et expérience individuelle et artistique », *Hommes & Migrations*, n° 1304, 2013, p. 140-144.

connivence). La notion de territoire implique, en principe, l'existence de limites précises. La dynamique actuelle de territorialisation à l'échelle mondiale concerne notamment les mers et les océans, dont les ressources sont de plus en plus convoitées. Mais, dans certaines de ses acceptions, symboliques ou fonctionnelles, le territoire peut avoir des limites plus floues ou peut correspondre à une organisation réticulaire : territoires de la mobilité, de l'appartenance communautaire (les diasporas), territoires virtuels par exemple.

**La territorialité** exprime, outre un contenu juridique d'appropriation, un sentiment d'appartenance, mais aussi d'exclusion, et un mode de comportement au sein d'une entité, qu'elle qu'en soit l'étendue, quel que soit le groupe social qui le gère. Les territoires sont l'objet d'affects collectifs et individuels.

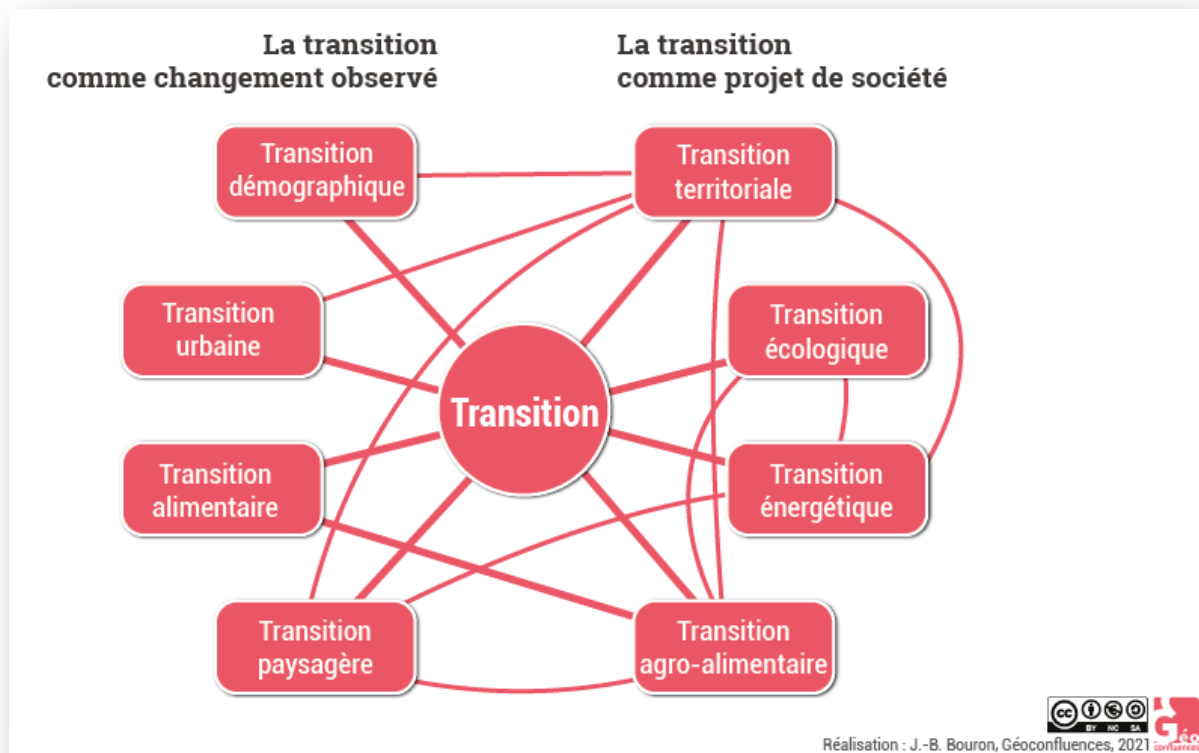
### 18) Transition<sup>24</sup>:

Au sens premier, une transition est un passage d'un état à un autre. On peut l'envisager un peu plus précisément comme un changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales. La transition connote l'idée de progressivité, de changement graduel ; mais une transition peut comporter des ruptures. Menée à son terme, une transition peut être radicale, au sens où la logique d'organisation, la structuration, les interactions entre les éléments du système d'arrivée peuvent être radicalement différentes de celles du système de départ. Le terme de transition porte également l'idée d'un changement complexe car systémique, englobant, généralisé, qui concerne tout le monde et tous les secteurs sur un espace donné (que celui-ci soit d'échelle locale, régionale ou mondiale).

Le terme de transition a popularisé par Rob Hopkins, initiateur du mouvement mondial des villes en transitions, dans son Manuel de Transition (2008). Dans les années 2010, le terme est repris par des philosophes de l'environnement, biologistes, économistes, juristes... et géographes. Les transitions font l'objet d'un champ de recherche à part entière, les transition studies, très développé dans la littérature anglophone et en Europe du Nord.

---

<sup>24</sup> Geoconfluences / Alexis Gonin, mai 2021.



Source: Geoconfluences / Alexis Gonin, mai 2021.

Une transition peut d'abord être un changement observé, en cours ou terminé, que l'on tente de modéliser de manière plus ou moins formelle, pour mieux en comprendre la dynamique. Il en est ainsi des transitions démographiques, urbaines, alimentaires, paysagères, voire politique (d'un régime à un autre). Ces changements majeurs ont des conséquences généralisées, qui bouleversent des organisations socio-économiques, des systèmes productifs, des modes d'habiter. En géographie, on s'intéressera plus particulièrement aux mutations engendrées par une transition sur un espace donné. La comparaison entre un système A de départ, et la manière dont il organisait un espace, et un système B d'arrivée permet d'analyser l'ampleur et les conséquences des recompositions spatiales qui accompagnent nécessairement une transition. Au-delà d'analyses diachroniques comparant un état pré-transition et un état post-transition, le terme de transition invite à mener des analyses dynamiques sur les processus spatiaux en train de se dérouler, à comprendre les facteurs de changement à l'œuvre, les conséquences en train de se dessiner, à retracer des trajectoires d'évolution, à détecter des connexions nouvelles, les recompositions dans les jeux d'acteurs...

Une transition peut ensuite être un projet de société, qui s'incarne dans des politiques publiques, que ces politiques soient transversales (comme pour les transitions territoriales ou écologiques) ou sectorielles (transitions énergétiques ou agro-alimentaires par exemple). La transition suppose alors une intentionnalité et des actions collectives. En ce sens, le terme est employé aussi bien dans les sphères institutionnelles (des collectivités territoriales aux grandes instances internationales, en passant par les gouvernements nationaux) ou militantes (recouvrant ici également des échelles diverses, des mobilisations locales sur les Zones à Défendre par exemple, à des mouvements

internationaux comme celui des Villes en transition). À l'instar de l'expression « développement durable », dont il a pris progressivement le relais dans de nombreux discours scientifiques ou politiques au milieu des années 2010 (par exemple en France, le ministère de l'Écologie et du développement durable, devient en 2017 le ministère de la Transition écologique et solidaire), le terme de transition (ou l'expression « en transition ») court le risque, s'il est employé sans précision ou sans épithète, de devenir un fourre-tout (d'autant plus que dans ces discours on évoque souvent « la » transition, comme s'il n'y en avait qu'une et qu'elle désignait un projet partagé, plutôt qu'« une » transition). La connotation écologique est généralement première, elle est parfois accompagnée de préoccupations sociales (réduction des inégalités), politiques (changement de mode de gouvernance vers un approfondissement de la démocratie), économiques (changement de système économique). Ces discours ont pour point commun de faire appel à un changement global, plus ou moins précisé, et plus ou moins radical. Par rapport au développement durable, la transition ouvre un champ de changement plus large, puisque l'idée de développement, qui reposait sur l'idée de progrès linéaire et de croissance économique, n'y est pas un présupposé. Les projets de transition peuvent partager des constats critiques sur un système actuel à modifier, mais ils diffèrent sur le nouveau système vers lequel tendre.

### 18-1) Transition Territoriale<sup>25</sup>:

La transition territoriale est le changement systémique à l'échelle d'un territoire, qui modifie en profondeur les modes d'habiter, les systèmes productifs, et les relations au milieu d'un collectif d'acteurs engagés dans un projet commun.

L'expression « transition territoriale » est encore peu utilisée dans la littérature géographique. On y retrouve plus souvent celle de « territoire en transition » pour intituler des études de cas sur des territoires pionniers en matière de transition écologique. La déclinaison « villes en transition », issue du mouvement fondé par Rob Hopkins est la plus fréquente (Coudroy de Lille et al., 2017), tandis que son pendant pour les territoires ruraux n'existe pas encore. Les géographes utilisent plutôt le terme de transition dans une acception spatiale, afin d'analyser de façon dynamique les recompositions des territoires. Ces recompositions peuvent associer différentes formes de transitions : urbaine, démographique, agro-alimentaire, paysagère, énergétique, politique... (. L'idée d'associer la notion de territoire à celle de transition est pourvoyeuse d'au moins deux sens possibles : le territoire comme cadre transversal d'une transition systémique ; le territoire comme réseau d'acteurs mobilisés autour d'un projet commun et concret de transition.

Premier croisement. La transition est un changement qui dépasse un cadre sectoriel. La transition écologique ne se cantonne pas aux politiques environnementales. Or, le

---

<sup>25</sup> Beucher, Stéphanie. 2021. Les transitions. CNRS éditions, La Documentation Photographique n° 8139. / Daniela Festa (avec la contribution de Mélanie Dulong de Rosnay et Diego Miralles Buil), « Les communs », Géoconfluences, juin 2018. / Lydia Coudroy de Lille et al. 2017, « Notion en débat : transition », Géoconfluences, février 2017. / Pecqueur, Bernard. 2009. « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? » Géographie, économie, société Vol. 11 (1): 55-62.

territoire, au sens large d'espace délimité, socialisé, approprié, permet une approche transversale qui englobe les changements systémiques, multisectoriels. C'est le sens donné par exemple dans la dynamique de « territorialisation » des politiques publiques qui vise à intégrer les politiques économiques, sociales, environnementales... en les menant à l'échelle locale, dans un cadre territorial. La transition est un changement global, difficile à appréhender : en lui donnant un cadre et une échelle, le territoire donne une prise aux acteurs qui veulent engager une transition.

Deuxième croisement. Le territoire est un espace approprié au sens politique. Dans une perspective moderne, le territoire est approprié par un acteur, l'État westphalien. Dans une perspective plus contemporaine, des acteurs en réseau et en interrelation s'approprient un territoire en même temps qu'ils le co-construisent. Appliquer la transition au territoire oblige à s'intéresser à la gouvernance, à la mise en œuvre politique de la transition. Quand un État pilote une transition, on se situe plutôt dans une démarche descendante : une politique environnementale, conçue et planifiée à l'échelle nationale, reçoit d'éventuelles déclinaisons locales, auxquelles les acteurs des territoires locaux peuvent être (ou non) associés. Dans une démarche plus participative, la transition est le fruit de la mobilisation des acteurs qui font territoire. Les notions de ressources territoriales (Pecqueur, 2009) ou de communs permettent de comprendre ces dynamiques locales.

Les territoires, dans un sens plein, apparaissent ainsi comme la matrice de transition possibles. Ils offrent une prise transversale sur des changements globaux complexes ; ils sont mobilisateurs et permettent à des collectifs d'acteurs d'émerger dans la reconnaissance de problèmes communs, qui les concernent, et dans la tentative de résolution de ces problèmes à leur échelle.

### 18-2) Transition Urbaine<sup>26</sup>:

La transition urbaine est le passage d'une société majoritairement rurale à une société majoritairement urbaine. À l'échelle mondiale, c'est autour de 2007 que c'est produit le basculement. Si la proportion d'urbains et du ruraux dépend de la définition statistique de l'urbain et du rural, changeante dans le temps et selon les pays, l'urbanisation généralisée du Monde est un fait : à moins d'une inversion brutale, peu probable, la part de la population urbaine continuera d'augmenter à l'échelle mondiale pour atteindre des proportions équivalentes à celle de l'Europe ou de l'Amérique latine, entre 70 et 80 % d'urbains. Certains géographes ont conclu trop rapidement à une urbanisation complète, estimant que l'insertion des populations rurales à la mondialisation les intégrait toutes à une forme d'urbanité, mais ce type d'analyse évacue à peu de frais les réalités et les spécificités de la ruralité.

La transition urbaine est nourrie par les migrations rurales, elles mêmes alimentées par un différentiel de natalité. Mais dans les pays où cette transition est achevée, comme c'est le cas en France, le phénomène s'inverse : la croissance urbaine est nourrie par une natalité liée à la présence de nombreux jeunes couples, tandis que les espaces ruraux

<sup>26</sup> Geoconfluences / (JBB) juin 2021.



connaissent une croissance nourrie par arrivée ou retour de familles et de retraités. Il ne faut pas y voir une contre-urbanisation, les taux de croissance étant faibles dans les deux cas, sauf exception locale.

### 18-3) Transition démographique<sup>27</sup>:

La transition démographique est le passage d'une situation dite d'ancien régime démographique, caractérisée par une natalité et mortalité élevées, à une situation dite de nouveau régime démographique dans lequel la natalité et la mortalité sont basses, en passant par des états intermédiaires : la natalité baisse avec un décalage temporel par rapport à la mortalité, entraînant pendant un temps un solde naturel fortement positif et une croissance démographique rapide.

Ce schéma théorique qu'on retrouve dans plusieurs régions du monde à des époques différentes connaît une infinité de variations locales, dans les temporalités, les modalités et compte-tenu des nombreux infléchissements possibles par les politiques publiques (natalistes ou de contrôle des naissances).

### 18-4) Transition Paysagère<sup>28</sup>:

La transition paysagère est définie par Vincent Clément comme une « phase de l'évolution des paysages qui part d'une certaine situation caractérisée par des processus d'humanisation dominants dans le cadre d'un système spatial déterminé et qui aboutit à d'autres processus d'humanisation dominants, correspondant à un autre système spatial. Aux deux extrémités d'une transition paysagère, il y a une situation de concordance entre l'humanisation et la spatialisation. [...] Contrairement aux "crises paysagères", une transition paysagère s'inscrit sur la longue durée, généralement plus d'un siècle. » Dans le contexte actuel des changements globaux et de la mise en œuvre du développement durable, la transition énergétique amorcée dans plusieurs États ainsi que les évolutions des modes de production agricoles ou forestiers entraîneront sans doute une nouvelle transition paysagère.

### 19) Démographie:

La démographie est l'étude de la population. La source première de cette science est la collecte et le traitement de données statistiques, qui dépendent des recensements, prérogative régale des États. Elle est l'« une des principales sciences connexes » de la géographie (Brunet, 1992). Elle étudie notamment les variations de population dans et entre les territoires, selon deux dimensions : l'écart entre les migrations entrantes et sortantes (solde migratoire) et l'écart entre les naissances et les décès (solde naturel).

La démographie est aussi employée pour désigner la population d'un pays : on peut parler du poids démographique, ou du dynamisme démographique d'un pays, pour parler de sa population ou de la croissance de sa population<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> Geoconfluences / (JBB) octobre 2018.

<sup>28</sup> Vincent Clément, Pays et paysages de vieille Castille (XI-XXe s.), thèse de doctorat, 1997. .

La démographie est l'étude des populations visant à connaître leur effectif, leur composition par âge, sexe, statut matrimonial, etc. et leur évolution future. Elle utilise les informations statistiques fournies par les recensements et l'état civil.<sup>30</sup>

### 20) Croissance démographique<sup>31</sup> :

Augmentation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée.

La croissance démographique correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire, calculé en général pour une année. L'effectif d'une population augmente quand il y a excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et des entrées de migrants sur les sorties (solde migratoire). Le taux d'accroissement annuel est le rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

### 21) Taux<sup>32</sup> :

Rapport entre les événements survenus dans une population durant une année, et l'effectif de la population au milieu de l'année.

Lorsque les événements sont observés sur une période plus courte ou plus longue qu'une année, leur nombre est multiplié ou divisé par un facteur approprié, afin de conserver au taux sa dimension annuelle. Un taux peut se référer à l'ensemble de la population (taux brut.), ou à un âge, ou groupe d'âge (taux spécifique). Pour certains phénomènes, on calcule des taux par durée écoulée depuis un événement origine.: il en est ainsi pour les taux de divorce par durée de mariage. Dans ce cas, l'effectif des mariages subsistants étant inconnu, les divorces sont rapportés à l'effectif initial de la promotion.

### 22) Taux de croissance<sup>33</sup> :

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule :

$$((\text{PIB}_n - \text{PIB}_{n-1}) / \text{PIB}_{n-1}) * 100$$

---

<sup>29</sup> Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus, La Documentation française. 1993 (1e éd. 1992). / La population française et son évolution de 2008 à 2013 (INSEE, décembre 2015) : chiffres et cartes. 2016

<sup>30</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/demographie/>

<sup>31</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/croissance-demographique/>

<sup>32</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/taux/>

<sup>33</sup> Website <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1362>

**23) Taux d'accroissement démographique<sup>34</sup>:**

En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution).

Il correspond à la variation de la population au cours d'une période de temps et s'exprime généralement en pourcentage du nombre d'individus dans la population à la mi-période (ou la population moyenne).

Par ailleurs, la somme des taux d'accroissement naturel et migratoire permet également de déterminer le taux d'accroissement démographique.

**24) Population Limite<sup>35</sup>:**

Effectifs maximum d'une population qu'il serait concevable de faire vivre dans un écosystème donné sans réduire irréversiblement la capacité à les entretenir dans le futur. Synonyme : densité maximale.

**25) Pyramide des âges<sup>36</sup>:**

Représentation graphique qui permet de visualiser la répartition d'une population par sexe et par âge, à un moment donné.

Elle est constituée de deux histogrammes (un pour chaque sexe, par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs masculins et féminins sont portés en abscisse (axe horizontal) et les âges en ordonnée (axe vertical).

Ce type de graphique est apparu en 1874 dans le premier Atlas statistique des Etats-Unis. Son nom vient de sa forme lorsque la population a une forte natalité et une forte mortalité : il est élargi à la base et étroit au sommet. Mais cette forme peut varier.

La pyramide des âges montre en un coup d'œil le régime démographique et l'histoire d'un pays sur près d'un siècle. Ainsi, lorsque la fécondité baisse et la durée de vie s'allonge, comme lors de la transition démographique, la pyramide des âges perd sa forme de pyramide pour prendre celle d'un cylindre, voire même d'une toupie si la fécondité diminue en dessous du seuil de remplacement des générations. Les fluctuations annuelles de la natalité et de la mortalité s'impriment par ailleurs dans la pyramide, véritable mémoire révélant longtemps après qu'elles se soient produites les crises passées d'un pays, comme les famines ou les guerres, ou les phénomènes de remontée temporaire de la natalité comme le baby-boom.

<sup>34</sup>Website [https://fr.wikipedia.org/wiki/Croissance\\_d%C3%A9mographique#cite\\_note-3](https://fr.wikipedia.org/wiki/Croissance_d%C3%A9mographique#cite_note-3)

<sup>35</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/population-limite/>

<sup>36</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/pyramide-des-ages/>

## 26) La Densité:<sup>37</sup>

D'une manière générale, la notion de densité désigne de manière qualitative ou quantitative l'intensité d'un phénomène. De manière pratique, c'est le rapport entre un indicateur statistique, un nombre d'« individus » (au sens statistique : nombre d'habitants, de médecins, de logements, d'unités de production, etc.) ou d'autres paramètres (tels que le déroulé linéaire d'un réseau autoroutier par exemple) et une surface. La qualification des densités (fortes, moyennes ou faibles) est toujours relative à un type d'espace, aux ressources d'un lieu donné, à une certaine époque.

Les densités démographiques, habituellement exprimées en habitants par kilomètre carré (hab./km<sup>2</sup>) fournissent un objet de réflexion majeur au géographe. Elles traduisent un aspect important des rapports des sociétés humaines à l'espace, parce qu'elles sont à la fois expression et facteur :

expression des rapports des sociétés à la nature par le biais des techniques de production, résultats de processus d'évolutions internes des sociétés et du jeu des interactions qui mettent en cause leurs structures, leurs mémoires, leurs environnements et qui impliquent des temporalités variées.

facteur, puisque la densité d'occupation de l'espace que chaque génération trouve devant elle pèse lourdement sur les possibilités qu'elle a et qu'elle aura d'agir. Les systèmes de production nécessaires et souhaitables, les actions d'aménagement, toutes sortes de choix sont pour une part contraints, ou au moins influencés par la densité d'occupation de l'espace héritée des périodes antérieure.

Dans le contexte des réflexions contemporaines autour du développement durable, la question de l'optimisation des densités humaines en fonction de ce que peut supporter un territoire du point de vue de ses ressources mais aussi de ses risques de congestion (déchets, gestion des mobilités) est posée. Elle donne lieu à un débat intense et non résolu sur les « méfaits » de l'étalement urbain et les « vertus » de la ville dense ou compacte. Jacques Lévy oppose ainsi deux modèles sociétaux : le modèle de Johannesburg et le modèle d'Amsterdam (Lévy, 1997), en précisant qu'il n'est pas question de hiérarchiser ces deux choix de société, précaution qui par la suite a parfois été oubliée. La ville dense n'est pas nécessairement durable et certains auteurs la présentent comme une « fausse bonne idée » (Féré, 2009).

À l'échelle intra-urbaine, la densité urbaine est un outil utilisé couramment par les urbanistes. Elle établit le rapport du nombre d'habitants par unité de surface. D'autres mesures de densité peuvent être utiles comme la densité de logements, les densités résidentielles. Quant à la densité de construction, exprimée en mètres carrés de

---

<sup>37</sup> Jacques Lévy, « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien [En ligne], 24 | 1997, mis en ligne le 28 février 2005, consulté le 10 octobre 2017. / Cécile Féré, « Villes rêvées, villes durables ? », Géocarrefour, Vol. 85/2 | 2010, 182-184, compte-rendu de Éric Charmes, T. Souami, Villes rêvées, villes durables, Gallimard (coll. Découvertes), 2009.

plancher par unité de surface, elle représente le coefficient d'occupation des sols (COS) très utilisé dans l'élaboration des plans d'urbanisme.

Mais, pour établir ces mesures, quelle surface prendre en compte : la parcelle, l'îlot, le quartier ? Faut-il inclure ou exclure les équipements publics, la voirie, les espaces verts, les zones d'activité ? Ainsi est-on amené à distinguer différents types de densité, brute ou nette.

### **27) Densité de Population :**<sup>38</sup>

Rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

### **28) Milieu Physique (milieu géographique, milieu « naturel » :**<sup>39</sup>

Au sens large, le milieu est l'ensemble cohérent des conditions naturelles ou sociales, visibles ou invisibles, qui régissent ou influencent la vie des individus et des communautés dans un espace donné. Dans ce sens on doit préférer le terme d'environnement.

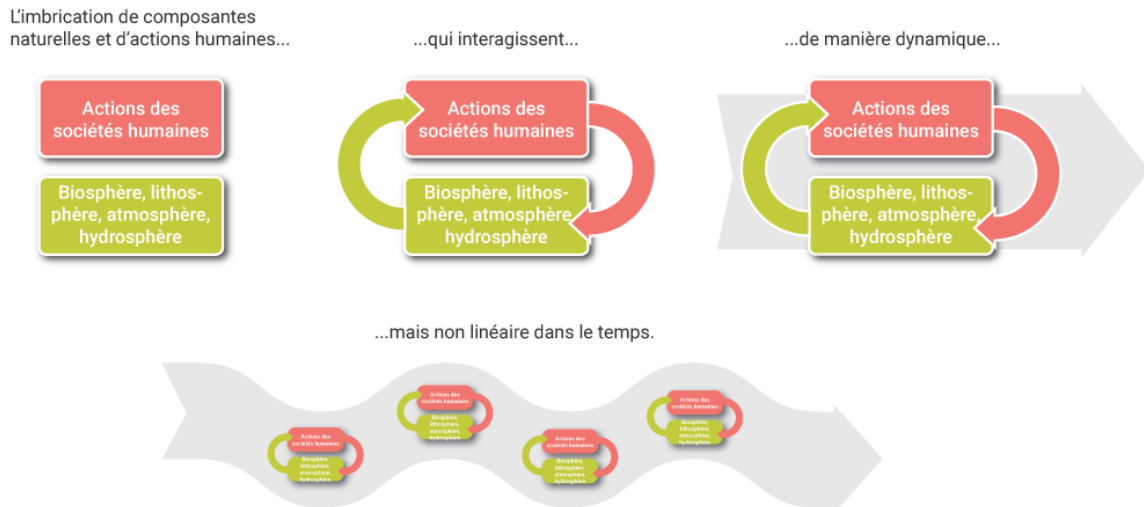
Dans une acception plus restrictive, le milieu renverra plutôt au milieu « naturel » désignant l'ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné : milieu forestier, littoral, marin, etc. Le terme « naturel » pouvant prêter à ambiguïté, l'expression de « milieu physique » est donc souvent privilégiée. Pour le géographe, le milieu n'existe pas en soi : il se définit par rapport à un lieu, une activité, un groupe, un individu. Les préoccupations relatives au milieu prennent alors en compte les relations qui s'établissent entre les données physiques d'un lieu et le groupe social qui y vit.

Le milieu, en effet, est un construit : il est le résultat des interactions entre des composantes naturelles et les actions des sociétés. En outre, ce résultat est dynamique : il évolue dans le temps. Il n'existe donc pas dans un milieu d'état de référence « avant » intervention humaine. Sociétés humaines et milieux naturels se sont construits ensemble. Ils s'auto-organisent à travers des boucles de rétroactions complexes d'où émerge une trajectoire évolutive parfois difficile à anticiper. La forêt amazonienne est ainsi le résultat d'une occupation humaine ancienne, ayant conduit des travaux de terrassement, d'hydraulique, ou encore de sélection des espèces animales et végétales.

<sup>38</sup> Website <https://statistiques.public.lu/fr/methodologie/definitions/D/densitepopulation/index.html>

<sup>39</sup> Geoconfluences /La rédaction, avec les conseils d'Étienne Cossart. Dernière mise à jour : novembre 20. / Amazonie : l'archéologie pour en finir avec la « forêt vierge », brève de novembre 2018

## Un milieu « naturel » c'est :



Source: Geoconfluences /La rédaction, avec les conseils d'Étienne Cossart. Dernière mise à jour : novembre 20. Amazonie : l'archéologie pour en finir avec la « forêt vierge », brève de novembre 2018

Licence CC BY-NC-SA  
Réalisation : J.B. Gouron, Geoconfluences, 2018

### 29) Dynamiques démographiques et développement<sup>40</sup>:

La dynamique des populations est une composante essentielle des problématiques du développement durable. Les hommes sont producteurs de richesses mais ils sont aussi à l'origine de pollutions et peuvent provoquer l'épuisement des ressources lorsqu'elles ne sont pas renouvelables. Les dynamiques de peuplement ou de dépeuplement pèsent sur l'aménagement des territoires en termes de durabilité. Comment faire face à l'abandon des rizières, des terrasses, aux défauts d'entretien des digues et des forêts dans certains espaces ruraux ? Inversement, comment accueillir dans des conditions viables et vivables les populations concentrées au sein des grandes métropoles ?

On pourrait vouloir estimer, à conditions techniques, économiques et culturelles constantes, un "optimum de peuplement". Il tiendrait compte de l'état des techniques et des équipements, du volume des ressources utilisables, des possibilités des échanges avec l'objectif d'aboutir à un état d'équilibre idéal entre une population et son territoire (théories malthusiennes).

Mais la pression démographique n'a pas que des effets négatifs : elle entraîne aussi la recherche de solutions innovantes. Ainsi, la croissance démographique joue un rôle moteur dans le changement des techniques et exerce une pression créatrice sur son environnement (théories économiques de Boserup).

Au nom du développement durable, tout particulièrement soucieux d'économies d'énergie, certains seraient tentés de renouer avec des théories néo-malthusiennes prônant une

<sup>40</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/dynamiques-demographiques-et-developpement>

"croissance zéro", voire une décroissance généralisée. Ces tentatives conservatrices ne vont pas dans le sens de la recherche de solutions innovantes.

### 30) Urbanisme et planification urbaine<sup>41</sup>:

L'urbanisme est la réflexion théorique sur les formes urbaines et l'application pratique de cette réflexion dans l'espace. La planification urbaine est le contrôle de l'urbanisation par le pouvoir politique, urbanisation étant entendue au sens ici de la croissance des villes.

La tension entre l'urbanisation spontanée sans plan préétabli et la volonté par le pouvoir d'encadrer la croissance urbaine est très ancienne. Les villes les plus antiques portent dans leur morphologie les traces successives de croissance spontanée et de planification. Ces traces sont lisibles dans le plan des rues : des rues tortueuses signalent une croissance progressive, selon un réseau de chemins préexistant ; c'est le cas des médinas nord-africaines ou les noyaux médiévaux des villes européennes, mais aussi de Broadway à New York, qui suit l'ancien tracé d'une piste amérindienne. À l'inverse, un plan géométrique voire hippodamien (orthogonal) signale plutôt une volonté planificatrice. Les villes coloniales, les villes nouvelles, ou les capitales post-coloniales (Brasilia) fondées ex-nihilo relèvent du deuxième cas. En forçant le trait, on pourrait dire que dans un cas l'habitat engendre la rue, dans l'autre on trace des rues qui appellent l'habitat.

La planification urbaine peut s'appliquer à l'échelle de toute une agglomération comme à l'échelle d'un quartier. À une échelle plus petite, celle de l'armature urbaine d'un territoire national par exemple, on parlera plutôt de politiques de rééquilibrage ou d'aménagement du territoire.

La planification urbaine sert toujours un projet politique et n'est jamais neutre sur le plan idéologique. La cité antique reflète une conception de la citoyenneté ; la ville coloniale une négation de toute culture préexistante. Au XXe siècle, la planification urbaine a pu servir le projet post-colonial de certains États, par exemple en se dotant d'une nouvelle capitale ex-nihilo. Elle est souvent une façon, pour le pouvoir politique, de reprendre le contrôle sur des entités urbaines jugées indociles ; l'exemple haussmannien dans le Paris du Second Empire en est un archétype. La prise en main par la Chine des villes tibétaines visant tant à les siniser qu'à s'en assurer le contrôle militaire en serait une version contemporaine exacerbée.

Depuis les dernières décennies du XXe siècle, la planification urbaine sert souvent le projet politique et économique de la ville néolibérale. S'appuyant sur un urbanisme de projet, faisant appel à des partenariats public-privé, elle vise à améliorer la compétitivité des villes dans la compétition internationale pour attirer les investissements et les touristes. Elle se fait souvent au détriment des populations jugées indésirables : selon le contexte, sans-abri, habitants précaires, pauvres, minorités ethniques ou racisées, électeurs des bastions politiques d'opposition, ces catégories se recoupant parfois. On retrouve le processus aussi bien dans les États émergents à économie dirigée (Samarcande en Ouzbékistan, Hô Chi Minh-Ville et Hanoï au Vietnam, Shanghai en Chine...) que dans les États à économie libérale (Manille aux Philippines, Lomé au Togo), y compris, quoique souvent de façon moins visible, en Europe et en Amérique du Nord.

---

<sup>41</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine>

**31) Agglomération, agglomération urbaine<sup>42</sup>:**

Une agglomération est un regroupement de bâtiments. Un hameau ou un village sont une agglomération, les bâtiments isolés étant appelés les écarts. Le terme d'agglomération est le plus souvent un raccourci pour désigner une agglomération urbaine.

Une agglomération urbaine désigne un ensemble urbanisé en continuité, comprenant la commune-centre et sa banlieue. Parler d'agglomération plutôt que de ville revient à insister sur le caractère multi communal des amas urbain.

Alors que l'idée d'agglomération laisse penser à un regroupement dense, les phénomènes d'étalement urbain (nouvelles constructions en périphérie) et de périurbanisation (nouveaux habitants au-delà des périphéries urbaines mais travaillant toujours en ville) ont créé un espace de transition entre l'agglomération et l'espace rural : c'est l'espace périurbain. Il représente souvent une part importante de la population totale.

Pour les Nations Unies, une agglomération urbaine se compose de la ville proprement dite et de sa banlieue ou du territoire densément peuplé situé hors de ses limites mais dans la zone adjacente. Une grande agglomération urbaine peut comprendre plusieurs villes ou grandes villes et leur banlieue.

**32) Aménagement du territoire, aménagement « des territoires »<sup>43</sup>:**

La racine latine d'aménagement, manere, évoque la maison, le manse, le manoir. Aménager comme emménager ou déménager fait allusion, originellement, à l'espace domestique et à des actions de la vie quotidienne.

Les sociétés humaines aménagent l'espace dans lequel elles vivent, produisent, échangent. Elles doivent s'organiser, par exemple, pour gérer leurs systèmes d'échange et de transport, leurs ressources en eau, leurs déchets, etc. L'aménagement du territoire désigne aujourd'hui l'action publique qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux. L'aménagement est l'une des formes de l'appropriation d'un territoire.

Les champs d'application des politiques d'aménagement du territoire peuvent être divers : armatures et réseaux urbains ; planification et priorités en matière d'infrastructures et de grands équipements considérés comme « structurants » ; développement, localisation, relocalisation des activités productives ; définition et localisation de pôles d'innovation et de recherche et développement ; aménagement des régions à spécialisation territoriale (tourisme, montagne, littoral) ; prise en compte des dimensions supranationales et transfrontalières ; préoccupations dites de « développement durable ».

L'aménagement du territoire est apparu comme un domaine d'action autonome, identifié dans les politiques globales des États développés au cours des années 1930 et il s'est généralisé dans les années 1950. C'est par leurs politiques d'aménagement du territoire que les acteurs publics

<sup>42</sup> Geoconfluences/ (ST) mai 2010, mise à jour (JBB) mars 2021.

<sup>43</sup> Geoconfluences /(ST) juillet 2004. Dernière mise à jour : juin 2019.



agissent pour corriger les déséquilibres et orienter les développements spatiaux à partir d'une appréhension d'ensemble et d'un projet global et prospectif. Les formes prises par l'aménagement du territoire ont une composante idéologique, dans la mesure où celui-ci consiste à réaliser un projet politique : favoriser les territoires les plus compétitifs pour attirer les entreprises et créer de l'emploi, ou maintenir une offre de services publics dans tous les territoires et pour tous les habitants, sont deux orientations différentes, même si elles ne sont pas nécessairement contradictoires.

Aujourd'hui, le terme est de plus en plus souvent utilisé sans épithète : l'aménagement.

### 33) Transfrontalier :<sup>44</sup>

L'adjectif transfrontalier caractérise un phénomène qui concerne les deux côtés d'une frontière mais son sens varie selon le substantif qu'il qualifie.

Au sens faible, l'adjectif transfrontalier désigne la traversée d'une frontière et le développement de relations transfrontalières à travers cette limite politique. Il suppose donc l'existence d'une limite mais aussi de sa relative perméabilité. Il introduit par ailleurs une notion de proximité et concerne les relations entre deux espaces contigus, tandis que le terme de transnational est réservé aux relations entre deux États.

Au sens fort, l'adjectif transfrontalier caractérise au contraire le développement d'un phénomène qui transcende la discontinuité politique. Il donne naissance à une entité nouvelle, qui intègre dans un même ensemble des entités autrefois séparées. La notion d'espace transfrontalier dépasse ainsi en intensité le simple échange entre deux espaces frontaliers : il se caractérise en effet par des échanges structurés, durables et par un certain nombre de traits communs.

Les espaces les plus intégrés donnent naissance à des territoires transfrontaliers, issus d'une construction politique locale ou régionale qui se fixe pour but l'approfondissement des relations et le développement local. Si ces territoires transfrontaliers dépassent les frontières politiques, ils se construisent néanmoins sur les discontinuités sociales, politiques ou économiques qu'elles génèrent et exploitent ces différentiels. L'enjeu pour ces espaces est alors de fonder à plus long terme un développement qui ne repose pas uniquement sur les différentiels nés de la frontière. Les territoires transfrontaliers se caractérisent par ailleurs par une appropriation et une identité marquée : ils ont en effet en commun « un jeu permanent entre des systèmes d'appartenance et d'organisation différents, où les préoccupations locales interfèrent avec les injonctions et règlements nationaux » (Hamez, 2020). Ils apparaissent alors pour les habitants de ces espaces comme des entités d'échelle intermédiaire entre l'espace local et l'espace national.

### 34) Frontières:

Si l'on considère ici avant tout les frontières d'État, la frontière comme enveloppe externe d'un territoire est une ligne continue qui a caractérisé l'apparition des États modernes, westphaliens. L'effort d'assignation de leurs limites a été rendu possible par le progrès des techniques de localisations géographiques et de cartographie. Auparavant, en l'absence de murailles ou autres

---

<sup>44</sup> La définition d'espace transfrontalier sur le site Hypergéométrie : [www.hypergeo.eu/article.php3?id\\_article=207](http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=207)  
Grégory Hamez, « La région transfrontalière », in Anne-Laure Amilhat-Szary et Grégory Hamez, Frontières, Colin, 2020, Horizon.

fortifications, la frontière était une périphérie incertaine de « marches » à défendre ou de confins peu peuplés ou moins contrôlés.

Limites séparant deux entités territoriales différentes, les frontières, coupures ou coutures, peuvent être plus ou moins fermées, plus ou moins perméables. Tout organisme – individuel ou collectif – s'écrit de la frontière, toute culture a ses limites : frontières et limites sont alors des instruments de régulation et de délimitation des systèmes socio-territoriaux. Les frontières s'accompagnent de discontinuités, d'effets de seuil (statistiques par exemple), de gradients plus ou moins accentués qui en sont tout à la fois la cause et la conséquence.

Une frontière ne saurait être « naturelle » en soi. Elle est toujours conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Une ligne de crête sur un relief, par exemple, n'est une frontière que si les deux États riverains s'accordent pour le décréter : les communautés locales, pastorales par exemple, s'en affranchissent au quotidien.

Les frontières, si elles peuvent être des lieux de tension, d'incertitude, de confrontation, peuvent être aussi des interfaces actives de stimulation et de compétition fécondées par la présence de l'autre, par ses différences.

Enfin, relevons que l'anglais établit une distinction entre d'une part *boundary line / borderline*, au sens de frontière comme limite administrative et d'autre part *frontier*, qui se rapproche de la notion de front pionnier. C'est J. F. Turner qui, en 1893, a théorisé le premier la notion de *frontier*, front pionnier de la conquête de l'Ouest américain et modèle de la construction du territoire des États-Unis. Il s'agit alors d'une frontière intérieure à un État, comme l'est également un front pionnier. La frontière intérieure, mobile dans le temps et dans l'espace, répond à deux objectifs souvent concomitants. Le premier consiste à faire coïncider les limites administratives d'un État avec celles de sa maîtrise et de sa mise en valeur spatiale effectives. Dans le second cas, il s'agit de décharger d'autres espaces infranationaux de pressions, essentiellement démographiques. Sous l'effet d'une impulsion politique ou d'initiatives spontanées, l'avancée du peuplement et la valorisation économique traduisent l'intégration progressive dans le territoire national d'espaces considérés comme neufs, au détriment parfois des populations autochtones préexistantes au mouvement.<sup>45</sup>

### 35) Migrations:

La migration est le fait de changer de domicile pour une durée longue ou définitive. Elle est l'une des modalités de la mobilité. Un couple qui quitte la ville-centre pour la banlieue, une expatriée qui travaille à l'étranger pour une multinationale, un retraité qui s'installe dans la région de son enfance sont tous, au sens statistique, des migrants. L'Insee parle de migrants résidentiels pour désigner les migrants intérieurs, par opposition aux migrants internationaux.

L'expression « migrations pendulaires » a parfois désigné improprement les navettes domicile-travail ; pour lever toute ambiguïté, on parle aujourd'hui de mobilités pendulaires, voire triangulaires.

La migration correspond rarement à une flèche à sens unique, qui est pourtant celui qui lui est le plus fréquemment attribué. En fait une migration correspond souvent à plusieurs allers-retours entre le lieu d'arrivée et celui de départ, avant et après le trajet définitif. Les fêtes religieuses ou les événements familiaux peuvent être des occasions de retours temporaires.

---

<sup>45</sup> Textes de cadrage du jury, 2021. / Bibliographie : Jean-Benoît Bouron et Laurent Carroué, Frontières : indications bibliographique / Dossier : La frontière, discontinuités et dynamiques (ouvert en 2008, dernier ajout 2020). Glossaire du dossier.

La migration économique, qui concerne le fait de partir pour chercher une meilleure situation professionnelle, a longtemps nourri l'exode rural, et c'est encore le cas dans certaines régions. Lorsqu'elle n'apporte pas les résultats escomptés, peut aussi aboutir à un retour définitif.<sup>46</sup>

Déplacement d'une personne quittant son lieu de naissance ou de résidence pour un autre lieu. On distingue deux types de migration: les migrations internes (à l'intérieur d'un même pays) et les migrations internationales (d'un pays vers un autre).<sup>47</sup>

### 36) Migrations Internes<sup>48</sup>:

Migrations à l'intérieur d'un pays (entre régions, entre communes, etc.).

### 37) Accessibilité<sup>49</sup>:

Ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement ou pour accéder à un service (accessibilités à l'Internet "haut débit", à la téléphonie mobile par exemple). L'accessibilité est une composante essentielle de la mobilité : elle représente l'offre de mobilité.

Quatre grandes composantes de l'accessibilité peuvent être identifiées :

- la performance technique (réseaux) exprimée en temps, coût, effort
- la nature de la ressource à atteindre
- les contraintes temporelles liées au fonctionnement social (horaires de fermeture et ouverture)
- les caractéristiques physiques et mentales des individus qui se déplacent : âge, santé, revenu, compétences linguistiques, par exemple. La réflexion en termes d'accessibilité se pose tout particulièrement pour le cas des personnes dites à "mobilité réduite".

Il faut distinguer l'accessibilité d'un lieu et l'accessibilité d'une fonction. Dans l'accessibilité d'un lieu intervient la performance des réseaux de transport ; dans l'accessibilité d'une fonction s'ajoute la répartition spatiale de la fonction.

La question de l'accessibilité est devenue la condition de l'attractivité des territoires et l'objet d'une exigence sociale croissante.

Les inégalités dans l'accessibilité sont génératrices de ségrégations spatiales, d'où la question fondamentale pour les acteurs de l'aménagement du droit au transport, autrement dit un droit à accéder.

### 38) Mobilité :

Dans son acception la plus générale, la mobilité désigne un changement de lieu accompli par une ou des personnes. Les individus et les groupes humains sont confrontés à l'exigence de maîtrise de la distance par la mobilité (Lévy, Lussault, 2003). Celle-ci ne se limite pas au déplacement physique effectif et aux techniques de transport, à l'accessibilité, mais elle embrasse les idéologies et les technologies du mouvement en cours dans une société. Elle rassemble donc à la fois : un ensemble de valeurs sociales ; une série de conditions géographiques ; un dispositif technologique et son arsenal de techniques et d'acteurs. Chaque acteur (individu, groupe social) dispose, du fait de ses compétences et de son insertion spatiale, d'un capital de mobilité, il

<sup>46</sup> Laure Cailloce, entretien avec Catherine Wihtol de Wenden, « Migrant, réfugié: quelles différences ? » CNRS Le Journal, 22 septembre 2015. / INED, « Les migrations dans le monde », 28 mars 2018.

<sup>47</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/migration/>

<sup>48</sup> Website <https://www.ined.fr/fr/lexique/migrations-internes/>

<sup>49</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/accessibilite>

structure et régule son propre « système de mobilité ». La circulation des biens, des personnes, est à la source de processus d'échange, de diffusion (valeurs, idées, technologies, etc.), moteur essentiel du développement de l'humanité.

Toute création d'une nouvelle offre de transport transforme les mobilités. Tout d'abord par des effets de détournement : le chemin de fer détourna à son profit une part du trafic fluvial, le trafic routier une part du ferroviaire, le TGV une part de l'avion, etc. Mais aussi en générant un trafic induit révélant des déplacements latents qui ne pouvaient se faire (temps ou durée excessifs) : grâce aux innovations techniques, il devient possible de faire des déplacements qui n'étaient pas envisageables auparavant.

Depuis 1850 environ, les sociétés industrielles, entrées dans un processus continu d'accroissement des mobilités, ont pu modifier radicalement les conditions de vitesse de leurs déplacements. Plus récemment (avènement des télécommunications), nous sommes passés à l'ère généralisée de l'instantanéité, de l'immédiateté, pour les biens immatériels : capitaux, informations, images, sons. Mais les réseaux qui assurent ces mobilités, la localisation de leurs nœuds (sites d'hébergement, services en ligne, bases de données, etc.) sont inscrits dans l'espace géographique. L'espace des sociétés contemporaines hypermobiles est relatif, relationnel, marqué par la cospatialité. Les micro-échelles, où se déploient les pratiques télécommunicationnelles, méritent l'intérêt. La course à la vitesse des déplacements n'est pas terminée. Ces évolutions, loin de produire des conditions généralisées d'isotropie, produisent des organisations de l'espace, des spatialités et des interactions spatiales inédites.

La mobilité est l'expression d'un besoin et d'une nécessité, elle peut être choisie ou subie. Une mobilité élevée est caractéristique des sociétés développées. On observe depuis plusieurs années une stabilisation du temps consacré aux déplacements et de leur nombre dans ces sociétés. Par contre, la vitesse et donc les accessibilités ont considérablement augmenté. De nouvelles formes de mobilité se sont développées sur des modes virtuels, fondés sur les technologies des télécommunications et de l'informatique.

L'aménagement des territoires doit prendre en compte ces données en distinguant la mobilité choisie par les individus et les entreprises, qui est l'exercice de la liberté, et la mobilité subie du fait de l'organisation de l'espace et des activités.

L'accès à un plus juste niveau de développement de populations très nombreuses comme en Asie (Inde, Chine notamment) va provoquer, si elle se confirme, une croissance de la demande de mobilité sans précédent dans l'histoire. Pour le développement durable les défis sont essentiels. Comment satisfaire ces aspirations en termes d'approvisionnements énergétiques ? Comment assurer les approvisionnements en matières premières ? La pression sur les ressources terrestres ne peut qu'augmenter, l'humanité devra se mobiliser et s'organiser pour y faire face.

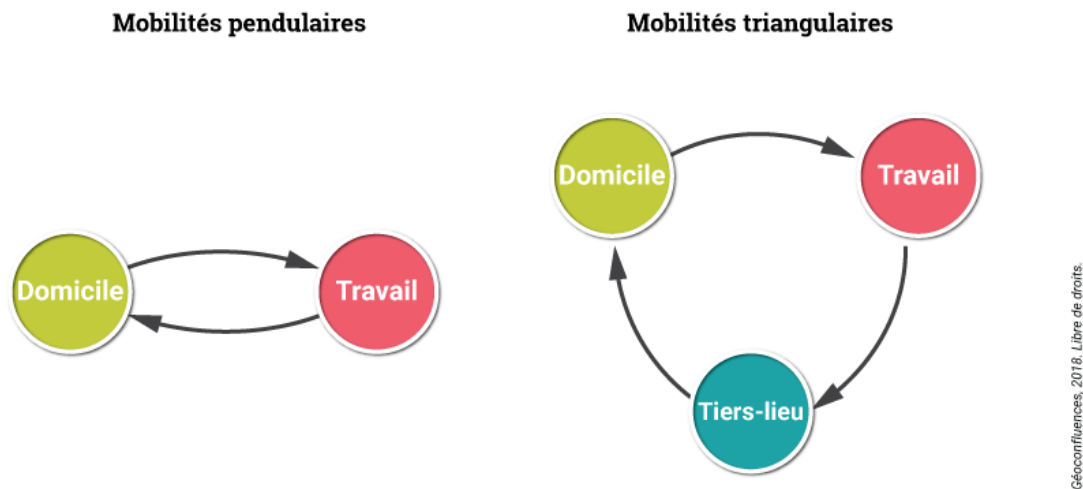
Pour les géographes, la mobilité se décline de différentes façons : mobilité sociale, mobilité professionnelle, mobilité de travail, s'inscrivant ainsi clairement dans le champ de la géographie sociale<sup>50</sup>.

### **39) Mobilités Pendulaires, Mobilités Triangulaires :**

La mobilité pendulaire désigne les navettes quotidiennes domicile-travail. Elle concerne une grande partie de la population active de tous les pays, développés ou en développement. L'usage du pluriel permet d'insister sur la grande variété des modes de transports, des distances, et des durées de ces mobilités pendulaires. L'exemple des navetteurs du TGV, qui parcourent une ou plusieurs centaines de kilomètres chaque jour, est devenu emblématique en France. À Nairobi, une enquête portant sur deux mille foyers a montré qu'un mode de transport différent peut être

<sup>50</sup> Geoconfluences/ Emmanuelle Bonerandi, « De la mobilité en géographie », *Géoconfluences*, novembre 2004. / Le glossaire Mobilités, flux, transports

utilisé à l'aller et au retour, en fonction d'un arbitrage temps/coût financier : la marche est plus utilisée au retour, et le matatu, minibus collectif privé, à l'aller .<sup>51</sup>



Source: website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mobilite-pendulaire>

#### 40) Mobilités Urbaines <sup>52</sup>:

Les structures territoriales qui se développent aujourd'hui sont celles qui croisent pouvoir et accessibilité. Ainsi, les grandes villes profitent de l'essor de la rapidité différenciée pour s'imposer : via leurs plates-formes multimodales, elles offrent aux fonctions stratégiques une accessibilité généralisée aux autres villes importantes et s'imposent comme des carrefours planétaires. Les autres territoires ne parviennent pas à relever le défi.

Stade avancé du processus d'urbanisation, la métropolisation repose, pour partie, sur la proximité de liens multimodaux de communication, sur la participation à des réseaux internationaux.

Mais tension et contradictions sont réelles entre, d'une part, la liberté des déplacements que seules les grandes villes et les métropoles semblent permettre et, d'autre part, les contraintes urbaines de localisation.

Les grandes villes et les métropoles ont des problèmes de mobilité qui leur sont spécifiques :

- les engorgements, les saturations, sources de déséconomies d'échelle et de dégradations environnementales,
- les conflits d'usage générés par la densité des populations et des activités,
- les conséquences de la périurbanité, de la polycentralité, les besoins spécifiques des navetteurs, etc.

Parmi les réponses possibles, le transport en site propre (TSP) exige des infrastructures spécifiques (métro, tramway par exemple) mais permet de transporter un plus grand nombre de voyageurs en soustrayant cette mobilité à l'encombrement des axes empruntés par les

<sup>51</sup> Jean-Benoît Bouron et Pierre-Marie Georges, Les territoires ruraux en France, Ellipses, 2015. / Jean-Baptiste Lanne, « Portrait d'une ville par ceux qui la veillent. Les citadinités des gardiens de sécurité dans la grande métropole africaine (Nairobi, Kenya) », Géoconfluences, janvier 2017.

<sup>52</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mobilites-urbaines-1>

automobiles. Par ailleurs, le développement des modes doux, c'est-à-dire qui ne consomment pas d'autre énergie que celle de leurs usagers, est envisagé. Le développement de la pratique de la bicyclette dans de nombreuses villes, et des systèmes de vélos en libre-service, en sont des illustrations.

#### **41) Mobilités Transfrontalières <sup>53</sup>:**

Les populations transfrontalières jouent de la frontière par leurs différents types de mobilités (pour les loisirs, l'habitat, les achats, etc.) à des degrés divers en fonction de son ouverture ou de sa fermeture. Aussi, l'étude d'une frontière ne peut faire l'économie d'une analyse des territorialités des populations qui en jouent. La mobilité transfrontalière de voisinage découle de plusieurs champs d'application : le libre choix éventuel du lieu de domicile comme du lieu de travail ; les aires de loisirs et les infrastructures culturelles ; les centres de formation et les centres de santé ; les grandes surfaces commerciales et le prix des marchandises ou des services ; les associations transfrontalières ; la connaissance réciproque de la langue du voisin ; les mariages mixtes ; etc.

#### **42) Marchabilité :**

La marchabilité (traduction de l'anglais walkability) ou « potentiel piétonnier » désigne la « capacité d'un milieu à faciliter les déplacements utilitaires à pied et à vélo » (Reyburn, 2010). Que ce soit en ville ou en milieu rural, il existe des lieux plus favorables que d'autres à la marche à pied ou au déplacement à vélo en raison de divers facteurs : bruit, insécurité, absence de trottoirs, circulation dangereuse etc. La marchabilité constitue un enjeu de santé publique car elle peut entraver ou au contraire favoriser l'activité physique. Ainsi, cette notion est de plus en plus mobilisée par les politiques publiques d'aménagement des territoires et des espaces publics. Apparue au début des années 2000 en Amérique du Nord dans un contexte de croissance incontrôlée de l'obésité, la marchabilité fait l'objet de plusieurs méthodes de calculs dont trois sont désormais reconnues au niveau international. L'IMI (Irvine-Minnesota Inventory) compte pas moins de 174 indicateurs répartis en quatre volets : l'accessibilité, l'attractivité, la sécurité liée à l'infrastructure routière et celle liée aux incivilités.<sup>54</sup>

#### **43) Le transport <sup>55</sup>:**

est une action de déplacer un individu (transport de voyageurs) ou une marchandise (transport de marchandise) d'un endroit à un autre

#### **44) Un mode de transport :**

Un mode de transport, ou moyen de transport, ou système de transport, c'est une forme particulière de transport qui se distingue principalement par le véhicule utilisé, et par conséquent par l'infrastructure qu'il met en œuvre. Lorsque plusieurs modes de transport sont associés pour concourir à la réalisation d'une opération de transport, c'est le terme multi modalité qui est utilisé.

<sup>53</sup> Website <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mobilites-transfrontalieres>

<sup>54</sup> CollectivitésViabiles.org, « Potentiel piétonnier », non daté. / DRIEA Île-de-France, Indicateur de marchabilité en Île-de-France : un outil de diagnostic du territoire, janvier 2018. / Miserey Yves, « La "marchabilité", paramètre méconnu du milieu urbain », Le Figaro, mai 2013.

<sup>55</sup> Website <http://fr.wikipedia.org/wiki/Transport>

Un mode de transport est, dans un sens plus général, un accessoire utilisé par un être humain afin de se déplacer du point A au point B. Pour posséder le statut de moyen de transport, celui-ci doit être accessible au public et posséder une instance de brevet approuvée. Il existe différents modes de transport, tel que la voiture, la motocyclette et le vélo, qui sont des moyens de transports individuels. Il y a également les modes de transport en commun, tels que l'autocar, le métro, le train, le taxi, le monorail... et bien d'autres. Finalement, compte tenu de leur coût et du statut spécial pour lequel on les utilise, il y a également le bateau et l'avion, qui sont en général des moyens de transport de masse utilisés pour le déplacement sur de longues distances.

ET est, dans un sens plus général, un accessoire utilisé par un être humain afin de se déplacer du point A au point B. Pour posséder le statut de moyen de transport, celui-ci doit être accessible au public et posséder une instance de brevet approuvée. Il existe différents modes de transport, tel que la voiture, la motocyclette et le vélo, qui sont des moyens de transports individuels. Il y a également les modes de transport en commun, tels que l'autocar, le métro, le train, le taxi, le monorail... et bien d'autres. Finalement, compte tenu de leur coût et du statut spécial pour lequel on les utilise, il y a également le bateau et l'avion, qui sont en général des moyens de transport de masse utilisés pour le déplacement sur de longues distances.<sup>56</sup>

#### 45) Choix du Mode de Transport:<sup>57</sup>

Pour transporter une personne ou une marchandise d'un point à un autre, il est possible d'utiliser successivement plusieurs modes de transport. Les raisons de coût, de rapidité et de sécurité guident le choix des modes de transport qui seront mis en œuvre. Quelquefois, c'est la géographie (contournement ou franchissement d'obstacles naturels), le climat et plus généralement l'environnement qui obligent à utiliser un mode de transport (îles, montagnes, inondations, ...)

Pour réduire le coût, il est intéressant d'emprunter soit des moyens de transport collectifs (train), soit des moyens de transport de grande capacité (barges, porte-containers, ...), soit les deux. Le début de l'itinéraire a alors pour objectif de rejoindre le moyen de transport le moins coûteux ; la dernière partie de l'itinéraire sert à rejoindre le point de destination finale.

Pour réduire la durée, il est intéressant d'emprunter des moyens de transport relativement rapides (automobile, train à grande vitesse, avion, ...). Le début de l'itinéraire a alors pour objectif de rejoindre cette fois-ci le moyen de transport le plus rapide ; la dernière partie de l'itinéraire sert à rejoindre le point de destination finale.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la recherche de la sécurité.

La combinaison de différents véhicules de différents modes de transport pour effectuer un même trajet se nomme transport multimodal. Lorsque le même véhicule est capable de pratiquer plusieurs modes de transport, le véhicule est dit polyvalent (aéroglysseur, véhicules amphibies, ..), mais le mode de transport n'est pas multimodal.

#### 46) Le Transport Routier<sup>58</sup>:

Est une activité réglementée de transports terrestres, qui s'exerce sur la route. Elle englobe à la fois le transport routier de personnes, le transport routier de marchandises et le déménagement. Ces activités commerciales sont exercées par les transporteurs routiers.

<sup>56</sup> Website [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mode\\_de\\_transport](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mode_de_transport)

<sup>57</sup> Website <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Mode-de-transport-page-2.html>

<sup>58</sup> Website <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1656865>

**47) Concevoir les Réseaux de Transport Comme un Outil d'Aménagement du Territoire<sup>59</sup> :**

Les transports représentent un domaine large de recherche qui mobilise les sciences dures, techniques, mécaniques mais aussi les sciences humaines. Au sein de la géographie, l'analyse des transports est là encore multiple, du fait de ces multiples interrelations avec l'espace et les sociétés. Le réseau de transport est ainsi saisi dans ses caractéristiques « territoriales ». Ces caractéristiques sont telles que le transport, en tant que domaine, qu'objet d'étude, est considéré comme un « outil » de l'aménagement du territoire.

A cette considération conceptuelle des transports correspond une méthode. En effet, comment inscrire cette position au sein d'un vaste champ d'étude, où représentants des sciences Humaines comme des sciences dures manipulent des outils variés ?

**48) Le parallèle réseau / territoire : concepts et logiques<sup>60</sup> :**

Paul Claval distingue une géographie des réseaux d'une géographie des formes (Claval2005). L'auteur estime ainsi que l'étude des phénomènes réticulaires gagne du terrain au sein de la discipline. Force est de constater en effet que la grande majorité des recherches en géographie urbaine ou en aménagement s'orientent de plus en plus largement vers une analyse en termes réticulaires. Plus précisément, les transports occupent une place de choix dans les considérations des géographes et des aménageurs. Non seulement cette place est grandissante, mais les spécialistes estiment qu'elle est encore inférieure à ce qu'elle devrait être, au vu des problématiques restant à traiter (Dupuy et Offner 2005). L'objet de cette première partie est de montrer en quoi les transports sont un domaine offrant un riche terreau aux problématiques géographiques et comment le réseau de transport offre des correspondances au territoire. On traitera en premier lieu du rôle du transport comme interface entre l'espace et la société. La seconde partie portera sur la caractérisation des interrelations de type morphologique et fonctionnel entre réseau de transport et territoire. Les différents enseignements amèneront à conceptualiser un cadre de prise en compte de la territorialité des réseaux de transport.

---

<sup>59</sup> THESE\_ALEXIS\_CONESA.pdf

<sup>60</sup> Paul Claval une géographie des réseaux d'une géographie des formes (Claval 2005).



### **Conclusion**

***En étudiant la plupart des termes urbains et géographiques de l'armature urbaine de notre étude, la plupart de ces termes incluent plusieurs significations telles que le l'armature urbaine, le territoire, la mobilité, les frontières... Ces termes peuvent faire l'objet d'une mise à jour mineure ou complète au fil du temps, des événements et des variables futures, et de nouveaux termes et concepts devraient émerger.***

## **CHAPITRE 02: PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE**

## ***Introduction***

***L'espace de programmation territoriale des hauts-plateaux centre à l'instar des autres espaces de programmation (9 au total) défini par la loi 01-20 du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, est situé au cœur du territoire national, ce qui lui accorde un rôle primordial pour redéployer la population et les activités vers l'arrière-pays. Ce qui nous amène dans ce chapitre, à aborder sur une introduction de la région des hauts plateaux Centre, où cette étude couvre les aspects géographiques, démographiques et autres qui nous aident à présenter notre zone d'étude d'une manière bien illustrée et compatible avec le sujet.***

- **PRESENTATION DE LA DE LA REGION DES HAUTS-PLATEAUX CENTRE**

L'espace de programmation territoriale des hauts-plateaux centre à l'instar des autres espaces de programmation (9 au total) défini par la loi 01-20 du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, est situé au cœur du territoire national, ce qui lui accorde un rôle primordial pour redéployer la population et les activités vers l'arrière-pays<sup>1</sup>.

### I. La situation de la région des hauts-plateaux centre( HPC) :

L'espace de programmation territoriale Hauts Plateaux Centre se trouve au coeur de l'Algérie, tel qu'institué par la loi, regroupe trois wilayas : Djelfa, M'sila et Laghouat. Sa superficie est 75 483,35 Km<sup>2</sup>, ce qui correspond à près de 3,17% de la surface totale du territoire national<sup>2</sup>; répartie selon les Wilayas comme suit :

**Tableau 01: Distribution de la superficie totale par wilaya (Unité : Km<sup>2</sup>)**

| WILAYA          | Superficie (Km <sup>2</sup> ) |
|-----------------|-------------------------------|
| <b>Djelfa</b>   | <b>32 256,35</b>              |
| <b>Laghouat</b> | <b>25 052,00</b>              |
| <b>M'sila</b>   | <b>18 175,00</b>              |
| <b>EPT HPC</b>  | <b>75 483,35</b>              |
| <b>ALGERIE</b>  | <b>2 381 747</b>              |

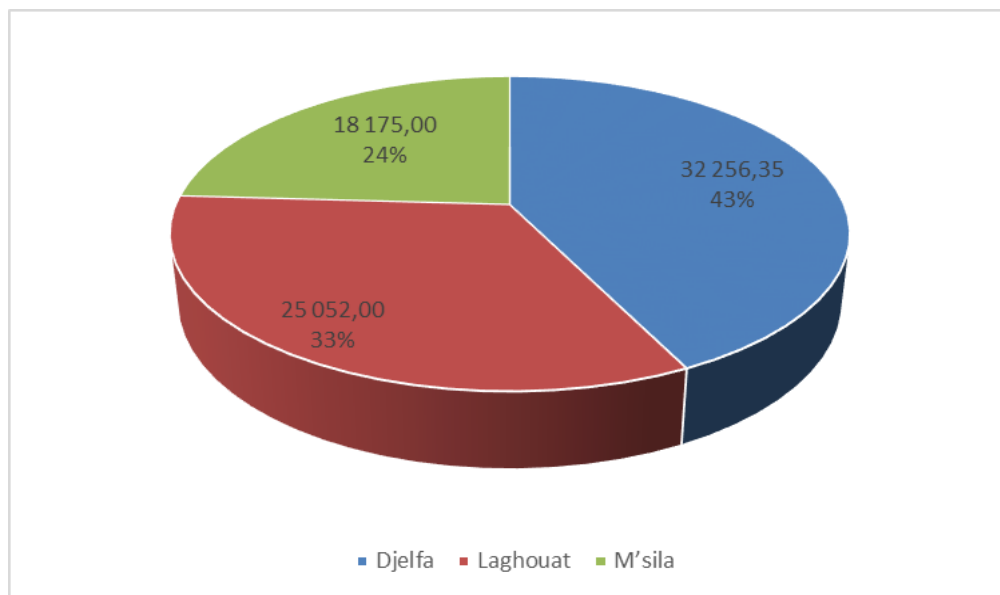
Source : les monographies des trois Wilayas, DPSB, 2012

On remarque que la superficie de la wilaya de Djelfa représente 43% de la superficie totale de la région des hauts-plateaux centre. Un peu plus de la moitié est occupée par les deux autres wilayas, soit 33% de la surface de la région pour la wilaya de Laghouat et 24% pour la wilaya de M'sila. Le graphe suivant montre cela :

<sup>1</sup> (JO N°77 du 15 Décembre 2001, P17)

<sup>2</sup> Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial

**Graphe (1) : Répartition de la surface des hauts-plateaux centre selon les wilayas qui le composent (2012)**



Source : les monographies des trois Wilayas, DPSB, 2012

### I. 1. Situation administrative<sup>3</sup> :

La région des hauts-plateaux centre est composée de 107 communes, rattachées à 37 daïras. Elle est délimitée :

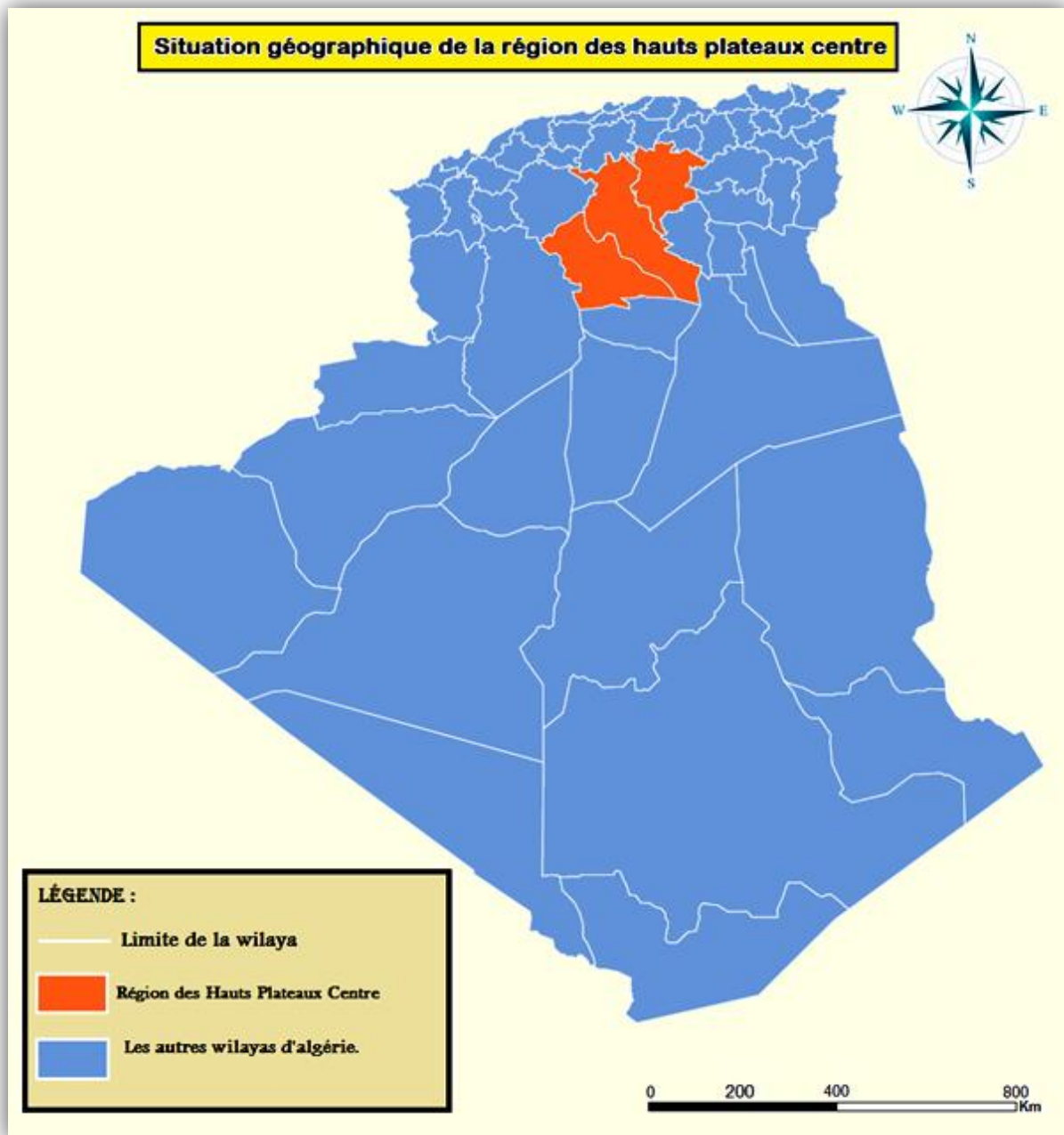
- ❖ Au nord, par les wilayas de : Tissemsilt, Médéa et Bouira ;
- ❖ A l'est par les wilayas de : Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna et Biskra,
- ❖ A l'ouest par les wilayas d'El Bayadh et Tiaret ;
- ❖ Au sud par les wilayas de : Ouargla et Ghardaïa

Par rapport au territoire national, l'espace HPC occupe une position de centralité, qui fait de lui une zone de contact entre les différents espaces géographiques du pays (nord, sud, est et ouest), et l'impose comme carrefour stratégique par où transitent d'importants flux de personnes et de marchandises.

Sa proximité, par rapport à l'espace de programmation territoriale Nord-centre, offre à ce dernier une profondeur stratégique pour le redéploiement de ses populations et activités.

<sup>3</sup> Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial P4

Carte 01 : situation géographique de la région des hauts plateaux centre



Source : [wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_wilayas\\_d'Algérie](https://wikipedia.org/wiki/Liste_des_wilayas_d'Algérie) + le traitement d'étudiante

## I. 2. Situation physique et naturelle :<sup>4</sup>

La région des hauts-plateaux centre appartient à l'ensemble des Hautes plaines, qui s'intercale entre la chaîne tellienne accolée au littoral et la chaîne atlasique qui marque le domaine saharien. Au nord de ce dernier, l'isohyète 400 mm coïncide avec la limite de l'extension des

<sup>4</sup> Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial P5

cultures céréalières en sec, tandis qu'à son sud, l'isohyète 100 mm détermine la limite de l'extension de l'alfa.

Les principaux paysages rencontrés en allant du nord au sud sont :

- ❖ Les reliefs montagneux des versants sud de l'Atlas tellien, représentés par les Monts d'El-Hodna ;
- ❖ Les Hautes Plaines intérieures « Hauts-Plateaux », situées entre la chaîne tellienne et la chaîne atlasique, représentées par :
  - La plaine d'El-Hodna ;
  - Les hautes plaines steppiques couvrant la partie ouest de la wilaya de M'sila
  - Les hautes plaines steppiques couvrant la partie nord de la wilaya de Djelfa.
- ❖ Les dépressions « Chotts » parsemant les Hautes plaines : Chott El-Hodna, Chott Chergui et Chott Gharbi ;
- ❖ Les versants de l'Atlas saharien, représentés par : les Monts des OuledNaïl, Djebel Amour et les Monts du Zab (Djebel Boukehil, Djebel Fernane) ;
- ❖ La plate-forme saharienne, qui occupe la partie sud de la région.

Cette diversité paysagère est au cœur de la richesse de la région. Néanmoins, il faut signaler que l'écosystème de cette région est fragile, ce qui fait que les interventions sur l'espace physique et les différents aménagements et notamment ceux des transports terrestres, doivent être soucieux de l'environnement et harmonieux avec les paysages.

## II. Les caractéristiques du milieu physique<sup>5</sup> :

A travers ce point, nous allons décrire d'une manière détaillée les différents paysages que nous avons déjà cités.

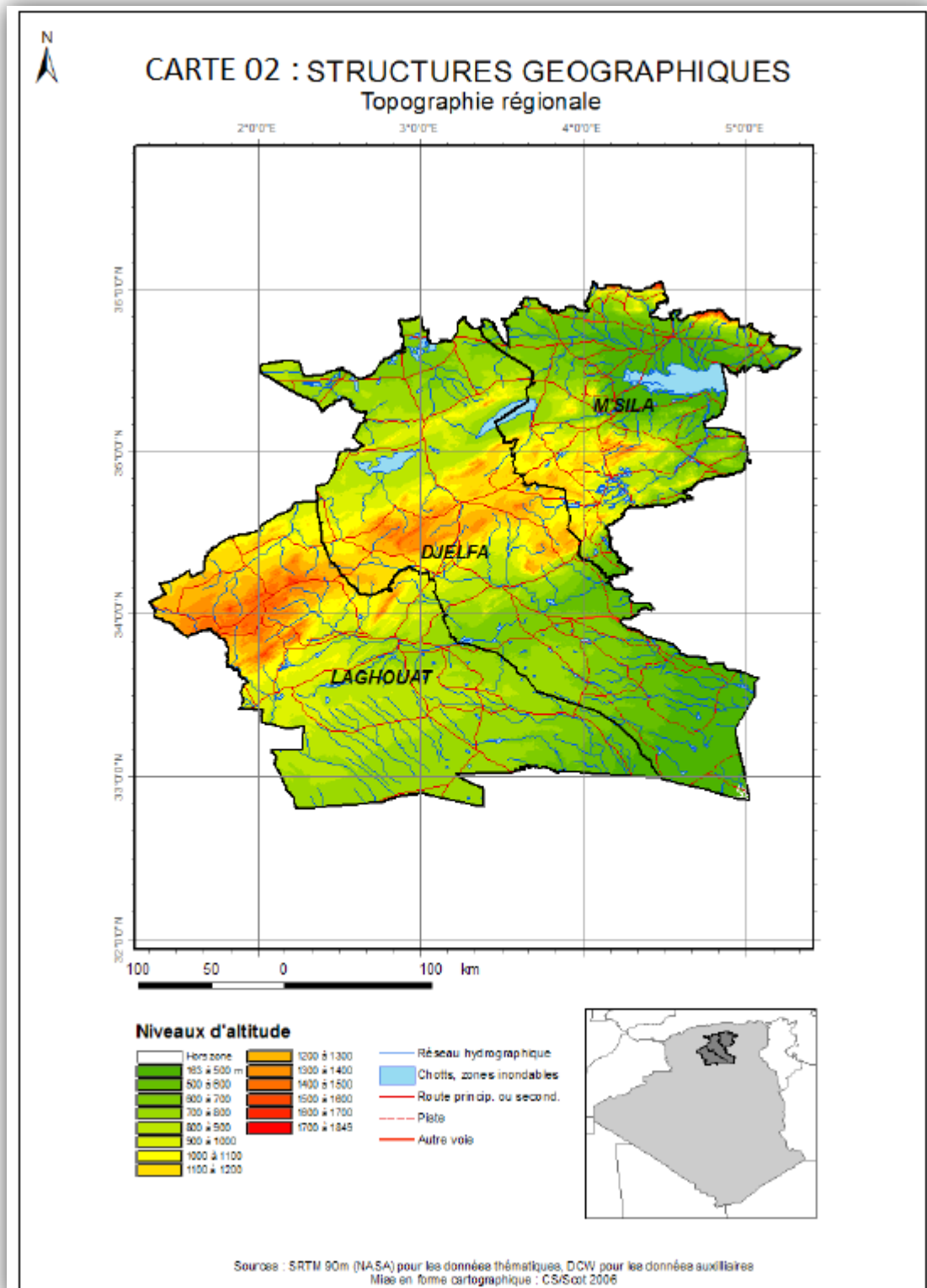
### II. 1. Le relief :

La région des hauts-plateaux centre se distingue par un relief à paysages variés, dont les espaces désertiques (plate-forme saharienne) et les plaines steppiques occupent les trois quarts  $\frac{3}{4}$  du territoire.

---

<sup>5</sup> Bureau national d'études pour le développement rural, Schéma d'aménagement de l'EPT HPC 2030, Diagnostic territorial, Page 08.

- ❖ **L'altitude** : la région est caractérisée par une altitude qui oscille entre :
  - 1081 m et 1875 m, pour les monts d'El-Hodna ;
  - 600 m et 800 m, pour les Hautes plaines steppiques ;
  - 1100 m et 1600 m, pour les monts de l'Atlas saharien (axe d'Aflou-Djelfa-Ain El Melh).

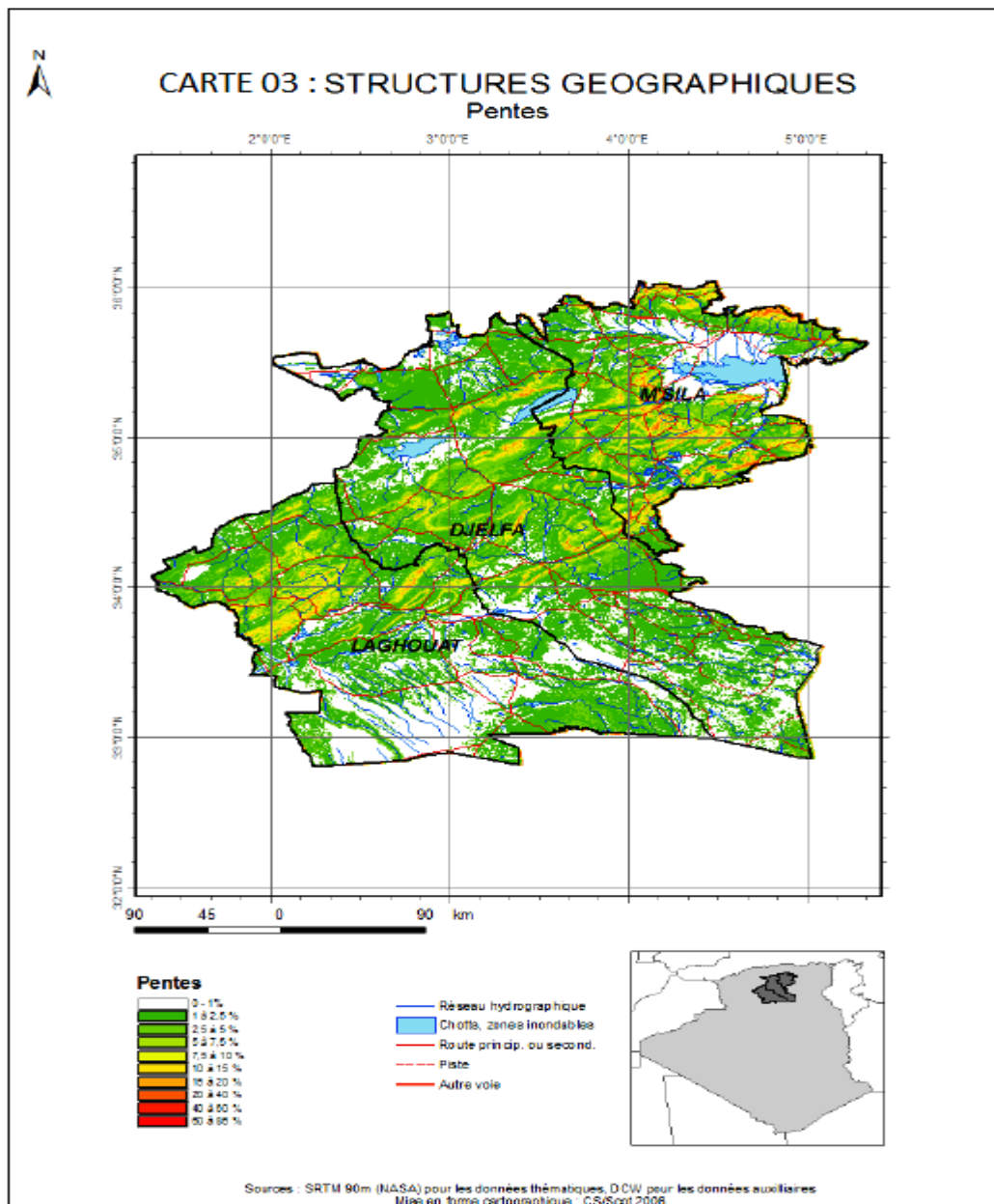




Les altitudes les plus basses sont observées au niveau du Chott El-Hodna et de la plate-forme saharienne où elles sont inférieures à 400 m.

- ❖ **La pente :** A l'exception des reliefs montagneux du Djebel Amour, du Djebel Fernane et des Monts d'El-Hodna, où la pente est relativement marquée (supérieure à 25%), la région des hauts-plateaux centre présente un modèle de plaines à faible inclinaison vers le sud (pente inférieure à 3%) et de collines à pente généralement inférieure à 6%.

Si on prend le relief indépendamment des autres facteurs du milieu physique, on peut dire qu'à l'exception des reliefs montagneux, il présente des conditions favorables pour la réalisation à moindre coût des infrastructures sociales et techniques, notamment celles des transports terrestres (routes, voies ferrées, équipement d'accueil).



## II. 2. Les sols :

Les études qui portent sur les transports et notamment les transports terrestres, ne peuvent pas être réalisées sans avoir une idée claire sur la structure géologique des sols.

La région des hauts-plateaux centre est caractérisée par une structure géologique à base :

- ❖ De dépôts essentiellement continentaux (miocène, pliocène et quaternaire), pour les hautes plaines ;
- ❖ D'affleurements de deux principales formations du secondaire : le jurassique au niveau des anticlinaux et le crétacé au niveau des synclinaux, pour les reliefs montagneux .
- ❖ des dépôts continentaux du pliocène et quaternaire, pour les dépressions.
- ❖ Des faciès lithologiques généralement tendres et sensibles à l'érosion :
  - Encroûtements calcaires, parsemés par des formations alluvionnaires, pour les hautes plaines. Les alluvions sont principalement rencontrées au niveau des dépressions (chotts et dayas) ;
  - Calcaires et dolomies, associés à des encroûtements calcaires et aux marnes, sur les reliefs montagneux ;
  - Sables, alluvions et marnes, pour la plateforme saharienne.
  
- ❖ Les sols de la région qui résultent pour la plupart de l'altération de la roche mère, sont d'une manière générale à dominante calcaire, squelettiques, pauvres en matière organique et parfois même stérilisés par la salinité.

L'étude des sols nous a montré clairement que les sols de la région des hauts-plateaux centre sont fragiles, très sensibles à l'érosion et aux potentialités agricoles limitées.

Toutes les formations géologiques de la région des hauts-plateaux centre qui ont été présentées ci-dessus, à l'exception des dolomies dures, sont des formations très sensibles à l'érosion, qu'elle soit hydrique ou éolienne. Par ailleurs, au vu de l'intensité des pluies extrêmes et des vents que connaît cet espace qu'on va montrer dans l'étude du climat, le processus d'érosion s'accroît avec la perte du couvert végétal pérenne (défrichement : labour des parcours steppiques, surpâturage, diminution des pluies).

### II. 3. Le climat :

Les transports terrestres ont une relation étroite avec le climat, la réalisation des infrastructures des transports terrestres (routes et voies ferrées) doit absolument tenir compte des conditions climatiques à côté des autres facteurs naturels déterminants des transports terrestres.

La région des hauts-plateaux centre est marquée par un climat de type continental semi-aride à aride, qui se caractérise par :

- ❖ Une pluviométrie faible, comprise entre les isohyètes 500 (monts d'El-Hodna et les reliefs élevés de l'Atlas saharien) et 100 mm (la plateforme saharienne). Le volume des précipitations, aux apports annuels et saisonniers très irréguliers, diminue du nord vers le sud, de l'est vers l'ouest et avec l'altitude ;
- ❖ Des températures excessivement froides en hiver, accompagnées de gelées fréquentes et de chutes de neige, et des étés chauds et secs ;
- ❖ Une forte amplitude entre les températures diurnes et les températures nocturnes ;
- ❖ Des vents fréquents, qui favorisent le processus de l'érosion éolienne donnant à la formation de dunes et à l'ensablement des voies de communication, des terres agricoles et même des zones d'habitation.

D'une manière générale la région des hauts-plateaux centre relève de trois étages bioclimatiques :

- ❖ Le saharien au sud de l'Atlas mais aussi entre Bou Saada et M'sila (remontée saharienne de la zone de Biskra/Tolga) ;
- ❖ Le subhumide frais et subhumide froid sur les reliefs élevés de la partie centrale de l'Atlas saharien ;
- ❖ Le semi-aride frais avec une variante humide sur les monts d'El-Hodna.

**Tableau (2) : Températures et précipitations selon les différentes stations de la région des haut-plateaux centre**

| Station     | T <sup>o</sup> moy (°C) | T <sup>o</sup> max (°C) | T <sup>o</sup> min (°C) | Précipitations (mm) |
|-------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| Aflou       | 12,4                    | 19,1                    | 6,3                     | 330                 |
| Laghouat    | 17,4                    | 25,3                    | 9,9                     | 164                 |
| Djelfa      | 13,6                    | 21,3                    | 6,1                     | 337                 |
| Ain Oussara | 16,1                    | 32,2                    | 9,4                     | 235                 |

**Source : stations météorologiques d'Aflou, Ain Oussara, Djelfa et Laghouat**

Selon une étude menée par le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDER), la pluviométrie de la région des hauts-plateaux centre a connu une baisse moyenne annuelle de plus de 100 mm, ce qui nous pousse à reconsidérer la limite naturelle entre la zone céréalière et la zone steppique. La limite de cette dernière est désormais franchie au niveau de Ksar El-Boukhari (sud de la wilaya de Médéa).

De ce fait, Les effets du changement climatique sont déjà visibles sur la région des hauts-plateaux centre:

- ❖ Le glissement des étages bioclimatiques vers le nord (perte de plus de 100 mm sur 100 km) ;
- ❖ La diminution du volume annuel des précipitations se traduit par la dégradation du couvert végétal steppique, ce qui accélère le processus de désertification et réduit l'espace agropastoral au profit de l'espace steppique et rend de ce fait la pratique de la céréaliculture aléatoire ;
- ❖ L'intensité des pluies (pluies orageuses), ajoutée à un réseau hydrographique peu profond et souvent ensablé, se traduit généralement par de fortes crues donnant lieu à des inondations aux conséquences graves sur les vies humaines et les biens des citoyens.

La fréquence et l'intensité des vents, sur ce milieu aux formations géologiques fragiles :

- ❖ Accélèrent le phénomène d'érosion et de désertification ;
- ❖ Favorisent le processus d'ensablement qui menace les infrastructures de communication, les terres agricoles ainsi que les lieux d'habitation ;
- ❖ Réduisent le taux d'humidité de l'air et par conséquent augmentent l'évapotranspiration des plantes.

L'enneigement, quant à lui produit :

- ❖ Un effet positif, car il constitue un précieux apport en eau pour le sol et la végétation de ce territoire aride, d'autant plus que la fonte se fait lentement ce qui permet au sol de s'imbibber progressivement et de constituer des réserves pour la période printanière ;

- ❖ Une contrainte, car il est souvent à l'origine de coupure des voies de communication et d'isolement de certains territoires, qui de surcroît ne sont pas dotés de gaz naturel pour faire face au froid.
- ❖ Les gelées constituent un facteur limitant pour les pratiques agricoles et un facteur de contrainte pour la végétation naturelle qui est retardée dans sa croissance par les très basses températures. Les gelées conduisent au freinage voire le blocage de la circulation routière et ferroviaire.

sur les transports en conditionnant une partie de la demande en matière de déplacements.

### III.. Démographie de la région des hauts-plateaux centre :

La population recensée, pour les trois wilayas composant la région des hauts-plateaux centre, en 2008, s'élève à 2 538 377 habitants , ce qui représente 7,45% de la population nationale et 27,21% de la population de l'espace total des hauts-plateaux.

**Tableau 03: La population nomade en 2008**

| Wilaya        | Population |
|---------------|------------|
| Djelfa        | 58 353     |
| Laghouat      | 11 246     |
| Msila         | 3 661      |
| EPT HP Centre | 73 260     |
| Algérie       | 230 036    |
| %             | 28,86%     |

**Source : RGPH/ONS 2008**

Le poids démographique des hauts-plateaux Centre par rapport à la population totale de l'Algérie ne cesse d'augmenter. Il est passé de 5,34% en 1966 à 6,8% en 1998 et enfin à 7,45% en 2008.

La population nomade, en diminution et mal cernée, est estimée au RGPH de 2008 à un effectif de 73 260 personnes soit 2,88% de la population des hauts-plateaux centre, ce qui représente 31,84% de l'ensemble des nomades du pays.

La plus grande concentration de cette population est enregistrée dans la wilaya de Djelfa qui abrite 79,65% des nomades des hauts-plateaux centre.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Office nationale des statistiques, recensement général de la population et de l'habitat (2008).

### III.1. Répartition de la population :

Pour réaliser un plan de transport de la région des hauts-plateaux centre, il faut connaître la forme de répartition de la population sur l'espace. La répartition de la population conditionne les types d'interventions sur l'espace ainsi que les éventuels plans de transport qui puissent répondre aux besoins en déplacement.

#### III.1.1. Répartition de la population par wilaya:

Au niveau de la région des hauts-plateaux centre, la répartition de la population entre les wilayas s'établit de manière inégale : Djelfa et M'sila concentrent l'essentiel de la population avec un taux de 82%, tandis que la wilaya de Laghouat abrite une faible part, soit un taux de 18%. Le tableau ci-dessous montre cela :

**Tableau (04) : répartition de la population de la région des hauts-plateaux centre selon les wilayas (2008)**

| Wilaya           | Nombre de population | Part (%) |
|------------------|----------------------|----------|
| <b>Djelfa</b>    | 1 092 184            | 43       |
| <b>M'sila</b>    | 990 591              | 39       |
| <b>Laghouat</b>  | 455 602              | 18       |
| <b>Total HPC</b> | 2 538 377            | 100      |

**Source : RGPH/ONS (2008)**

Ce qui est également remarquable, c'est que la wilaya de Djelfa englobe 43% de la population de la région des hauts-plateaux centre, ça révèle l'hétérogénéité de la répartition de la population par wilaya au sein de la région et ses répercussions sur le plan des déplacements de personnes et de marchandises.

#### III.1.2. Répartition de la population par dispersion <sup>7</sup>:

La région des hauts-plateaux centre se caractérise par une forte polarisation de la population au sein des agglomérations chefs-lieux : 73,41% de la population totale de la région. Ce phénomène

<sup>7</sup> Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial / B N E D E R (Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural) 46  
BRL ingénierie / CSI P46.

est plus marqué dans la wilaya de Laghouat, où la population qui réside en chefs-lieux représente 81,48% de la population de la wilaya.

La région est également marquée par une faible localisation de la population au niveau des agglomérations secondaires : 7,72% de la population totale de la région.

Finally, la région est caractérisée par une importante part de population résidant en zones éparses : 18,86% de la population totale de la région. Ce phénomène est moins marqué dans la wilaya de Laghouat, où la population éparsée ne représente que 13,65% de la population totale de la wilaya. Le tableau ci-dessous montre cela :

**Tableau (05) : répartition de la population de la région des hauts-plateaux centre par dispersion selon les wilayas (2008)**

|       |     | Laghouat | DJELFA  | M'SILA  | TOTAL     |
|-------|-----|----------|---------|---------|-----------|
| ACL   | POP | 371 204  | 825 411 | 666 848 | 1 863 463 |
|       | %   | 81,48    | 75,57   | 63,32   | 73,41     |
| AS    | POP | 22 196   | 48 805  | 125 033 | 196 034   |
|       | %   | 4,87     | 4,47    | 12,62   | 7,72      |
| ZE    | POP | 62 202   | 217 968 | 198 710 | 478 880   |
|       | %   | 13,65    | 19,96   | 20,06   | 18,86     |
| Total | POP | 455 602  | 1092184 | 990 591 | 2 538 377 |
|       | %   | 100      | 100     | 100     | 100       |

Source : RGPH/ONS 2008

### III.2. Densité de La population :

Une relative faiblesse de l'occupation du territoire du fait de l'immensité des territoires couverts par les Hauts-plateaux; La densité moyenne de la population de cet espace reste relativement faible (34,6 habitants/km<sup>2</sup>) en 2008, tel qu'il apparaît sur le tableau ci-dessous.

**Tableau (06) : Evolution des densités de la population de la région des hauts-plateaux centre (1966-2008)**

|                 | 1966 | 1977 | 1987 | 1998  | 2008  |
|-----------------|------|------|------|-------|-------|
| <b>Djelfa</b>   | 7,5  | 10,4 | 15,3 | 26,6  | 37,8  |
| <b>Laghouat</b> | 4,1  | 5,9  | 8,5  | 13,4  | 17,3  |
| <b>Msila</b>    | 16,4 | 22,9 | 33,3 | 44,9  | 55,3  |
| <b>TOTAL</b>    | 8,5  | 11,9 | 17,4 | 26,6  | 34,6  |
| <b>Algérie</b>  | 5,10 | 7,10 | 9,70 | 12,30 | 14,46 |

Source : RGPH/ONS 2008

Cette faible occupation humaine est encore plus accentuée au niveau de la wilaya de Laghouat qui compte une densité moyenne de 17 hab/km<sup>2</sup>, presque équivalente à la moyenne de l'ensemble du pays (14,46 hab/km<sup>2</sup>). La wilaya de Djelfa (la plus peuplée) avec 37 hab/km<sup>2</sup> confirme le caractère contraignant du milieu physique, steppique du territoire. La wilaya de M'sila, avec une densité moyenne de 55 hab/km<sup>2</sup>, est la plus densément peuplée.

### **III.2.1. La répartition de la population résidente selon la taille des communes :**

La répartition spatiale de la population résidente de la région nous révèle une forte concentration de la population dans les grandes communes urbaines.

La distribution de la population, au RGPH de 2008, s'établit d'une manière très déséquilibrée entre les 107 communes que compte cette région:

- ✓ Les neuf premières communes dont la taille est supérieure à 50.000 habitants, concentrent à elles seules 46,50 % de la population totale (Djelfa, M'sila, Laghouat, Boussaâda, Messaad, Aflou, Ain Oussara, HassiBahbah et Sidi Aïssa) qui correspondent aux grandes communes urbaines.
- ✓ Le deuxième groupe de communes dont la taille est comprise entre 20.000 et 40.000 habitants qui sont au nombre de 28, rassemblent 29,89% de la population totale, soit 758.585 habitants.
- ✓ Le troisième groupe de communes dont la taille est inférieure à 20.000 habitants sont au nombre de 70, abritant 23,61% de la population régionale, soit 599 398 habitants.

### **III.2.2. la répartition de la population résidente selon la densité de la population résidente des communes :**

Sur les 107 communes de la région des hauts-plateaux centre, leur répartition selon les densités s'établit de la manière suivante :

- ✓ 17 communes ont une densité égale ou supérieure à 100 hab/km<sup>2</sup>. Celles-ci correspondent aux chefs-lieux des trois wilayas ou de Daïra, qui sont au nombre de 13 ; et les quatre autres sont des communes appartenant à la wilaya de M'sila (Berhoum, Ain-El-Khadra, Belaïba, BoutiSayeh), situées dans la partie nord de la région des hauts-plateaux centre.
- ✓ 16 communes ont une densité comprise entre 50 et 100 hab/km<sup>2</sup> dont 10 se localisent dans la wilaya de M'sila (Ouanougha, Ain-El-Hadjel, Dehahna, Gueballa, Beni Imane, El-Hamel, Ben Srour, Sidi Brahim) et 06 dans la wilaya de Djelfa (Dar



Chioukh, El-Idrissia, Ain Maabed, Ain-El-Bel, Benyagoub et Ain-Fka). La wilaya de Laghouat ne renferme aucune commune dans cette classe de densité.

- ✓ 13 communes dont la densité varie entre 45 hab/km<sup>2</sup> et la moyenne de la wilaya (34 hab/km<sup>2</sup>). 07 communes appartiennent à la wilaya de M'sila (Metarfa, Medjedel, Maarif, Tarmount, Mena et OuledMadhi). 05 communes appartiennent à la wilaya de Djelfa (Charef, Birine, Feidh-El-Botma, Sidi Laadjel et HadSahary) et 01 commune appartient à la wilaya de Laghouat (Tadjmout).
- ✓ 29 communes ont une densité comprise entre la moyenne du pays et la moyenne de la wilaya dont 14 sont situées dans la wilaya de M'sila. La wilaya de Djelfa en compte 10 communes et Laghouat 05 communes.
- ✓ La dernière classe inclut toutes les communes dont la densité est inférieure à la moyenne nationale. Les plus faibles densités enregistrées pour chacune des wilayas sont: El-houamed avec 5 hab/km<sup>2</sup> (M'sila), Kheneg avec 3,24 hab/km<sup>2</sup> (Laghouat) et Guettara avec 2,08 hab/km<sup>2</sup>. La carte de la densité de la population résidente de la région des hauts-plateaux centre montre ceci.

Selon les deux angles d'analyse de la répartition de la population résidente de la région des hauts-plateaux centre, il est à signaler que la répartition n'est pas homogène sur l'ensemble des communes de la région. Une forte concentration est observée dans les grandes communes urbaines qui sont chefs-lieux de Wilaya ou de Daïra.

Cette inégalité dans la répartition de la population à côté des autres facteurs déterminants des transports, constituent un enjeu majeur pour les décideurs et le défi à relever sera double :

D'une part, comment répondre à une demande de déplacement assez hétérogène de la population de la région ?

D'autre part, comment réaliser un plan de transport de la région des hauts-plateaux centre, qui répond aux attentes souhaitées par le SNAT, pour que cette région puisse notamment jouer le rôle de relais entre le Tel et le Sahara.

### **III.3. Evolution de la population :**

Pour pouvoir faire une projection correcte de la population des hauts plateaux centre et déterminer la demande en matière de déplacement, il faut d'abord comprendre comment s'est évoluée la population de notre région.

### III.3.1. Evolution de la population selon les wilayas de la région

Le tableau suivant montre l'évolution de la population de la région selon les trois wilayas :

**Tableau (07) : Evolution de la population selon les wilayas de la région des hauts-plateaux centre (1966-2008)**

| Wilaya          | 1966       | 1977       | 1987       | 1998       | 2008       |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Djelfa</b>   | 241 849    | 335 535    | 494 494    | 797 706    | 1 092 184  |
| <b>Laghouat</b> | 102 172    | 148 418    | 212 388    | 317 125    | 455 602    |
| <b>M'sila</b>   | 298 943    | 416 723    | 604 693    | 805 519    | 990 591    |
| <b>TOTAL</b>    | 642 964    | 900 676    | 1 311 575  | 1 920 350  | 2 538 377  |
| <b>Algérie</b>  | 12 022 000 | 16 948 000 | 23 038 942 | 29 398 231 | 34 074 911 |

Source RGPH/ONS (2008)

A l'image de tout le pays, la région des hauts plateaux centre a connu une baisse du rythme de la croissance de sa population, ce qui explique qu'on est dans la fin du cycle de transition démographique.

Au sein de la région, on enregistre une évolution de la population qui se fait d'une manière différenciée. Cela peut être expliqué par la proximité ou l'éloignement des grands centres urbains, et des grands axes de circulation.

Bien que le rythme de la croissance démographique est en baisse, il reste tout de même important dans notre région d'étude. Les taux d'accroissement enregistrés montrent cela :

**Tableau (08) : Evolution du taux d'accroissement de la population selon les wilayas de la région des hauts-plateaux centre (1966-2008)**

| Wilaya           | 1966/77 | 1977/87 | 1987/1998 | 1998/2008 | 1966/2008 |
|------------------|---------|---------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Djelfa</b>    | 3,02    | 3,95    | 4,40      | 3,3       | 3,52      |
| <b>Laghouat</b>  | 3,45    | 3,64    | 3,67      | 3,8       | 3,50      |
| <b>Msila</b>     | 3,06    | 3,79    | 2,61      | 2,1       | 2,80      |
| <b>Total HPC</b> | 3,10    | 3,82    | 3,93      | 2,83      | 3,50      |
| <b>Algérie</b>   | 3,20%   | 3,08%   | 2,15 %    | 1,60      | 2,42      |

Source RGPH/ONS.

La population de la région de hauts plateaux centre est passée de 642.964 habitants en 1966 à 2.538.377 habitants en 2008, soit un surplus démographique de 1.895.413 habitants. Celle-ci a été multipliée par 3,95 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,50%, alors que celle de l'ensemble du pays ne l'a été que de 2,42% durant cette période ce qui est considérable.

Les wilayas de Laghouat et de Djelfa connaissent encore des rythmes de croissance démographiques encore soutenus, plus du double de la moyenne nationale durant la décennie (1998/2008).

Par contre, la wilaya de M'sila connaît une baisse progressive de son taux de croissance démographique, à l'image de l'ensemble du pays, mais qui reste supérieur au taux d'accroissement national durant les deux dernières décennies.

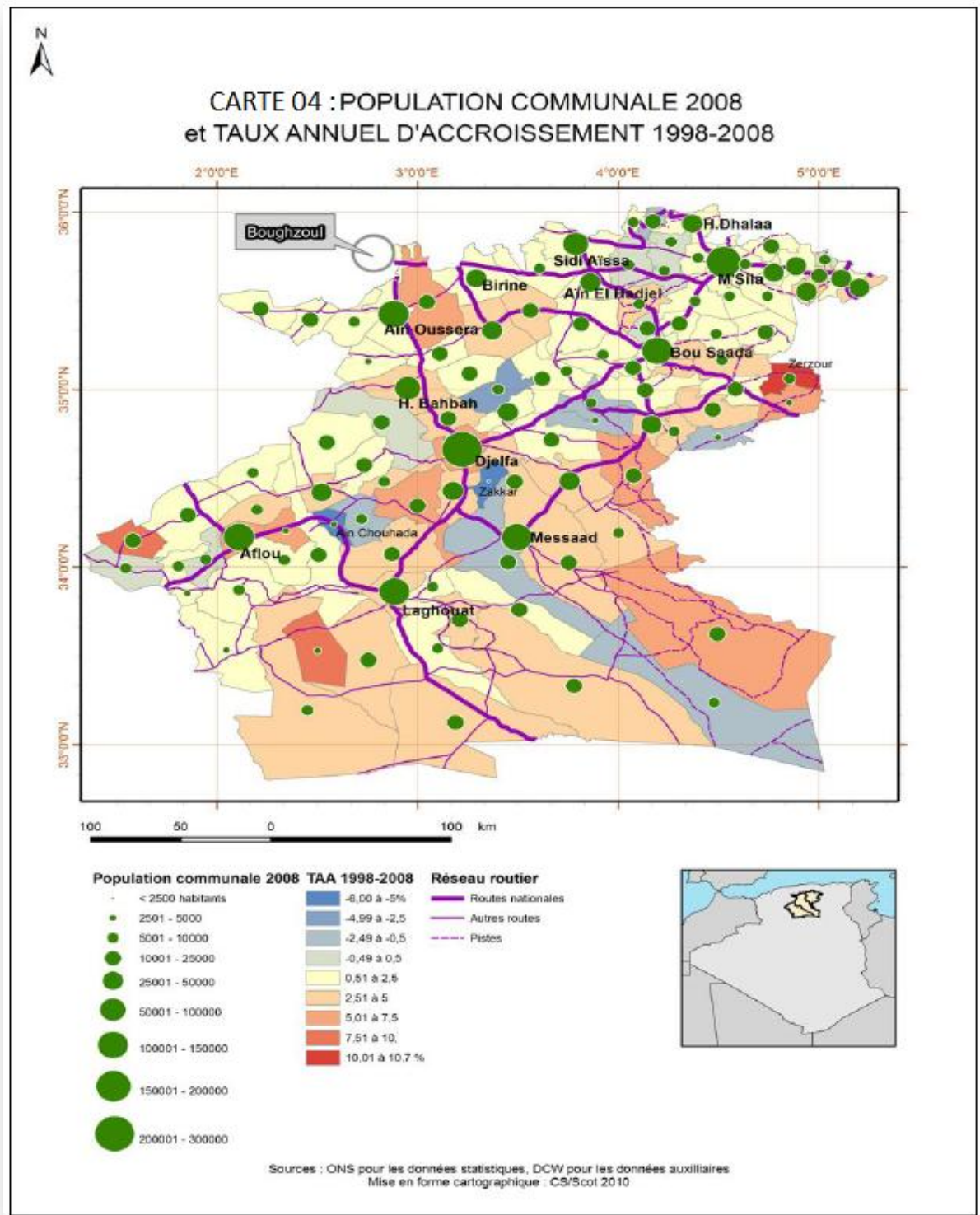
Cette forte croissance démographique peut être attribuée à deux facteurs: un accroissement naturel soutenu et à un exode important notamment durant la décennie d'insécurité.

Cette attractivité de l'ensemble de la région semble, aller dans le sens des orientations du SNAT, préconisant un redéploiement des populations de la zone littorale vers la zone des Hauts-Plateaux. Mais celle qui se déroule aujourd'hui, n'est nullement le fait d'une attractivité économique, ni à celle d'une population qui permettrait d'alléger la bande littorale.

Néanmoins, il faut signaler que cette attractivité régionale se manifeste essentiellement par une dynamique démographique dans les centres urbains, et essentiellement au niveau des chefs-lieux de wilaya (Djelfa, Laghouat, et à un degré moindre, Msila) et certaines villes comme Aflou, HassiBahbah et Messaad, qui connaissent un étalement considérable, et des espaces périurbains qui se développent autour de ces villes.

Cette croissance démographique fait ressortir les situations suivantes :

- Une croissance relativement forte et généralisée dans le milieu urbain et périurbain qui devient l'un des principaux moteurs de croissance dans cette région : il concentre les taux de croissance les plus élevés sur certaines communes telles que El-Houita (8,2%), El-Kheneg (4,5%), Ksar El-Hirane (4,9%) proches de Laghouat et se généralise sur une grande partie du territoire régional (notamment autour des principales agglomérations).
- La situation est plus contrastée dans certaines parties de la région, avec plusieurs poches de décroissance, essentiellement pour les communes enclavées où il est enregistré des taux de croissance négatifs.



**Source:** Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial P53.

### III.3.2. Evolution de la population par dispersion :

La tendance générale est au regroupement des populations dans la région qui enregistre plus de 80% de sa population localisée dans les agglomérations. Le nombre d'agglomérations est passé,

pour l'ensemble de la région, de 153 unités en 1987 à 217 en 2008 qui regroupent 2.059.497 habitants, soit un taux d'agglomération de 81%. La wilaya qui enregistre le plus fort taux d'agglomération est Laghouat qui compte 39 agglomérations avec un taux d'agglomération de 86,35%, alors que les deux wilayas les plus peuplées qui comptent le plus grand nombre d'agglomérations (114 pour M'sila et 64 pour Djelfa) ont un taux de 80%.

Le tableau suivant montre cela :

**Tableau (09) : Evolution du taux d'agglomération selon les wilayas de la région des hauts-plateaux centre (1987-2008)**

|                 | 1987   | 1998   | 2008   |
|-----------------|--------|--------|--------|
| <b>Laghouat</b> | 69,20% | 74,68% | 86,35% |
| <b>Djelfa</b>   | 64,15% | 72,75% | 80,04% |
| <b>Msila</b>    | 65,73% | 77,25% | 79,95% |

Source : RGPH/ONS (2008).

#### III.4. Structure de la population :

Pour l'ensemble de la région nous remarquons une forte proportion de la tranche des moins de 15 ans qui représentent 34,40% de la population de la région des hauts plateaux centre, signe d'une extrême jeunesse de sa population. Pour les trois wilayas, cette catégorie représente une part plus élevée que la moyenne nationale qui est de 28,05%. Le tableau suivant montre cela :

**Tableau (10) : Répartition de la population de la région des hauts-plateaux centre selon les grandes catégories d'âge (2008)**

|                 | 0-14 ans  |       | 15-60 ans  |       | 60 ans et + |      |
|-----------------|-----------|-------|------------|-------|-------------|------|
|                 | Effectif  | %     | Effectif   | %     | Effectif    | %    |
| <b>Djelfa</b>   | 402.342   | 36,83 | 629.487    | 57,65 | 60.355      | 5,52 |
| <b>M'sila</b>   | 317.905   | 32,00 | 614.997    | 62,18 | 57.688      | 5,82 |
| <b>Laghouat</b> | 152.903   | 33,57 | 275.184    | 60,40 | 27.515      | 6,03 |
| <b>HPC</b>      | 873.150   | 34,40 | 1.519.668  | 59,86 | 145.558     | 5,74 |
| <b>Algérie</b>  | 9.552.068 | 28,05 | 21.961.862 | 64,50 | 2.531.129   | 7,45 |

Source : RGPH/ONS (2008).

Cette extrême jeunesse de la population exige un grand effort en matière de couverture des besoins élémentaires de cette catégorie en matière de santé, d'éducation et de culture. La tranche comprise entre 15 et 60 ans représente la population active, cette dernière englobe la population occupée, les chômeurs, les élèves du cycle secondaire, les élèves de la formation professionnelle et les étudiants des universités. Cette tranche est considérée comme étant la plus exigeante, notamment en matière de mobilité et de transport qui fait notre objet d'étude, d'autant plus que sa part dans la région est de 59,86% équivalent à 1.519.668 habitants. Si bien que cette part reste inférieure par rapport à celle au niveau national, mais elle est tout de même importante. La tranche de plus de 60 ans est de 5,74%, elle nécessite une prise en charge spéciale, notamment en matière de santé.

### **Conclusion**

***Nous concluons que les Hauts plateaux Centre revêt une grande importance géographique pour la l'Algérie entière en raison de son emplacement et de son nombre de population, d'autant plus qu'elle se compose de trois grands États d'une population de plus d'un million d'habitants. C'est un territoire qui sert de médiateur au reste du territoire, le reliant par un vaste réseau routier, le rendant très influent et devrait être exploité pour le développement local et régional.***

**CHAPITRE 03: RÉALITE DE  
L'ARMATURE URBAINE ET  
L'URBANISATION DANS LA  
RÉGION DES HAUTS PLATEAUX  
CENTRE**



## ***Introduction***

***A travers ce chapitre nous allons essayer de comprendre l'armature urbaine dans la région des hauts plateaux centre, et les problèmes reliés à l'occupation et à la structuration de l'espace. Ainsi de savoir à quelle tendance l'urbanisation à cet effet est évoluée.***

- **L'ARMATURE URBAINE :**

A travers l'armature urbaine, c'est en quelque sorte la problématique de la région qui se trouve posée. En effet, l'organisation spatiale du peuplement, son fonctionnement et sa dynamique sont déterminés par le milieu naturel et les actions de l'homme pour s'insérer et en tirer parti.

L'image urbaine de l'espace HPC est à ce titre fortement marquée par la prédominance de l'activité pastorale et la fragilité d'un milieu steppique menacé de la désertification.

Si dans un passé proche, les facteurs qui ont influé sur le mode d'occupation et de structuration de l'espace sont : la disponibilité et l'accès à la ressource en eau, la disponibilité en terres agricoles et en ressources fourragères, les problèmes d'isolement et de distance ; aujourd'hui, de nouveaux éléments sont venus se greffer à ces facteurs naturels :

- L'émergence de chefs-lieux de wilaya, de daïra et de communes ;
- L'implantation d'activités industrielles et de services,
- L'implantation d'équipements sociaux et éducatifs ;
- Le développement des infrastructures de base et des moyens de communication

De ce fait, la tendance à l'urbanisation devient de plus en plus forte.

## **I. STRUCTURE DE L'ARMATURE DE L'ESPACE HAUTS PLATEAUX CENTRE :**

La structure de l'armature urbaine de l'espace des Hauts-Plateaux-Centre se caractérise par une occupation disparate de l'espace, qui se traduit par un phénomène de polarisation de la population, des équipements et des activités autour des trois chefs-lieux de wilaya et de six grandes agglomérations.

Globalement ces neuf villes concentrent un total de **1 099 239** habitants, soit 43,30% de la population des Hauts-Plateaux-Centre.

- Les trois (03) agglomérations chefs-lieux de wilayas concentrent à elles seules 539 363 habitants, soit 21, 24 de la population totale. Elles assurent les principales fonctions administratives et concentrent l'essentiel des équipements structurants (centres universitaires, hôpitaux, infrastructures sportives et culturelles), du potentiel industriel (hormis Hassi R'mel) et des services ;

- Les six autres agglomérations, que sont Aflou (Wilaya de Laghouat), AinOussera, Messaad et Hassi Bahbah (Wilaya de Djelfa) et Bou Saada et Sidi Aïssa (Wilaya de M'sila) concentrent 559 876 habitants, soit 22,05% de la population totale.

Ces agglomérations, d'où émerge Bou Saada comme quatrième plus grande ville de l'espace HPC après Djelfa, M'sila et Laghouat constituent des relais entre les trois chefs-lieux de wilaya et leurs espaces ruraux respectifs. Elles assurent les niveaux intermédiaires notamment dans le domaine des services aux populations (santé, éducation, etc.).

A l'exception de Bou Saada, le potentiel industriel et le niveau de services (organismes financiers, bureaux d'études...) de autres agglomérations sont très limités.

**Tableau 11 : Principales villes des Hauts-Plateaux-Centre.**

| Chef-Lieu de Wilaya | Population       | Grandes Agglomérations | Population     |
|---------------------|------------------|------------------------|----------------|
| Laghouat            | 134,373          | Aflou                  | 93,585         |
| Djelfa              | 265,833          | Ain Oussera            | 98,107         |
|                     |                  | Messaad                | 97,091         |
|                     |                  | Hassi Bahbah           | 77,001         |
| M'sila              | 139,157          | Bou Saada              | 122,727        |
|                     |                  | Sidi Aïssa             | 71,365         |
|                     | <b>539,363</b>   |                        | <b>559,876</b> |
| <b>Total</b>        | <b>1,099,239</b> |                        |                |

Source : Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial

L'un des traits marquants de la répartition spatiale de ces agglomérations est leur localisation sur les deux principaux axes de communication reliant le Nord au Sud du pays : la RN 1 et la RN 45. Seules trois agglomérations échappent à cette règle ; il s'agit de M'sila, Messaad et Aflou.

## II. Structure des agglomérations urbaines par taille de population :

La structure des agglomérations urbaines par taille de la population se caractérise par la faiblesse de ses maillons.

**Tableau 12 : Hiérarchie des villes des Hauts Plateaux Centre par la taille de la population**

|   | <b>Nom</b>       | <b>Pop 2008</b> | <b>Wilaya</b> |
|---|------------------|-----------------|---------------|
| <b>Grandes Villes :<br/>+ 100 000 habitants</b>             | Djelfa :         | 265 833         | Djelfa        |
|   | M'sila :         | 139 157         | M'sila        |
|   | Laghouat :       | 134 373         | Laghouat      |
|   | Bou Saada :      | 122 727         | M'sila        |
| <b>Villes moyennes :<br/>50 000 -100 000</b>                | Ain Oussera :    | 98107           | Djelfa        |
|   | Messaad :        | 97091           | Djelfa        |
|   | Aflou :          | 93585           | Laghouat      |
|   | Hassi Bahbah :   | 77001           | Djelfa        |
|   | Sidi Aïssa :     | 71 365          | M'sila        |
| <b>Petites villes : 30 000- 50 000</b>                      | Ain el Melh :    | 34 204          | M'sila        |
| <b>Grandes agglomérations :<br/>20 000-30 000 habitants</b> | El Idrissia :    | 29 856          | Djelfa        |
|   | Ain el hadjel :  | 29 658          | Djelfa        |
|   | Feidh El Botma : | 26 857          | Djelfa        |
|   | Birine :         | 26 670          | Djelfa        |
|   | Dar Chioukh :    | 26 605          | Djelfa        |
|   | H.Dalaa :        | 24 416          | Djelfa        |
|   | Had Sahary :     | 22 240          | Djelfa        |
|   | Ksar.Hirane :    | 21 650          | Laghouat      |
|   | Ben Srour :      | 20 878          | M'sila        |
|   | Berhoum :        | 20 441          | M'sila        |
| <b>Petites agglomérations :<br/>10 000-20 000 habitants</b> | Medjedel :       | 19 535          | M'sila        |
|   | Sidi ameur :     | 17 107          | M'sila        |
|   | Magra :          | 16 913          | M'sila        |
|   | Ain El Ibel :    | 16 749          | Djelfa        |
|   | Tadjemount :     | 16 518          | Laghouat      |
|   | O.A.l'guebala :  | 16 329          | M'sila        |
|   | OuledDerradj :   | 16 037          | M'sila        |
|   | Hassi R'mel      | 16 004          | Laghouat      |
|   | Ouanougha :      | 14 316          | M'sila        |
|   | Ain errich :     | 13 923          | M'sila        |
|   | El hamel :       | 11 469          | M'sila        |
|   | Dj.Messaad :     | 10 811          | M'sila        |
| Ain El khadra :   | 10 002           | M'sila          |               |

Source :La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, ARMATURE URBAINE, la liste exhaustive des agglomérations classées urbaines en 2008, ONS, Septembre 2011, page 97.

Selon toujours la même source quatre (04) grandes agglomérations urbaines uniquement ont une population supérieure à 100 000 habitants, ce qui fait d'elles des grandes villes. Il s'agit des trois chefs-lieux de wilaya et de la ville de Bou Saada.

Cinq (05) grandes agglomérations urbaines ont une population comprise entre 50 000 et 100 000 habitants, ce qui fait d'elles des villes moyennes. Il s'agit de :

- Ain Oussera, Messaad et Hassi Bahbah (wilaya de Djelfa).
- Aflou (wilaya de Laghouat).
- Sidi Aïssa (wilaya de M'sila).

Une seule petite ville de taille comprise entre 30 000 et 50 000 habitants. Il s'agit d'Ain El Melh (Wilaya de M'sila).

Les grandes agglomérations de taille comprise entre 20 000-30 000 habitants sont concentrées dans la wilaya de Djelfa (sept sur les dix répertoriés dans la même catégorie).

Les petites agglomérations de taille comprise entre 10000 -20 000 habitants sont concentrées dans la wilaya de M'sila (dix sur treize répertoriés dans la même catégorie).

**Dans cette structure ont relèvent deux aspects importants :**

- L'absence, hormis Ain el Melh, de petites villes 30 000 - 50 000 habitants, alors qu'elles représentent une taille très importante aussi bien pour l'encadrement à un niveau supérieur des espaces ruraux que pour le renforcement et le maillage de l'armature urbaine.
- b) La partie Sud de l'espace HPC (wilaya de Laghouat) n'est pas du tout structurée. Sa structure urbaine est marquée par une bipolarité des villes de Laghouat et Aflou et l'absence de petites villes pouvant servir d'interface entre les espaces urbains et ruraux.

**III. Fonctionnement De L'armature Urbaine et Aire D'influence Des Principales Villes De L'espace Hauts Plateaux Centre :**

L'analyse du fonctionnement de l'armature urbaine de l'espace Hauts Plateaux Centre à travers quelques critères tels que :

Les flux de marchandise,

Le trafic routier,

L'aire de rayonnement des principaux équipements structurants,

Cette analyse montre que Les villes de l'espace Hauts Plateaux Centre fonctionnent indépendamment les unes des autres.

#### ❖ . La ville de Laghouat :

Située sur la RN 1 reliant le Nord-Centre au Sud du pays, la ville de Laghouat, considérée comme « la porte du sud », est le chef-lieu de la wilaya portant le même nom. Grâce à son statut administratif, elle est relativement bien dotée en équipements (centre universitaire, hôpitaux, lycées, équipements sportifs et culturels etc....), ce qui lui permet de rayonner sur l'ensemble du territoire de sa wilaya, voire même plus dans certains domaines (production de textile : Fil et tissu).

Ses échanges économiques se font surtout avec le Nord-Centre (importation des produits alimentaires, matières premières pour l'industrie, matériaux de construction...), avec la wilaya d'El Bayadh (produits liés à l'élevage) et avec Ghardaïa (produits divers).

#### ❖ La ville d'Aflou :

Chef-lieu de Daïra, Aflou exerce grâce à sa fonction administrative et ses équipements sociaux une influence qui se limite aux territoires ruraux de sa périphérie (Gueltat Sidi Saad, El Ghicha, Brida etc.). Ses échanges économiques se font principalement avec Laghouat et a un degré moindre avec El Bayadh.

#### ❖ La ville de Djelfa :

Comme Laghouat, la ville de Djelfa exerce un rayonnement sur tout le territoire de sa wilaya grâce à ses fonctions administratives et ses équipements socioéconomiques. Djelfa a un rayonnement d'étendue nationale grâce notamment à ses équipements de haut niveau. On cite particulièrement :

- L'institut agro-pastoral a une portée nationale et même internationale (il reçoit quelques étudiants africains).

- Ainsi que l'Hôpital Ophtalmologique Amitié Algérie – Cuba permet de la ville de Djelfa d'avoir une aire d'influence plus importante touche les 48 wilaya de l'Algérie.
- L'université de Djelfa qui rayonne sur les parties sud de l'Algérie ainsi que les wilayas avoisinantes et bien sur un nombre important d'étudiant de la wilaya elle-même.

Sa position de centralité, au niveau régional et national, fait d'elle un carrefour stratégique pour les échanges Nord-Sud et Est-Ouest des Hauts Plateaux. Cette position est renforcée par deux grands axes roturiers :

- La RN 1 qui relie le Nord-Centre au Sud du pays (Alger- Médéa-Djelfa-Laghouat-Ghardaïa ...),
- La RN 45 qui relie les Hauts-Plateaux-Est au Sud du pays (M'sila-Bou Saada-Djelfa vers Tiaret et vers Laghouat).

#### ❖ La ville de Ain Oussera :

La ville d'Ain Oussera rayonne sur la partie Nord de la wilaya de Djelfa : Sidi Laadjel, Boughezoul et Birine, etc. Ses échanges commerciaux se font principalement avec le Nord du pays, la ville de Djelfa et les villes de l'Est de la wilaya de Tiaret.

#### ❖ La ville de Hassi Bahbah :

La ville de Hassi Bahbah rayonne de par ses équipements socioéconomiques sur un territoire se limitant aux espaces ruraux de Had Sahary, Ain Maabed, Zaafrane Hassi El Euch, etc. De par sa proximité par rapport à la ville de Djelfa, elle en est fortement dépendante.

#### ❖ La ville de Messaad :

Située dans la partie Sud-est de la wilaya de Djelfa, ce chef-lieu de Daïra, excentré par rapport aux axes routiers structurants, rayonne sur un espace rural déprimé (Guettara et Oum Laadhen, etc.). Ainsi qu'elle relie les villes situées au nord de Messaad aux

villessu nord-ouest de Ouargla tel que la ville de Touggourt, ce qui compose un chemin de marchandise très importants.

#### ❖ La ville de M'sila :

En plus de sa fonction administrative au sein de la wilaya, M'sila a un rayonnement d'étendue nationale grâce notamment à ses équipements de haut niveau. On cite particulièrement :

- Son centre universitaire ;
- Son complexe toile industrielle ;
- Sa centrale thermique à caractère régional ;
- Son unité de maintenance SONELGAZ unique en Algérie.

A l'intérieur du territoire de la wilaya, la ville de M'sila rayonne particulièrement sur un espace composé de petites agglomérations satellites parmi lesquelles on peut citer Ain El Hadjel, Hammam Dalaa, Magra, Sidi Hadjres, Melouza, Dar Kebira, Selmane, Berhoum, etc.

Concernant ses approvisionnements (produits de consommation et matières premières pour l'industrie etc.) M'sila dépend principalement du port de Bejaïa.

#### ❖ La ville de Bou Saada :

Ville à caractère oasien, reconnue comme site touristique de niveau mondial, Bou Saada rayonne sur la partie Sud de la wilaya de M'sila (Eddis, Medjedel, El Hamel, Djebel Messaad, Ain El Melh, Oued Chair, Ben Srour, etc.)

Sur le plan commercial, elle entretient quelques échanges, bien que limités avec la région Sud-est, plus particulièrement avec la wilaya de Biskra.

#### ❖ La ville de Sidi Aïssa :

La ville de Sidi Aïssa rayonne de par son statut administratif sur son espace environnant. Son importance en tant que ville réside dans sa position stratégique sur l'axe routier important reliant le Nord du pays au Sud.



Elle est particulièrement connue pour son marché hebdomadaire de véhicules et d'électroménagers. Ses échanges commerciaux se font essentiellement avec le chef-lieu de wilaya et la wilaya de Bouira.

Ainsi donc on constate que les échanges dans cet espace (HPC) se font principalement dans le sens vertical et très peu dans le sens horizontal. Ceci s'explique principalement par l'importance et les rôles importants que détiennent les ports d'Alger et de Bejaïa dans l'approvisionnement en produits d'importation (produits alimentaires, matières premières pour l'industrie, ciment ...) et la raffinerie d'Alger en ce qui concerne les carburants.

- Les activités industrielles de la région ne sont pas complémentaires entre elles et par conséquent elles ne génèrent pas de relations d'interdépendance et d'échange à l'intérieur de la région.
- Les principales agglomérations de la région fonctionnent indépendamment les unes des autres. Le rayonnement de chacune d'elles est bien délimité.

#### **IV. Les réseaux structurants de l'armature urbaine :**

En va essayer d'analyser les réseaux qui structurent l'armature urbaine de la région HPC selon les points suivants :

##### **IV.1. Les réseaux de communication :**

L'espace Hauts Plateaux Centre occupe une position stratégique, puisqu'il est situé au cœur du territoire national qui fait de lui une zone intermédiaire entre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest du pays.

Les échanges nationaux et régionaux sont influencés par les équipements en infrastructures de communication que repose la région des haut plateaux centre, ce qui influence aussi sur la et la structuration de l'armature urbaine de cet espace.

On compte dans la région des Hauts Plateaux Centre les réseaux suivants :

#### IV.1.1. Le réseau routier :

La longueur totale du réseau routier de l'espace HPC est de 5 153,26 Km, dont :

- Routes nationales : 2 337,66 Km ;
- Chemins de Wilaya : 1 639 km ;
- Chemins communaux : 2 813,6 Km dont près du tiers non revêtu.

Le tableau suivant montre les longueurs des routes nationales et des chemins de wilaya et de communes.

**Tableau 13 : Réseau routier dans la région HPC (Longueurs)**

|                          | Longueurs (Km) |        |         |         |
|--------------------------|----------------|--------|---------|---------|
|                          | LAGHOUAT       | DJELFA | M'SILA  | TOTAL   |
| <b>Routes nationales</b> | 403            | 1010,5 | 924,16  | 2337,66 |
| <b>Chemins de Wilaya</b> | 394            | 446,5  | 798,5   | 1639    |
| <b>Chemins communaux</b> | 513            | 819,6  | 2300,60 | 2813,6  |
| <b>TOTAL</b>             | 1130           | 2276,6 | 4023,26 | 5153,26 |

Source : Monographies wilaya 2010

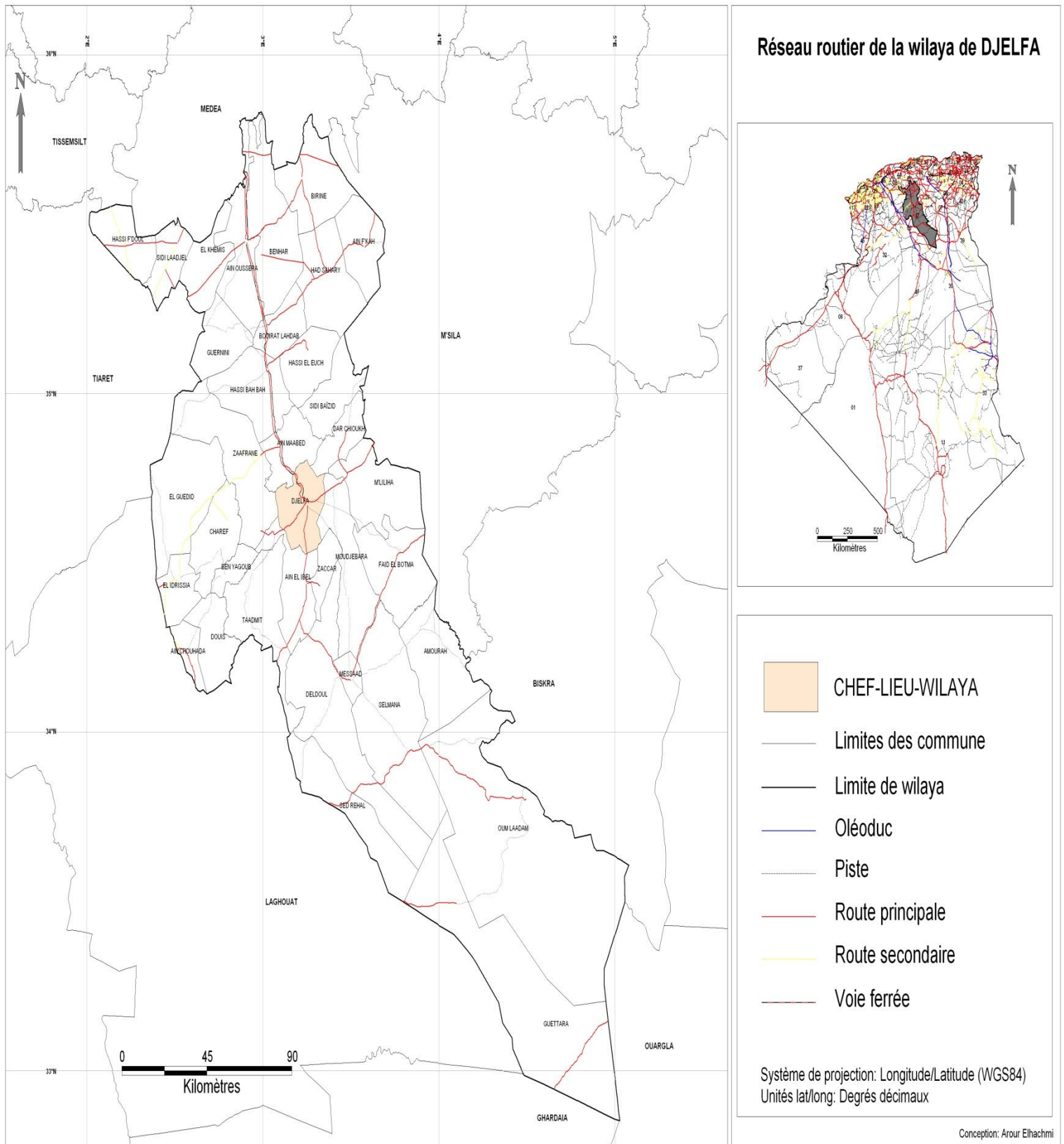
Ce réseau est bien maillé, ce qui est favorable aux échanges intra et interrégionaux. Il est composé des axes structurants ci-après :

##### ▪ Deux axes verticaux Nord-Sud :

- La R.N1 cette route principale et très importante relie les villes de : Alger- Médéa-Ain-Oussera-Hassi Bahbah-Djelfa-Laghouat, qui se prolonge vers le Sud.
- La R.N8, cette route aussi principale et très importante relie les villes Alger-Médéa-Sidi Aïssa, Ain Lehdjel- Bou Saada, reliée vers le Sud du pays par la RN6 Bou Saada-Biskra.

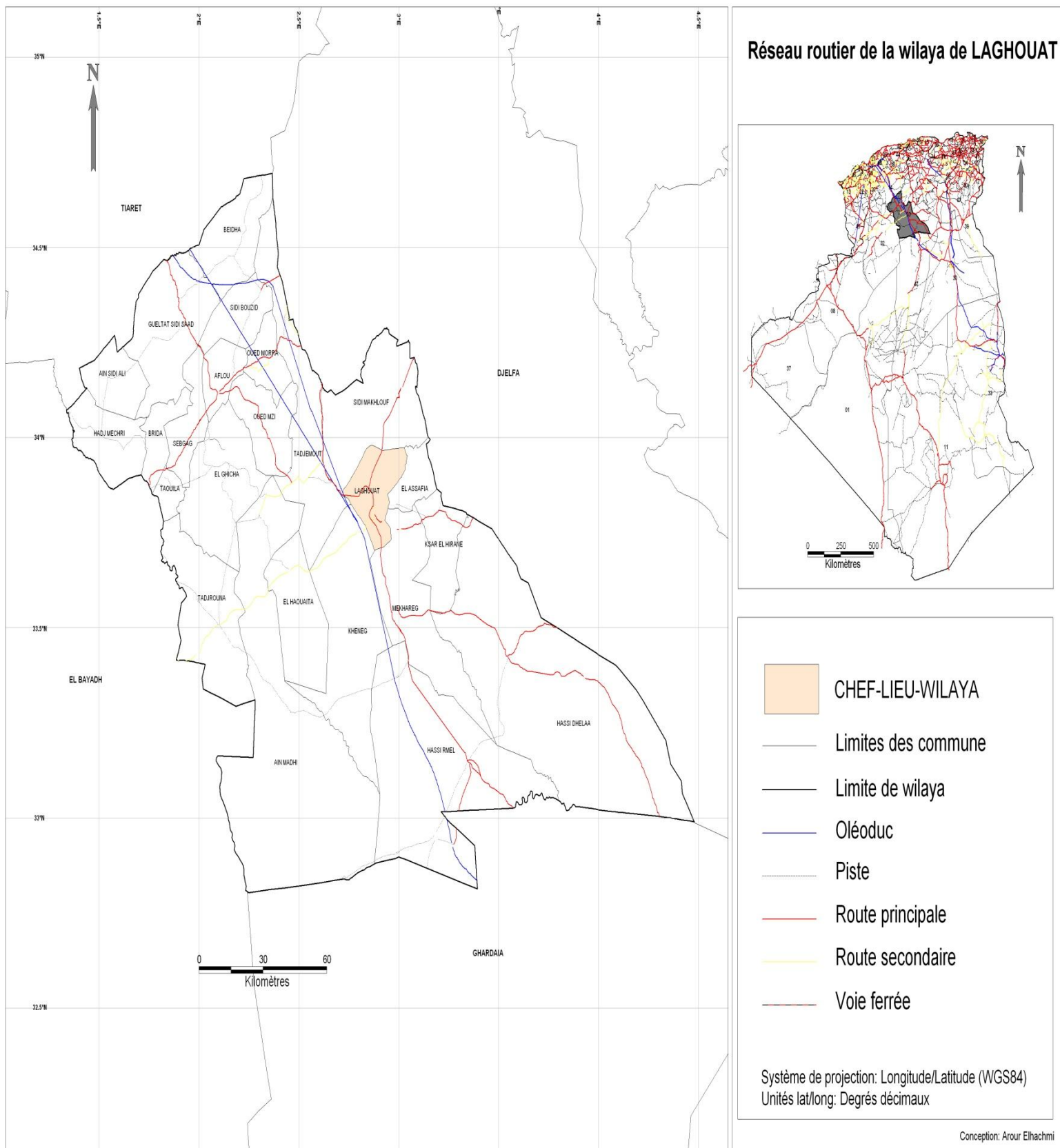
Néanmoins ce maillage est déséquilibré par le fait qui est situé au centre et à l'Est de la région, on voit que les villes de l'Ouest de la région ne sont pas reliées avec le Nord ou le Sud par d'autres routes nationales qui doivent traverser la région pour les désenclaver ou même les relier en vue de développer encore les échanges intra et interrégionaux.

Carte 05: Le réseau routier de la wilaya de DJELFA



Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

Carte 06: Le réseau routier de la wilaya de LAGHOUAT



Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

▪ **Un axe horizontal Est-Ouest :**

La R.N 40 qui relie les Hauts-plateaux-Est (Sétif) aux Hauts-Plateaux-Ouest (Tiaret) en traversant les agglomérations de M'sila, Ain Lahdjel et de la future ville de Boughezoul. La liaison avec Batna est assurée par la R.N 28, qui est le prolongement de la R.N 40.

Cet axe revêt un intérêt capital pour l'intégration et le développement des échanges entre l'ensemble des espaces Hauts Plateaux.

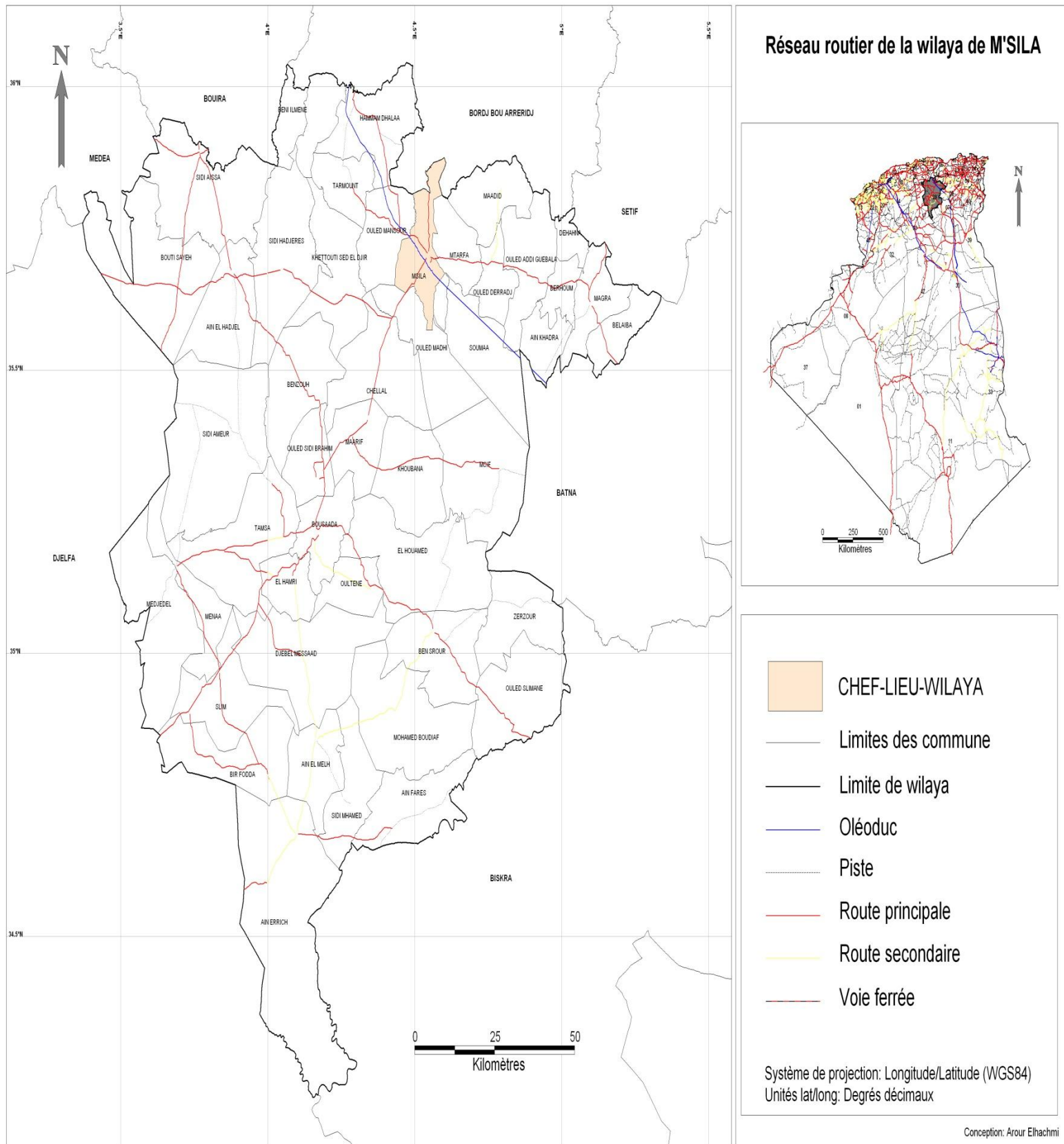
▪ **Un axe Nord-est-Ouest :**

- La R.N 45 relie Bordj Bou Arreridj-M'sila - Bou-Saada-Djelfa. Son prolongement à partir de Djelfa vers Laghouat par la R.N 1 permet aux Hauts Plateaux Centre une ouverture sur le sud et une ouverture sur les Hauts Plateaux Ouest via la RN 23 Laghouat-Aflou-El-Bayadh.

Globalement, on constate que :

- Les principales villes de la région sont toutes traversées par des routes nationales et bien reliées les unes par rapport aux autres, à l'exception de Messaad et d'Ain El Melh qui sont reliées respectivement à la R.N 1 et la R.N 45 par des chemins de wilaya.
- Les grands axes de communication traversent essentiellement la partie Nord de la région (partie la plus peuplée).
- Plus en va vers le sud de la région, plus le maillage du réseau routier devient plus large.

Carte 07: Le réseau routier de la wilaya de M'SILA



Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

#### **IV. 2. Le réseau ferroviaire :**

Le rail est un facteur important pour la structuration de l'espace et son développement, grâce à ses capacités de transport, tant pour les passagers que pour les marchandises, ainsi qu'à sa sécurité.

En matière de réseau ferroviaire, l'espace Hauts Plateaux Centre accuse un retard considérable, il n'est doté que de rares liaisons :

- La voie étroite, reliant Djelfa-Hassi Bahbah-Ain Oussera à Blida, qui est fermée depuis le milieu des années 1990, suite à des sabotages.
- La liaison Bordj Bou Arreridj –Msila et connexion M'Sila-Ain Touta (réalisations récentes).
- La ligne nouvelles (à grande vitesse) LGV qui relie Boumedfaa – Boughezoul –Djelfa ( en cour de réalisation) cette ligne est désormais très désenclavante puisqu'elle garantira l'approvisionnement plus rapides des matière alimentaire et en produits de marchandises et aussi garantira un transport rapide des voyageurs.

#### **IV. 3. Le réseau aéroportuaire :**

En raison de l'immensité de l'espace Hauts Plateaux, le transport aérien représente un moyen important pour atténuer les distances, favoriser le désenclavement et renforcer l'attractivité.

En matière d'infrastructures aéroportuaires, l'espace Hauts Plateaux Centre dispose actuellement de quelques aéroports, bien que généralement peu opérationnels :

- Un aéroport à Laghouat,
- Un aéroport à Bou Saada,
- Un aéroport pour petits porteurs pour la zone gazière de Hassi R'mel.

Ces structures seront renforcées par la réalisation d'un nouvel aéroport dans le cadre de la concrétisation de la ville nouvelle.

Afin de renforcer l'attractivité de l'espace Hauts Plateaux Centre, il faudrait non seulement assurer des dessertes nationales régulières, mais aussi développer des dessertes internationales, notamment vers Laghouat et Bou Saada, pour leur potentiel économique et touristique (Tourisme oasien, Zaouia de Ain Madhi, zone industrielle de Hassi R'mel, etc.) dans un premier temps et vers Boughezoul (Ville nouvelle de Boughezoul, pôle d'énergie de Ain Oussera) dans un deuxième temps.

#### IV. 4. Les infrastructures d'accueil à l'industrie :

Espace peu industrialisé, les Hauts plateaux Centre n'abritent que 5 zones industrielles dont la nouvelle zone de Draa El Hadja de M'sila.

**Tableau 14 : Infrastructures d'accueil à l'industrie**

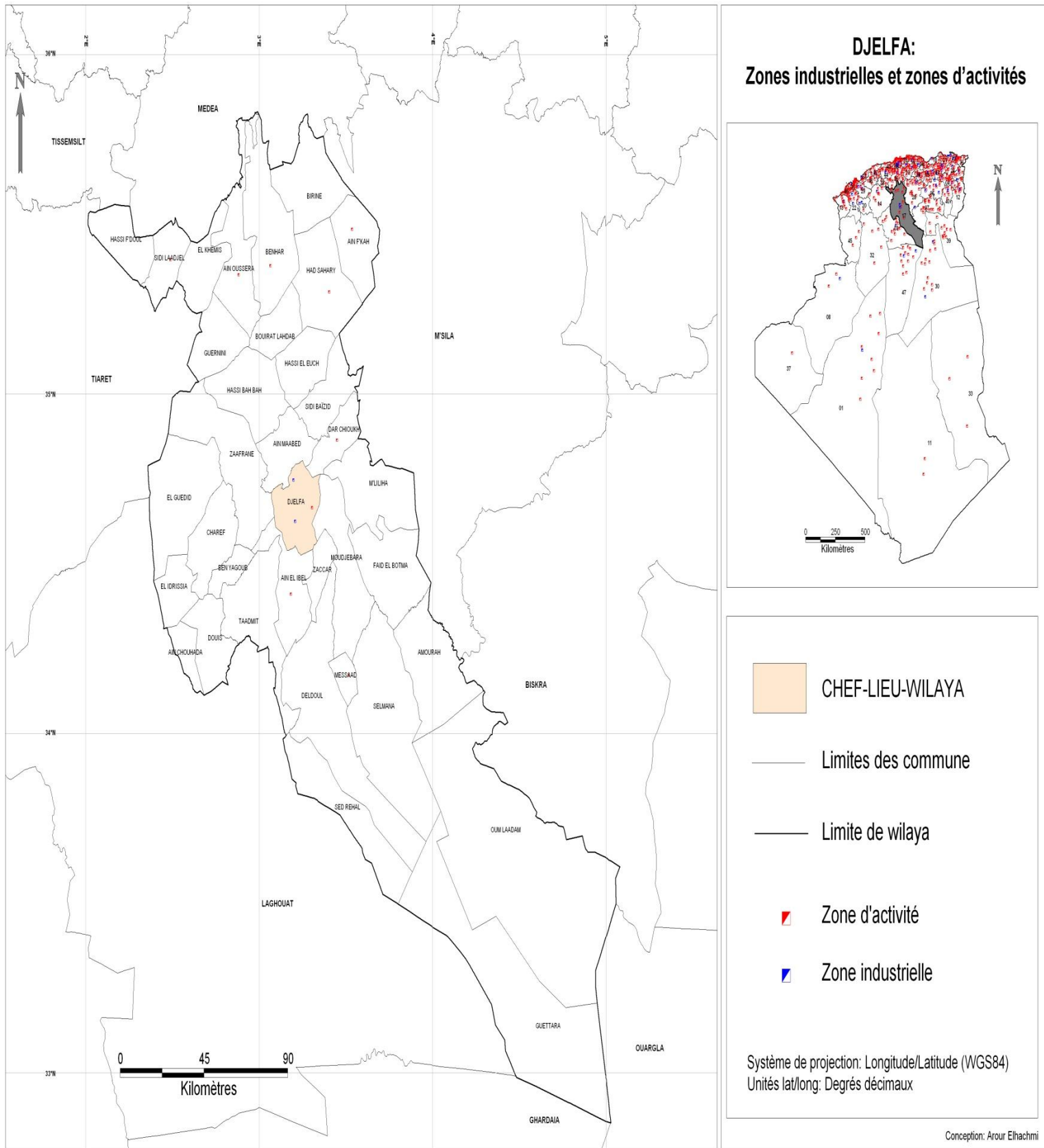
|                            | <b>LAGHOUAT</b> | <b>DJELFA</b> | <b>M'SILA</b> |
|----------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| <b>Zones Industrielles</b> | 01              | 02            | 02            |

Source : Schéma d'Aménagement de l'EPT HPC 2030 : Diagnostic territorial

Le vrai création de d'autres zones industrielles dans la région HPC donne à développé les réseau de communications existant et de crée d'autre, et aussi de bien structuré la région et lui donné le maillage qui correspond.

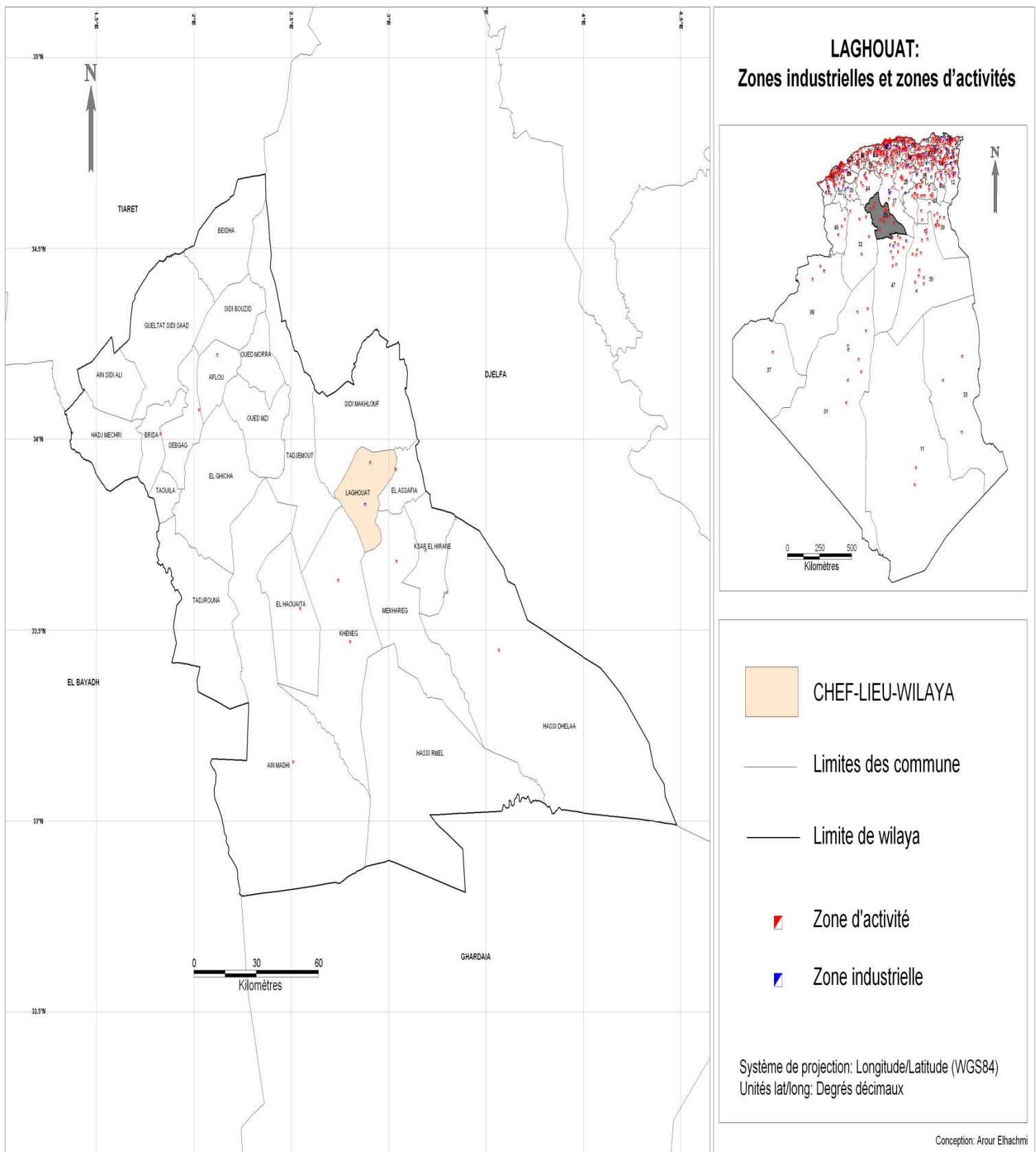


Carte 08 : Zones industrielle et zone d'activité (Wilaya de DJELFA)



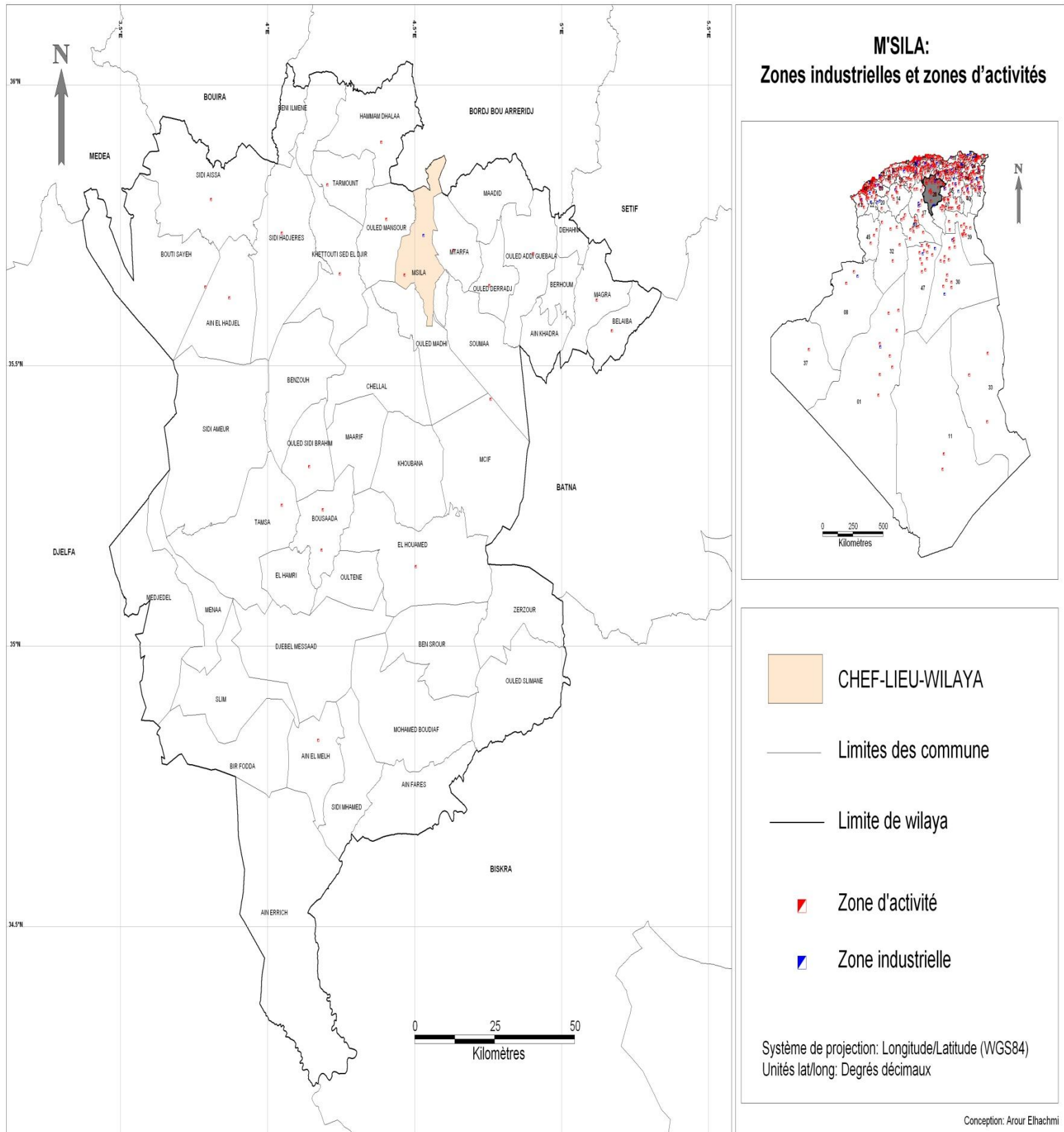
Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

Carte 09 :Zones industrielle et zone d'activité (Wilaya de LAGHOUAT)



Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

Carte 10 :Zones industrielle et zone d'activité (Wilaya de M'SILA)



Source: Découpage administratif de l'Algérie & Monographie

#### **IV. 5. Les Infrastructures énergiques :**

Concernant l'énergie électrique, à l'instar de l'ensemble du territoire national, l'ensemble Hauts Plateaux Centre est relativement bien doté. Il abrite d'ailleurs deux équipements uniques en leur genre :

- La centrale thermique la plus puissante du continent. Située à M'sila (Drâa El Hadja), elle développe une capacité de 880 Mégawatts ;
- L'atelier central de maintenance Sonelgaz (M'sila-Drâa El Hadja), qui dispose de l'un des trois plus puissants tours au monde et de divers ateliers où sont exécutés des travaux allant de la mécanique de haute précision en passant par les alliages spéciaux à la réparation de machinerie lourde (transformateurs de puissance géants).

##### **IV.5.1. Les énergies nouvelles et renouvelables :**

Les hydrocarbures étant une source d'énergie non renouvelable, il s'agit dès à présent de tracer une nouvelle stratégie nationale en matière d'énergie. Cette nouvelle stratégie consiste à développer des énergies nouvelles et renouvelables.

Concernant les Hauts Plateaux Centre, qui disposent depuis 1992 d'un réacteur nucléaire de recherche installé à Birine, le programme de développement en matière d'énergie nouvelles et renouvelable porte sur :

- Un projet de renforcement des capacités de production d'énergie par l'installation de « ferme éoliennes » d'une capacité de 1 MW au niveau de la région d'Oued Touil dans l'axe Ksar Echellala – Ain Oussera.
- Un projet de réalisation d'une « centrale hybride solaire/éolien et gaz » connecté au réseau pour la production d'électricité d'une capacité de 200 MW. Au niveau de l'axe Ain Oussera – Boughezoul.

#### IV.6. Les infrastructures universitaires :

Chaque wilaya de l'espace Hauts Plateaux Centre est dotée d'une université structurée en facultés et instituts.

**Tableau 15 : Infrastructures universitaires des Hauts Plateaux Centre**

|                                | LAGHOUAT | DJELFA | M'SILA3 |
|--------------------------------|----------|--------|---------|
| <b>Facultés</b>                | 09       | 07     | 07      |
| <b>Institut</b>                | 01       | 01     | 02      |
| <b>Etudiants en graduation</b> | 30056    | 38392  | 34262   |

Source : web site des universités<sup>1</sup>

Globalement les trois universités enregistrent en 2018/2019 un nombre de 102710 étudiants en graduation. Ce nombre se répartit par wilaya comme suit :

- Djelfa : 38392 étudiants.
- M'sila : 34262 étudiants ;
- Laghouat : 30056 étudiants.

Les filières dispensées sont :

- Sciences de la Nature et de la Vie, droit et des Sciences Politiques, Sciences et Technologie, Sciences économiques, Commerciales et Gestion, Lettres, Langues, Sciences Sociales et Humaines, pour DJELFA.
- Sciences techniques, informatique, sciences commerciales, droit, pour M'SILA.
- Médecine et Sciences et Sciences de l'ingénierat, Droit et Sciences Sociales, Sciences économiques et Sciences de Gestion, pour LAGHOUAT.

<sup>1</sup>Website: <http://lagh-univ.dz/dv-statistique-globale/> + [http://www.univ-djelfa.dz/ar/?page\\_id=63](http://www.univ-djelfa.dz/ar/?page_id=63) + [https://www.univ-msila.dz/ar/?page\\_id=8603](https://www.univ-msila.dz/ar/?page_id=8603)

Au sein de ces universités, on récence aussi plusieurs laboratoires de recherche :

**Tableau 16 : laboratoires de recherches des universités des HPC**

|                                 | LAGHOUAT | DJELFA | M'SILA3 |
|---------------------------------|----------|--------|---------|
| <b>Laboratoire de recherche</b> | 24       | 15     | 27      |

Source : web site des universités<sup>2</sup>

Il y'a lieu de citer le Centre de Recherche Nucléaire (CRNB/COMENA) situé à Birine. Ce potentiel de la connaissance doit être mis au service du développement de l'espace Hauts Plateaux Centre, en créant une synergie entre l'université et les secteurs et opérateurs économiques, ainsi que les secteurs chargés de la lutte contre la désertification et la réhabilitation des espaces ruraux et steppiques.

#### **IV. 7. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication :**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) représentent pour les Hauts Plateaux une grande opportunité pour s'ouvrir sur le monde extérieur et renforcer ainsi son attractivité.

L'utilisation des NTIC, grâce à la levée des barrières dans la transmission de l'information, facilitera l'insertion des Hauts Plateaux au reste de l'économie nationale et internationale. Actuellement cette nouvelle technologie n'est qu'à un stade embryonnaire et nécessite d'être développée et soutenue.

En effet, ceux-ci disposent d'une plateforme industrielle et de services qui pourrait constituer des « centres d'émergence des NTIC » et à terme évoluer assez rapidement vers le statut de « pôles de compétence » dédiés aux NTIC. Laghouat, Boughezoul et M'sila sont proposées pour les Hauts Plateaux Centre.

<sup>2</sup>Website: <http://lagh-univ.dz/laboratoires-de-recherche/> + [http://www.univ-djelfa.dz/ar/?page\\_id=182](http://www.univ-djelfa.dz/ar/?page_id=182) + <https://www.univ-msila.dz/ar/?cat=7&paged=3>

### ***Conclusion***

***D'après ce que nous avons vu dans ce chapitre, la région des hauts plateaux centre reste toujours besoin d'être développée pour résoudre les dysfonctionnements.***

# ***CONCLUSION GÉNÉRALE***



### **Conclusion Générale :**

L'analyse de l'armature urbaine de la région HPC montre que Les villes de l'espace Hauts Plateaux Centre fonctionnent indépendamment les unes des autres, on peut citer quelques raisons à l'origine de ce type de disfonctionnement :

#### ▪ **Le découpage administratif depuis l'indépendance**

Le territoire de l'espace Hauts Plateaux Centre est un territoire regroupé à l'issue des différents découpages administratifs opérés depuis l'indépendance et dont le dernier remonte à Décembre 2019. Par conséquent les différents territoires de cet espace continuent d'entretenir des relations privilégiées avec leurs départements d'origine.

#### ▪ **Les échanges intra et interrégional :**

- L'espace Hauts Plateaux Centre est totalement tournée vers le Nord pour l'essentiel de ses approvisionnements.
- Les activités industrielles de l'espace ne sont pas complémentaires entre elles.

#### ▪ **Un territoire fortement déséquilibré et désorganisé**

Marqué par :

- la forte polarité exercée par les chefs-lieux de wilayas et à un degré moindre par quelques grandes agglomérations (Ain Oussera, Messaad, Hassi Bahbah, Aflou, Bou Saada et Si Aïssa) ;
- le sous peuplement de l'arrière-pays et plus particulièrement des espaces steppiques qui constituent l'essentiel de la composante territoriale des HPC ;
- le sous-équipement et le sous-développement ;
- la dégradation et la désertification, engageant ainsi le déclin de la principale activité économique (agropastoralisme).

La réorganisation de l'armature urbaine et l'équipement du territoire, la maîtrise de la croissance des villes, la restauration du couvert végétal steppique et la revitalisation des espaces ruraux sont des conditions incontournables pour

renverser la tendance actuelle et promouvoir un développement global, équilibré et durable.

Ces mesures sont d'autant plus justifiées, vue que l'espace Hauts Plateaux Centre doit non seulement contenir son croit démographique naturel, mais aussi accueillir, à moyen et long terme, une partie des populations littorales appelées à se redéployer vers les Hauts Plateaux.

A ce titre, on peut proposer quelques recommandations pour passer à la restructuration et le renforcement du maillage de l'armature urbaine des Hauts Plateaux Centre :

- Classer Djelfa, Bou Saada M'sila et Laghouat, comme de pôles d'équilibre régional.

Pousser la réalisation de la ville nouvelle de Bougezoul au Nord et de Bellil au Sud pour aider plus de population à se redéployer vers les Hauts Plateaux. Par ailleurs, il est recommandé aussi le développement des centres urbains pour organiser l'espace et la promotion de centres de relais pour développer les zones enclavées.

- Le renforcement des axes routier reliant les villes et agglomérations et les zones enclavées.
- La création des rocade autoroutière qui touchera des anciennes routes et relie les différents axes du Nord vers le Sud, de l'Est vers l'Ouest.
- L'émergence de pôles relais entre les grandes villes et le reste du territoire.
- L'émergence de villes de petites tailles pour contenir la croissance des grandes villes et des villes moyennes.
- L'émergence de petites agglomérations ou de centres ruraux pour assurer l'encadrement des territoires steppiques et montagneux.
- L'équipement du territoire en infrastructures de haut niveau et performantes est le moyen le plus indiqué pour renforcer l'attractivité des territoires des Hauts Plateaux et concrétiser l'idée de désenclavé des zones oubliées dans cette région.

Pour cela l'Etat, en plus du soutien des programmes de développement précédents doit aussi, soutenir la mise en place :

- D'une industrie de production performante et durable.

- Repousser le fonctionnement des aéroports déjà réalisé

L'équipement du territoire en infrastructures de haut niveau et performantes est le moyen le plus indiqué pour renforcer l'attractivité des territoires des Hauts Plateaux et concrétiser l'option arrêtée par l'Etat.

# ***Bibliographique***

❖ **Référence Bibliographique:**

▪ **Ouvrage:**

- ✓ *Françoise Choay, Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Numéro d'édition:4, Editeur : Presses Universitaires de France - P.U.F, Date de parution: 01/04/2015 .*
- ✓ *Jacques Véron , L'urbanisation du monde, Edition la découverte paris 2006.*
- ✓ *EXPOSE Armatures Urbaines, Encadré par Mr Betrouni et Mr krim et Mme mezghana, Université mouloud Mammeri Tizi Ouzou, Département architecture,4eme année, Année universitaire 2009/2010*
- ✓ *Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin, 2013 (1e éd. 2003), p. 1078–1081.*
- ✓ *Jacques LEVY, Michel LUSSAULT, Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés, Belin, 2ème éd. 2013*
- ✓ *Antoin Bailly et J ;MHuritm. (1999) : Villes et croissance –théories modèles, perspective , Paris.*
- ✓ *Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus, La Documentation française. 1993 (1e éd. 1992).*
- ✓ *Bendjelid A., Brulé J.-C. (2004): Aménageurs et aménagés en Algérie. l'Harmattan Paris.*
- ✓ *Jaqueslevy bernanrd joue yanne roche(2006) : Des flux et des territoiredition édition Presses de l'université du québec.*
- ✓ *Maurice Bouvier-Ajam, Jésus Ibarrola et Nicolas Pasquarelli, Dictionnaires économique et social, Centre d'études et de recherches marxistes, Éditions sociales, 1975.*
- ✓ *Denise PUMAIN, Thierry PAQUOT, Richard KLEINSCHMAGER, Dictionnaire de la ville et de l'urbain, Anthropos Economica, 2006.*

▪ **Thèses et Mémoires:**

- ✓ *Vincent Clément, Pays et paysages de vieille Castille (XI-XX<sup>e</sup> s.), thèse de doctorat, 1997.*
- ✓ *Alexis CONESA, MODÉLISATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS MÉTROPOLITAINS POUR UNE STRUCTURATION DES TERRITOIRES PAR LES RÉSEAUX Applications aux régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur Université Lille Nord de France Université des Sciences et Technologies de Lille 1, soutenue à Villeneuve-d'Ascq, le 11 Mars 2010.*

▪ **Revue et articles:**

- ✓ *Schéma d'Aménagement de l'EPT Hauts Plateaux Centre 2030 : Diagnostic territorial*
- ✓ *Maryvonne Le Berre, « Territoires » in Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, 1995 (2e éd.). Voir notamment encadré p. 603 : des définitions du territoire dans les dictionnaires de géographie.*
- ✓ *Pascal Baud, Serge Bourgeat, Catherine Bras, Dictionnaire de géographie. Hatier, coll. « Initial », 2003 [rééd. 2013].*
- ✓ *Roger Brunet et Hervé Théry, « Territoire », in Brunet, Ferras et Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus, La Documentation française, 1993 (1e éd. 1992).*

- ✓ *Michel LUSSAULT, Urbain mondialisé, in J-M STEBE et H. MARCHAL, Traité sur la ville, 2009.*
- ✓ *Martin Vanier cité par Romain Thévenet in « Martin Vanier : l'interterritorialité, nouveau design des territoires », 3 avril 2009, La27eRegion.fr.*
- ✓ *Jérémy Drisch, « Territorialisation des mers et des océans : entre mythes et réalités », Inflexions, n° 30, 2015, p. 129-139.*
- ✓ *Patricj Picouet, « Éléments de construction de la territorialité en France. Entre objectif politique et expérience individuelle et artistique », Hommes & Migrations, n° 1304, 2013*
- ✓ *Beucher, Stéphanie. 2021. Les transitions. CNRS éditions, La Documentation Photographique n° 8139.*
- ✓ *Daniela Festa (avec la contribution de Mélanie Dulong de Rosnay et Diego Miralles Buil), « Les communs », Géoconfluences, juin 2018.*
- ✓ *Lydia Coudroy de Lille et al. 2017, « Notion en débat : transition », Géoconfluences, février 2017*
- ✓ *Pecqueur, Bernard. 2009. « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? » Géographie, économie, société Vol. 11 (1): 55-62*
- ✓ *Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus, La Documentation française. 1993 (1e éd. 1992).*
- ✓ *La population française et son évolution de 2008 à 2013 (INSEE, décembre 2015) : chiffres et cartes. 2016*
- ✓ *Jacques Lévy, « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien [En ligne], 24 | 1997, mis en ligne le 28 février 2005, consulté le 10 octobre 2017.*

- ✓ *Cécile Féré, « Villes rêvées, villes durables ? », Géocarrefour, Vol. 85/2 / 2010, 182-184, compte-rendu de Éric Charmes, T. Souami, Villes rêvées, villes durables, Gallimard (coll. Découvertes), 2009.*
- ✓ *Textes de cadrage du jury, 2021. / Bibliographie : Jean-Benoît Bouron et Laurent Carroué, Frontières : indications bibliographique / Dossier : La frontière, discontinuités et dynamiques (ouvert en 2008, dernier ajout 2020). Glossaire du dossier.*
- ✓ *Laure Cailloce, entretien avec Catherine Wihtol de Wenden, « Migrant, réfugié: quelles différences ? » CNRS Le Journal, 22 septembre 2015. / INED, « Les migrations dans le monde », 28 mars 2018.*
- ✓ *Jean-Benoît Bouron et Pierre-Marie Georges, Les territoires ruraux en France, Ellipses, 2015. / Jean-Baptiste Lanne, « Portrait d'une ville par ceux qui la veillent. Les citadinités des gardiens de sécurité dans la grande métropole africaine (Nairobi, Kenya) », Géoconfluences, janvier 2017*
- ✓ *CollectivitésViables.org, « Potentiel piétonnier », non daté.*
- ✓ *DRIEA Île-de-France, Indicateur de marchabilité en Île-de-France : un outil de diagnostic du territoire, janvier 2018. / Miserey Yves, « La "marchabilité", paramètre méconnu du milieu urbain », Le Figaro, mai 2013.*
- ✓ *Paul Claval une géographie des réseaux d'une géographie des formes (Claval 2005).*

▪ **Web site :**

<https://www.ons.dz/>

<http://lagh-univ.dz>

<http://www.univ-djelfa.dz/>

<https://www.univ-msila.dz/ar/>

<http://www.environnement.gov.tn/>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/>



<https://www.ined.fr/fr/>

<https://www.insee.fr/fr/>

[https://statistiques.public.lu/fr /](https://statistiques.public.lu/fr/)

<https://www.techno-science.net/>

<https://fr-academic.com/>

# RÉSUMÉ

**Résumé :**

Une forte croissance démographique a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante. Elle a été accompagnée d'un exode rural et de flux migratoires importants qui ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien.

Les hauts plateaux Centre manifestait aussi les mêmes situations de la croissance urbaine mais un peu moins aigue par rapport au rythme de d'accroissement naturel de la population avec des taux d'urbanisation élevés contre des taux d'accroissement annuel moyens de population qui sont plus élevé ce qui montre le problème de surpopulation des zones urbaines.

L'importante croissance de la population urbaine qui caractérise l'Algérie indépendante a d'abord concerné les wilayas du Nord du pays ; celles qui comprenaient les grandes agglomérations enregistraient les taux de croissance les plus forts. Cette situation a connu des modifications considérables dans les deux dernières décennies, les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés autour des villes de l'intérieur qui étaient les moins urbanisées précédemment (Djelfa, Médéa, M'sila, Sétif...), ce problème est connu aussi dans les régions de l'intérieur tel que les Hauts plateaux Centre touché surtout dans les grandes villes et les ville moyennes ainsi aux grandes agglomérations.

---

**Mots clés :** hauts plateaux centre, agglomération, taux d'accroissement, aménagement, urbanisme, plans, espace de programmation territoriale, recensement général de la population et de l'habitat.

**ملخص :**

نمو سكاني قوي شهدته الجزائر المستقلة في عقديها الأول والثاني. وقد اقترن ذلك بنزوح ريفي وتدفعات هجرة كبيرة أدت إلى زيادة كبيرة في عدد سكان الحضر وتكثيف النظام الحضري الجزائري.

تشهد في ذات الوقت مناطق إقليم الهضاب العليا الأوسط نفس حالات النمو الحضري، ولكنها أقل حدة إلى حد ما فيما يتعلق بمعدل النمو السكاني الطبيعي، مع ارتفاع معدلات التحضر في مقابل ارتفاع متوسط معدلات النمو السكاني السنوي، مما يبين مشكلة الاكتظاظ في المناطق الحضرية.

وقد أثر النمو الكبير في عدد سكان الحضر الذي تميزت به الجزائر المستقلة أولاً على ولايات شمال البلاد؛ وسجلت تلك التي شملت التجمعات الكبرى أقوى معدلات النمو. وقد شهدت هذه الحالة تغيرات كبيرة في العقدين الأخيرين، وسجلت أعلى معدلات النمو في مدن من المناطق الداخلية التي كانت الأقل تحضراً من قبل. (الجلفة، مسيلة، المدية، سطيف... الخ)، هذه المشكلة عرفت أيضاً في باقي الأقاليم الداخلية والصحراوية

مثل إقليم الهضاب العليا الأوسط المتأثر وخاصة في المدن الكبيرة والمدن المتوسطة الحجم وكذلك في التجمعات الكبيرة.

---

الكلمات الدلالية : إقليم الهضاب العليا ، تكنل ، معدل النمو ، التهيئة الحضرية ، التعمير ، المخطط الجهوي للتهيئة العمرانية ، التعداد العام للسكن و السكان.

**Abstract:**

Strong population growth marked the first two decades of independent Algeria. It was accompanied by a rural exodus and significant migratory flows which led to a considerable increase in the urban population and a densification of the Algerian urban system. The Central Highlands also showed the same situations of urban growth but slightly less acute in relation to the rate of natural population growth with high rates of urbanization against average annual population growth rates which are The European Commission has been working with the Member States on a number of issues.

The significant growth of the urban population that characterizes independent Algeria first affected the wilayas of the North of the country; those that included the major agglomerations recorded the strongest growth rates. This situation has undergone considerable changes in the last two decades, the highest growth rates were recorded around the cities of the interior that were the least urbanized previously (Djelfa, Médéa, M'sila, Sétif...), this problem is also known in the interior regions such as the Central Highlands affected especially in large cities and medium-sized cities as well as in large agglomération.

---

**Key words:** central highlands, agglomeration, growth rate, urbanism, instruments, region, general survey on human habitat and population.